



**ENBRIDGE INC.**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**31 décembre 2019**

# RAPPORT DE LA DIRECTION

## Aux actionnaires d'Enbridge Inc.

### Information financière

La direction d'Enbridge Inc. (la « société ») est responsable des états financiers consolidés ci-joints et de toute l'information financière qui s'y rapporte et qui figure dans le rapport annuel, y compris le rapport de gestion. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis ») et ils comprennent forcément des montants qui reflètent le jugement et les meilleures estimations de la direction.

Le conseil d'administration et ses comités sont responsables de tous les aspects de la gouvernance d'entreprise. Le comité d'audit, des finances et des risques du conseil (le « CAFRC »), composé d'administrateurs qui ne sont pas liés à la société, est expressément tenu de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le CAFRC rencontre la direction, les auditeurs internes et les auditeurs indépendants pour passer en revue les états financiers consolidés et le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le CAFRC soumet ses conclusions à l'examen du conseil d'administration, qui approuve les états financiers consolidés avant leur diffusion auprès des actionnaires. Les auditeurs internes et les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement avec le CAFRC.

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est également responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend des politiques et procédés qui visent à faciliter la préparation d'information pertinente, fiable et opportune, à dresser des états financiers consolidés à des fins de présentation de l'information financière conformément aux PCGR des États-Unis et à fournir une assurance raisonnable que les biens sont protégés.

La direction a procédé à une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2019 en se fondant sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. Selon cette appréciation, la direction a conclu que la société maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2019.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'auditeurs indépendants nommés par les actionnaires de la société, a effectué un audit des états financiers consolidés de la société et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) et a publié un rapport sans réserve, qui accompagne les états financiers consolidés.

« signé »

---

**Al Monaco**

Président et chef de la direction

« signé »

---

**Colin K. Gruending**

Vice-président de groupe et  
chef des finances

Le 14 février 2020

## Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration d'Enbridge Inc.

### ***Opinions sur les états financiers consolidés et le contrôle interne à l'égard de l'information financière***

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints d'Enbridge Inc. et de ses filiales (ensemble, la « société ») aux 31 décembre 2019 et 2018 et des états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période close le 31 décembre 2019, y compris les notes y afférentes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2019, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés mentionnés ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Société aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre 2019, conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique. De plus, à notre avis, la Société maintenait, au 31 décembre 2019, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière, dans tous ses aspects significatifs, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le COSO.

### ***Fondement des opinions***

La direction de la société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés et le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures visant à évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures visant à atténuer ces risques. Ces procédures ont compris l'examen, par sondages, des éléments probants à l'appui des montants et des informations présentés dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables utilisés et des principales estimations établies par la direction, de même que l'évaluation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il existe une faiblesse importante, l'application de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre de toutes les autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits fournissent une base raisonnable pour fonder nos opinions.

### ***Définition du contrôle interne à l'égard de l'information financière et limites qui lui sont inhérentes***

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Cela comprend les politiques et procédures qui i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

### ***Questions critiques de l'audit***

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée, qui a été ou qui devrait être communiquée au comité d'audit et i) qui est liée à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs relativement aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur celle-ci ni sur les comptes ou informations fournies auxquels elle se rapporte.

### ***Test de dépréciation de l'écart d'acquisition***

Comme il est expliqué aux notes 2 et 16 des états financiers consolidés, le solde de l'écart d'acquisition de la société s'établissait à 33 153 M\$ au 31 décembre 2019. La direction réalise un test de dépréciation de l'écart d'acquisition au niveau de l'unité d'exploitation au 1<sup>er</sup> avril de chaque année, ou plus souvent s'il survient des événements ou des changements de circonstances qui indiquent que la valeur comptable de l'écart d'acquisition peut s'être dépréciée. La direction a l'option d'évaluer en premier lieu des facteurs qualitatifs pour déterminer s'il y a lieu de soumettre l'écart d'acquisition à un test de dépréciation quantitatif. Dans le cadre de l'évaluation qualitative, la direction tient compte des tendances macroéconomiques, des modifications du contexte réglementaire, de l'accessibilité au capital, des tendances touchant le bénéfice d'exploitation ainsi que de la conjoncture du secteur. Le test quantitatif de dépréciation de l'écart d'acquisition consiste à déterminer la juste valeur des unités d'exploitation de la société et à comparer ces justes valeurs à la valeur comptable de chaque unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition. La juste valeur est estimée en combinant des techniques reposant sur un modèle de flux de trésorerie actualisés et sur des multiples de capitalisation. La détermination de la juste valeur au moyen du modèle de flux de trésorerie actualisés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses liées aux taux d'actualisation, au bénéfice d'exploitation projeté, aux taux de croissance des produits, aux taux de croissance finaux, aux dépenses en immobilisations prévues et aux niveaux du fond de roulement. La détermination de la juste valeur au moyen de multiples de capitalisation nécessite la formulation d'hypothèses relativement aux bénéfices prévisibles et aux multiples de capitalisation des unités d'exploitation. Pour l'exercice à l'étude, le test quantitatif de perte de valeur de l'écart d'acquisition n'a été réalisé que pour l'unité d'exploitation Secteur intermédiaire du gaz naturel.

Pour déterminer si la mise en œuvre des procédures relatives au test de dépréciation de l'écart d'acquisition constitue un élément critique de l'audit, nous nous sommes principalement appuyés sur les faits suivants : i) l'élaboration des hypothèses importantes ayant trait aux tendances touchant le bénéfice d'exploitation servant à l'évaluation qualitative de toutes les unités d'exploitation autres que le Secteur intermédiaire du gaz naturel et ii) l'élaboration d'hypothèses aussi importantes que les taux

d'actualisation, le bénéfice d'exploitation projeté, les dépenses en immobilisations futures prévues et les multiples de capitalisation ayant servi à estimer la juste valeur de l'unité d'exploitation Secteur intermédiaire du gaz naturel. Cela a donné lieu à un degré élevé de jugement, d'effort et de subjectivité de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures visant à évaluer a) les hypothèses importantes utilisées par la direction aux fins de l'évaluation qualitative et b) les projections de flux de trésorerie et les hypothèses importantes utilisées par la direction pour l'évaluation quantitative de l'unité d'exploitation Secteur intermédiaire du gaz naturel. De plus, les travaux d'audit ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour apporter leur aide dans l'exécution des procédures et l'évaluation des éléments probants obtenus dans le cadre de l'évaluation quantitative.

Pour traiter cette question, nous avons mis en œuvre des procédures et évalué les éléments probants nécessaires à la formulation de notre opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, nous avons testé l'efficacité des contrôles liés au test de dépréciation de l'écart d'acquisition réalisé par la direction, y compris les contrôles relatifs i) à l'élaboration des hypothèses liées aux tendances touchant le bénéfice d'exploitation servant à l'évaluation qualitative et ii) à la détermination de la juste valeur estimée de l'unité d'exploitation Secteur intermédiaire du gaz naturel. Ces procédures ont également compris, entre autres, l'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées par la direction lors de l'évaluation qualitative des unités d'exploitation de la société, plus particulièrement les hypothèses ayant trait aux tendances touchant le bénéfice d'exploitation, et le test du processus appliqué par la direction pour établir la juste valeur estimée de l'unité d'exploitation Secteur intermédiaire du gaz naturel. Le test du processus appliqué par la direction pour établir la juste valeur estimée de l'unité d'exploitation Secteur intermédiaire du gaz naturel a compris l'évaluation du caractère approprié des modèles de flux de trésorerie actualisés et de multiples de capitalisation, le test du caractère exhaustif, exact et pertinent des données sous-jacentes utilisées dans les modèles de même que l'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées par la direction pour évaluer la juste valeur, y compris les taux d'actualisation, le bénéfice d'exploitation projeté, les dépenses en immobilisation futures prévues et les multiples de capitalisation. Lors de l'évaluation du caractère raisonnable du bénéfice d'exploitation projeté et des tendances connexes et des dépenses en immobilisations futures prévues, nous avons évalué le caractère raisonnable de ces hypothèses importantes à la lumière de la performance actuelle et passée des unités d'exploitation de la société, des données externes propres au secteur et des éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit. Nous avons eu recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour l'évaluation du caractère approprié des modèles de flux de trésorerie actualisés et de multiples de capitalisation utilisés par la direction et pour l'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses utilisées dans les modèles ayant trait plus particulièrement aux taux d'actualisation et aux multiples de capitalisation.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Calgary (Alberta), Canada  
Le 14 février 2020

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la société depuis 1949.

# ENBRIDGE INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

| Exercices clos les 31 décembre                                                                                                        | 2019    | 2018    | 2017    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|
| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>                                                               |         |         |         |
| Produits d'exploitation                                                                                                               |         |         |         |
| Ventes de marchandises                                                                                                                | 29 309  | 27 660  | 26 286  |
| Ventes liées à la distribution de gaz                                                                                                 | 4 205   | 4 360   | 4 215   |
| Transport et autres services                                                                                                          | 16 555  | 14 358  | 13 877  |
| Total des produits d'exploitation <i>(note 4)</i>                                                                                     | 50 069  | 46 378  | 44 378  |
| Charges d'exploitation                                                                                                                |         |         |         |
| Coûts des marchandises                                                                                                                | 28 802  | 26 818  | 26 065  |
| Coûts liés à la distribution de gaz                                                                                                   | 2 202   | 2 583   | 2 572   |
| Exploitation et administration                                                                                                        | 6 991   | 6 792   | 6 442   |
| Amortissement                                                                                                                         | 3 391   | 3 246   | 3 163   |
| Perte de valeur d'actifs à long terme <i>(note 8 et note 11)</i>                                                                      | 423     | 1 104   | 4 463   |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition <i>(note 8 et note 16)</i>                                                                   | —       | 1 019   | 102     |
| Total des charges d'exploitation                                                                                                      | 41 809  | 41 562  | 42 807  |
| Bénéfice d'exploitation                                                                                                               | 8 260   | 4 816   | 1 571   |
| Quote-part du bénéfice des satellites <i>(note 13)</i>                                                                                | 1 503   | 1 509   | 1 102   |
| Autres produits (charges)                                                                                                             |         |         |         |
| Gain (perte) de change net                                                                                                            | 477     | (522)   | 237     |
| Gain (perte) sur cessions                                                                                                             | (300)   | (46)    | 16      |
| Autres                                                                                                                                | 258     | 516     | 199     |
| Charge d'intérêts <i>(note 18)</i>                                                                                                    | (2 663) | (2 703) | (2 556) |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices                                                                                               | 7 535   | 3 570   | 569     |
| Économie (charge) impôts <i>(note 25)</i>                                                                                             | (1 708) | (237)   | 2 697   |
| Bénéfice                                                                                                                              | 5 827   | 3 333   | 3 266   |
| Bénéfice attribuable aux participations<br>ne donnant pas le contrôle et aux participations<br>ne donnant pas le contrôle rachetables | (122)   | (451)   | (407)   |
| Bénéfice attribuable aux participations donnant le contrôle                                                                           | 5 705   | 2 882   | 2 859   |
| Dividendes sur les actions privilégiées                                                                                               | (383)   | (367)   | (330)   |
| Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires                                                                                | 5 322   | 2 515   | 2 529   |
| Résultat par action ordinaire attribuable aux porteurs d'actions<br>ordinaires <i>(note 6)</i>                                        | 2,64    | 1,46    | 1,66    |
| Résultat dilué par action ordinaire attribuable aux porteurs<br>d'actions ordinaires <i>(note 6)</i>                                  | 2,63    | 1,46    | 1,65    |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## ENBRIDGE INC. ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

| Exercices clos les 31 décembre                                                                                                         | 2019           | 2018  | 2017    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------|---------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                              |                |       |         |
| Bénéfice                                                                                                                               | <b>5 827</b>   | 3 333 | 3 266   |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts                                                                         |                |       |         |
| Variation des pertes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie                                                           | <b>(437)</b>   | (153) | (21)    |
| Variation des gains (pertes) non réalisés sur les couvertures d'investissement net                                                     | <b>281</b>     | (458) | 490     |
| Autres éléments du résultat global des satellites                                                                                      | <b>40</b>      | 38    | (27)    |
| Reclassement dans le résultat des pertes sur les couvertures de flux de trésorerie                                                     | <b>127</b>     | 152   | 313     |
| Reclassement dans le résultat des montants au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite           | <b>13</b>      | 12    | 19      |
| Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite et les avantages complémentaires de retraite                                     | <b>(96)</b>    | (52)  | 8       |
| Écart de conversion                                                                                                                    | <b>(3 035)</b> | 4 599 | (3 060) |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts                                                                         | <b>(3 107)</b> | 4 138 | (2 278) |
| Résultat global                                                                                                                        | <b>2 720</b>   | 7 471 | 988     |
| Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et aux participations ne donnant pas le contrôle rachetables | <b>(7)</b>     | (801) | (160)   |
| Résultat global attribuable aux participations donnant le contrôle                                                                     | <b>2 713</b>   | 6 670 | 828     |
| Dividendes sur les actions privilégiées                                                                                                | <b>(383)</b>   | (367) | (330)   |
| Résultat global attribuable aux porteurs d'actions ordinaires                                                                          | <b>2 330</b>   | 6 303 | 498     |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**ENBRIDGE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

| Exercices clos les 31 décembre                                                                                                 | 2019    | 2018    | 2017    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|
| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>                                                        |         |         |         |
| Actions privilégiées (note 21)                                                                                                 |         |         |         |
| Solde au début de l'exercice                                                                                                   | 7 747   | 7 747   | 7 255   |
| Émission d'actions privilégiées                                                                                                | —       | —       | 492     |
| Solde à la fin de l'exercice                                                                                                   | 7 747   | 7 747   | 7 747   |
| Actions ordinaires (note 21)                                                                                                   |         |         |         |
| Solde au début de l'exercice                                                                                                   | 64 677  | 50 737  | 10 492  |
| Émission d'actions ordinaires                                                                                                  | —       | —       | 1 500   |
| Actions ordinaires émises dans le cadre de l'opération de fusion (note 8)                                                      | —       | —       | 37 429  |
| Actions émises au rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur (note 21)                                          | —       | 12 727  | —       |
| Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions                                                                  | —       | 1 181   | 1 226   |
| Actions émises à l'exercice d'options sur actions                                                                              | 69      | 32      | 90      |
| Solde à la fin de l'exercice                                                                                                   | 64 746  | 64 677  | 50 737  |
| Surplus d'apport                                                                                                               |         |         |         |
| Solde au début de l'exercice                                                                                                   | —       | 3 194   | 3 399   |
| Rémunération à base d'actions                                                                                                  | 34      | 49      | 82      |
| Rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur (note 20)                                                            | —       | (4 323) | —       |
| Rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle                                                                          | 65      | —       | —       |
| Options exercées                                                                                                               | (61)    | (24)    | (95)    |
| Gain de dilution à la restructuration de Spectra Energy Partners, LP (note 20)                                                 | —       | 1 136   | —       |
| Variation de la participation croisée                                                                                          | 117     | 47      | —       |
| Autres                                                                                                                         | 32      | (158)   | (192)   |
| Cession d'une participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (note 20)                                             | —       | 79      | —       |
| Solde à la fin de l'exercice                                                                                                   | 187     | —       | 3 194   |
| Bénéfices non répartis (déficit)                                                                                               |         |         |         |
| Solde au début de l'exercice                                                                                                   | (5 538) | (2 468) | (716)   |
| Bénéfice attribuable aux participations donnant le contrôle                                                                    | 5 705   | 2 882   | 2 859   |
| Dividendes sur les actions privilégiées                                                                                        | (383)   | (367)   | (330)   |
| Dividendes déclarés sur les actions ordinaires                                                                                 | (6 125) | (5 019) | (4 702) |
| Dividendes versés sur la participation croisée                                                                                 | 18      | 33      | 30      |
| Adoption rétrospective modifiée de l'ASC 606 – <i>Revenue from contracts with Customers</i>                                    | —       | (86)    | —       |
| Ajustement de la valeur de rachat des participations ne donnant pas le contrôle rachetables (note 20)                          | —       | (456)   | 292     |
| Autres                                                                                                                         | 9       | (57)    | 99      |
| Solde à la fin de l'exercice                                                                                                   | (6 314) | (5 538) | (2 468) |
| Cumul des autres éléments du résultat global (note 23)                                                                         |         |         |         |
| Solde au début de l'exercice                                                                                                   | 2 672   | (973)   | 1 058   |
| Incidence du rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur                                                         | —       | (142)   | —       |
| Autres éléments du résultat global attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, déduction faite des impôts                  | (2 992) | 3 787   | (2 031) |
| Autres                                                                                                                         | 48      | —       | —       |
| Solde à la fin de l'exercice                                                                                                   | (272)   | 2 672   | (973)   |
| Participation croisée (note 13)                                                                                                |         |         |         |
| Solde au début de l'exercice                                                                                                   | (88)    | (102)   | (102)   |
| Variation de la participation croisée                                                                                          | 37      | 14      | —       |
| Solde à la fin de l'exercice                                                                                                   | (51)    | (88)    | (102)   |
| Total des capitaux propres d'Enbridge Inc.                                                                                     | 66 043  | 69 470  | 58 135  |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 20)                                                                            |         |         |         |
| Solde au début de l'exercice                                                                                                   | 3 965   | 7 597   | 577     |
| Bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle                                                             | 122     | 334     | 232     |
| Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des impôts       | —       | —       | —       |
| Variation des gains (pertes) non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie                                            | (7)     | 31      | 15      |
| Écart de conversion                                                                                                            | (108)   | 294     | (431)   |
| Reclassement dans le résultat des pertes sur les couvertures de flux de trésorerie                                             | —       | 4       | 139     |
|                                                                                                                                | (115)   | 329     | (277)   |
| Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle                                                      | 7       | 663     | (45)    |
| Participations ne donnant pas le contrôle résultant de l'opération de fusion (note 8)                                          | —       | —       | 8 955   |
| Opération entre entités sous contrôle commun Enbridge Energy Company, Inc.                                                     | —       | —       | (343)   |
| Distributions                                                                                                                  | (254)   | (857)   | (839)   |
| Apports                                                                                                                        | 12      | 24      | 832     |
| Déconsolidation de Sabal Trail Transmission, LLC                                                                               | —       | —       | (2 318) |
| Restructuration de Spectra Energy Partners, LP (note 20)                                                                       | —       | (1 486) | —       |
| Cession de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales                                                         | —       | 1 183   | —       |
| Variation des participations ne donnant pas le contrôle au rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur (note 20) | —       | (2 867) | —       |
| Rachat d'actions privilégiées (note 20)                                                                                        | (300)   | (210)   | —       |
| Rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle                                                                          | (65)    | —       | —       |
| Gain de dilution et autres                                                                                                     | (1)     | (82)    | 778     |
| Solde à la fin de l'exercice                                                                                                   | 3 364   | 3 965   | 7 597   |
| Total des capitaux propres                                                                                                     | 69 407  | 73 435  | 65 732  |
| Dividendes payés par action ordinaire                                                                                          | 2,95    | 2,68    | 2,41    |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# ENBRIDGE INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

| Exercices clos les 31 décembre<br>(en millions de dollars canadiens)                                                                        | 2019    | 2018    | 2017     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|----------|
| <b>Activités d'exploitation</b>                                                                                                             |         |         |          |
| Bénéfice                                                                                                                                    | 5 827   | 3 333   | 3 266    |
| Ajustements visant à rapprocher le résultat et les rentrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :                       |         |         |          |
| Amortissement                                                                                                                               | 3 391   | 3 246   | 3 163    |
| Charge (économie) d'impôts reportés (note 25)                                                                                               | 1 156   | (148)   | (2 877)  |
| Variation des (gains) pertes non réalisés sur les instruments dérivés, montant net (note 24)                                                | (1 751) | 903     | (1 242)  |
| Quote-part du bénéfice des satellites                                                                                                       | (1 503) | (1 509) | (1 102)  |
| Distributions sur les participations dans des satellites                                                                                    | 1 804   | 1 539   | 1 264    |
| Perte de valeur d'actifs à long terme                                                                                                       | 423     | 1 104   | 4 463    |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition                                                                                                    | —       | 1 019   | 102      |
| (Gain) perte sur cessions                                                                                                                   | 254     | 8       | (120)    |
| Autres                                                                                                                                      | 56      | 92      | 79       |
| Variation de l'actif et du passif d'exploitation (note 28)                                                                                  | (259)   | 915     | (338)    |
| Rentrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation                                                                            | 9 398   | 10 502  | 6 658    |
| <b>Activités d'investissement</b>                                                                                                           |         |         |          |
| Dépenses d'investissement                                                                                                                   | (5 492) | (6 806) | (8 287)  |
| Placements à long terme et placements à long terme soumis à restrictions                                                                    | (1 159) | (1 312) | (3 586)  |
| Distributions provenant des participations dans des satellites en excédent des bénéfices cumulatifs                                         | 417     | 1 277   | 125      |
| Acquisition d'actifs incorporels                                                                                                            | (200)   | (540)   | (789)    |
| Trésorerie obtenue dans le cadre de l'opération de fusion (note 8)                                                                          | —       | —       | 682      |
| Produits de cessions                                                                                                                        | 2 110   | 4 452   | 628      |
| Autres                                                                                                                                      | (20)    | (12)    | 212      |
| Prêtes à des sociétés affiliées, montant net                                                                                                | (314)   | (76)    | (22)     |
| Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement                                                                           | (4 658) | (3 017) | (11 037) |
| <b>Activités de financement</b>                                                                                                             |         |         |          |
| Variation nette des emprunts à court terme (note 18)                                                                                        | (127)   | (420)   | 721      |
| Variation nette des billets de trésorerie et des prélèvements sur les facilités de crédit                                                   | 825     | (2 256) | (1 249)  |
| Émission de débentures et de billets à terme, déduction faite de frais d'émission                                                           | 6 176   | 3 537   | 9 483    |
| Remboursements sur les débentures et les billets à terme                                                                                    | (4 668) | (4 445) | (5 054)  |
| Cession d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale                                                                     | —       | 1 289   | —        |
| Achat d'une participation dans une filiale consolidée                                                                                       | —       | —       | (227)    |
| Apports des participations ne donnant pas le contrôle                                                                                       | 12      | 24      | 832      |
| Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle                                                                                 | (254)   | (857)   | (919)    |
| Apports des participations ne donnant pas le contrôle rachetables                                                                           | —       | 70      | 1 178    |
| Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle rachetables                                                                     | —       | (325)   | (247)    |
| Païement au comptant relatif au rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur                                                   | —       | (64)    | —        |
| Émission d'actions privilégiées                                                                                                             | —       | —       | 489      |
| Rachat d'actions privilégiées                                                                                                               | (300)   | (210)   | —        |
| Émission d'actions ordinaires                                                                                                               | 18      | 21      | 1 549    |
| Dividendes sur les actions privilégiées                                                                                                     | (383)   | (364)   | (330)    |
| Dividendes sur les actions ordinaires                                                                                                       | (5 973) | (3 480) | (2 750)  |
| Autres                                                                                                                                      | (71)    | (23)    | —        |
| Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement                                                                  | (4 745) | (7 503) | 3 476    |
| Incidence de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions libellés en devises | 44      | 68      | (72)     |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions                | 39      | 50      | (975)    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice                                         | 637     | 587     | 1 562    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice                                         | 676     | 637     | 587      |
| <b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>                                                                              |         |         |          |
| Impôts payés                                                                                                                                | 571     | 277     | 172      |
| Intérêts payés, déduction faite du montant capitalisé                                                                                       | 2 738   | 2 508   | 2 668    |
| Montants courus hors trésorerie au titre des immobilisations corporelles                                                                    | 730     | 847     | 889      |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# ENBRIDGE INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

| 31 décembre                                                                                                                  | 2019           | 2018           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens; nombre d'actions en millions)</i>                                                      |                |                |
| <b>Actif</b>                                                                                                                 |                |                |
| Actif à court terme                                                                                                          |                |                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie <i>(note 2)</i>                                                                      | 648            | 518            |
| Trésorerie soumise à restrictions                                                                                            | 28             | 119            |
| Comptes débiteurs et autres créances <i>(note 9)</i>                                                                         | 6 781          | 6 517          |
| Montants à recevoir de sociétés affiliées                                                                                    | 69             | 79             |
| Stocks <i>(note 10)</i>                                                                                                      | 1 299          | 1 339          |
|                                                                                                                              | 8 825          | 8 572          |
| Immobilisations corporelles, montant net <i>(note 11)</i>                                                                    | 93 723         | 94 540         |
| Placements à long terme <i>(note 13)</i>                                                                                     | 16 528         | 16 707         |
| Placements à long terme soumis à restrictions <i>(note 14)</i>                                                               | 434            | 323            |
| Montants reportés et autres actifs                                                                                           | 7 433          | 8 558          |
| Actifs incorporels, montant net <i>(note 15)</i>                                                                             | 2 173          | 2 372          |
| Écart d'acquisition <i>(note 16)</i>                                                                                         | 33 153         | 34 459         |
| Impôts reportés <i>(note 25)</i>                                                                                             | 1 000          | 1 374          |
| <b>Total des actifs</b>                                                                                                      | <b>163 269</b> | <b>166 905</b> |
| <b>Passif et capitaux propres</b>                                                                                            |                |                |
| Passif à court terme                                                                                                         |                |                |
| Emprunts à court terme <i>(note 18)</i>                                                                                      | 898            | 1 024          |
| Comptes créditeurs et autres dettes <i>(note 17)</i>                                                                         | 10 063         | 9 863          |
| Montants à payer à des sociétés affiliées                                                                                    | 21             | 40             |
| Intérêts à payer                                                                                                             | 624            | 669            |
| Partie à court terme de la dette à long terme <i>(note 18)</i>                                                               | 4 404          | 3 259          |
|                                                                                                                              | 16 010         | 14 855         |
| Dette à long terme <i>(note 18)</i>                                                                                          | 59 661         | 60 327         |
| Autres passifs à long terme                                                                                                  | 8 324          | 8 834          |
| Impôts reportés <i>(note 25)</i>                                                                                             | 9 867          | 9 454          |
|                                                                                                                              | 93 862         | 93 470         |
| Engagements et éventualités <i>(note 30)</i>                                                                                 |                |                |
| Capitaux propres                                                                                                             |                |                |
| Capital-actions <i>(note 21)</i>                                                                                             |                |                |
| Actions privilégiées                                                                                                         | 7 747          | 7 747          |
| Actions ordinaires <i>(2 025 et 2 022 actions en circulation au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, respectivement)</i> | 64 746         | 64 677         |
| Surplus d'apport                                                                                                             | 187            | —              |
| Déficit                                                                                                                      | (6 314)        | (5 538)        |
| Cumul des autres éléments du résultat global <i>(note 23)</i>                                                                | (272)          | 2 672          |
| Participation croisée                                                                                                        | (51)           | (88)           |
| <b>Total des capitaux propres d'Enbridge Inc.</b>                                                                            | <b>66 043</b>  | <b>69 470</b>  |
| Participations ne donnant pas le contrôle <i>(note 20)</i>                                                                   | 3 364          | 3 965          |
|                                                                                                                              | 69 407         | 73 435         |
| <b>Total des passifs et capitaux propres</b>                                                                                 | <b>163 269</b> | <b>166 905</b> |

Entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») *(note 12)*

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration

« signé »

**Gregory L. Ebel**  
Président du conseil

« signé »

**J. Herb England**  
Administrateur

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                      | <u>Page</u> |
|----------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1. Description des activités                                         | 11          |
| 2. Principales conventions comptables                                | 12          |
| 3. Modifications de conventions comptables                           | 23          |
| 4. Produits                                                          | 26          |
| 5. Informations sectorielles                                         | 30          |
| 6. Résultat par action ordinaire                                     | 31          |
| 7. Questions de nature réglementaire                                 | 32          |
| 8. Acquisitions et cessions                                          | 34          |
| 9. Comptes débiteurs et autres créances                              | 41          |
| 10. Stocks                                                           | 41          |
| 11. Immobilisations corporelles                                      | 41          |
| 12. Entités à détenteurs de droits variables                         | 42          |
| 13. Placements à long terme                                          | 46          |
| 14. Placements à long terme soumis à restrictions                    | 47          |
| 15. Actifs incorporels                                               | 48          |
| 16. Écart d'acquisition                                              | 49          |
| 17. Comptes créditeurs et autres dettes                              | 50          |
| 18. Dette                                                            | 50          |
| 19. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations       | 55          |
| 20. Participations ne donnant pas le contrôle                        | 56          |
| 21. Capital-actions                                                  | 58          |
| 22. Régimes d'options sur actions et d'unités d'actions              | 61          |
| 23. Composantes du cumul des autres éléments du résultat global      | 64          |
| 24. Gestion des risques et instruments financiers                    | 65          |
| 25. Impôts sur les bénéfices                                         | 77          |
| 26. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite | 80          |
| 27. Contrats de location                                             | 88          |
| 28. Variation de l'actif et du passif d'exploitation                 | 89          |
| 29. Opérations entre apparentés                                      | 90          |
| 30. Engagements et éventualités                                      | 91          |
| 31. Garanties                                                        | 92          |
| 32. Tableaux de consolidation résumés                                | 93          |
| 33. Information financière trimestrielle (non auditée)               | 103         |

## **1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS**

Dans le présent rapport, à moins que le contexte ne leur donne un sens différent, les termes « nous », « nos », « notre » et « Enbridge » renvoient collectivement à Enbridge Inc. et à ses filiales. Ces termes ne sont utilisés qu'à des fins de commodité et ne se veulent pas une description précise d'une quelconque entité juridique distincte d'Enbridge.

Enbridge est une société cotée en bourse du secteur du transport et de la distribution d'énergie. Nous exerçons nos activités dans les cinq secteurs d'activité suivants : Oléoducs, Transport de gaz et services intermédiaires, Distribution et stockage de gaz, Production d'énergie renouvelable ainsi que Services énergétiques. Ces secteurs isolables sont les unités fonctionnelles stratégiques que la haute direction a établies dans le but de nous permettre d'atteindre nos objectifs à long terme plus facilement, d'aider à la prise de décisions en matière d'affectation des ressources et d'évaluer le rendement de l'exploitation.

### **OLÉODUCS**

Le secteur Oléoducs comprend l'exploitation de pipelines de transport de divers types de pétrole brut et d'autres hydrocarbures liquides ainsi que des terminaux s'y rattachant, au Canada et aux États-Unis, et comprend le réseau principal, le réseau régional des sables bitumineux, les installations de la côte du golfe et du milieu du continent, le pipeline Southern Lights, le réseau Express-Platte, le réseau Bakken, ainsi que les pipelines d'amenée et autres.

### **TRANSPORT DE GAZ ET SERVICES INTERMÉDIAIRES**

Le secteur Transport de gaz et services intermédiaires regroupe des participations dans des gazoducs et des installations de collecte et de traitement de gaz naturel au Canada et aux États-Unis et comprend notamment le secteur Transport de gaz aux États-Unis, le secteur Transport de gaz au Canada, le secteur intermédiaire aux États-Unis et d'autres entités.

### **DISTRIBUTION ET STOCKAGE DE GAZ**

Le secteur Distribution et stockage de gaz englobe les activités de nos entreprises de services publics de gaz naturel, dont la majeure partie est exercée par Enbridge Gas, qui fournit des services aux clients résidentiels, commerciaux et industriels situés en Ontario. Ce secteur comprend également nos activités de distribution de gaz au Québec ainsi qu'une participation dans Noverco, qui détient une participation majoritaire dans une filiale exerçant des activités de transport et de distribution d'énergie principalement au Québec.

### **PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE**

Le secteur Production d'énergie renouvelable se compose essentiellement de participations dans des actifs de production d'énergie éolienne, solaire et géothermique ainsi que dans des actifs de récupération de la chaleur résiduelle et de transport. En Amérique du Nord, ces actifs sont situés principalement en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario et au Québec ainsi que dans les États du Colorado, du Texas, de l'Indiana et de la Virginie-Occidentale. Nous détenons également des actifs éoliens extracôtiers en service et en cours d'aménagement situés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France.

### **SERVICES ÉNERGÉTIQUES**

Les entreprises du secteur Services énergétiques au Canada et aux États-Unis exercent des activités de commercialisation de marchandises et assurent des services de logistique connexes afin de gérer nos volumes ayant fait l'objet d'un engagement sur divers réseaux pipeliniers. Le secteur Services énergétiques propose également des services de commercialisation d'énergie à des raffineurs, à des producteurs et à d'autres clients en Amérique du Nord.

### **ÉLIMINATIONS ET DIVERS**

En plus des secteurs ci-dessus, l'unité Éliminations et divers comprend les charges d'exploitation et d'administration ainsi que l'incidence du dénouement de couverture du change qui ne sont pas attribuables à un secteur d'exploitation donné. Elle comprend également les activités d'expansion de nouvelles entreprises et les placements non sectoriels.

## **RACHAT DES TITRES D'ENTITÉS DÉTENUES À TITRE DE PROMOTEUR**

Au quatrième trimestre de 2018, Enbridge a réalisé le rachat des titres de ses entités détenues à titre de promoteur, soit SEP, EEP, Enbridge Energy Management, L.L.C. (« EEM ») et ENF (collectivement dans le présent document, les « entités détenues à titre de promoteur »), dans le cadre d'une série d'opérations de regroupement distinctes aux termes desquelles nous avons acquis tous les titres de capitaux propres en circulation des entités détenues à titre de promoteur que nous ne détenions pas en propriété véritable (collectivement, le « rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur »). Pour un complément d'information sur ces transactions, se reporter à la *note 20 – Participations ne donnant pas le contrôle*.

## **ACQUISITION DE SPECTRA ENERGY CORP**

Le 27 février 2017, Enbridge et Spectra Energy Corp (« Spectra Energy ») se sont regroupées dans une opération de fusion à contrepartie en actions pour un prix d'achat de 37,5 G\$. Aux termes des conditions de l'opération de fusion, les actionnaires de Spectra Energy ont reçu 0,984 action ordinaire d'Enbridge par action ordinaire de Spectra Energy, ce qui a eu pour effet de conférer à Enbridge la propriété entière de Spectra Energy. Pour plus d'information sur la transaction, se reporter à la *note 8 – Acquisitions et cessions*.

## **CESSIONS**

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, nous nous sommes départis d'un certain nombre de nos actifs non essentiels. Pour plus d'information sur ces transactions, se reporter à la *note 8 – Acquisitions et cessions*.

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars canadiens. En tant que société inscrite à la SEC, nous sommes autorisés à recourir aux PCGR des États-Unis afin de remplir nos obligations d'information continue au Canada et aux États-Unis.

## **MODE DE PRÉSENTATION ET UTILISATION D'ESTIMATIONS**

Afin de dresser les états financiers selon les PCGR des États-Unis, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, des produits et des charges ainsi que sur les informations fournies par voie de notes dans les états financiers consolidés sur les actifs et passifs éventuels. Les principales estimations et hypothèses retenues dans la préparation des états financiers consolidés portent notamment sur les éléments suivants : la valeur comptable des actifs et passifs réglementaires (*note 7*); la ventilation du prix d'achat (*note 8*); les produits non facturés; les taux d'amortissement et la valeur comptable des immobilisations corporelles (*note 11*); les taux d'amortissement des actifs incorporels (*note 15*); l'évaluation de l'écart d'acquisition (*note 16*); la juste valeur des OMHS (*note 19*); l'évaluation de la rémunération à base d'actions (*note 22*); la juste valeur des instruments financiers (*note 24*); les impôts sur les bénéfices (*note 25*); les hypothèses utilisées dans l'évaluation des obligations au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite (« ACR ») (*note 26*); les engagements et éventualités (*note 30*); et l'estimation des pertes liées aux obligations de remise en état (*note 30*). Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## **PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

Les états financiers consolidés comprennent nos comptes, ceux de nos filiales ainsi que ceux d'EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Une EDDV est une entité juridique qui ne dispose pas de suffisamment de capitaux propres à risque pour financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel ou qui est structurée de telle sorte que les participants aux capitaux propres n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions importantes se rapportant aux activités de l'entité au moyen de droits de vote ou ne participent pas de manière notable aux gains et aux pertes de l'entité. À la conclusion d'une entente contractuelle, nous procédons à une évaluation pour déterminer si l'entente contient des droits variables dans une entité juridique et si cette entité juridique constitue une EDDV. Le principal bénéficiaire est celui qui possède le pouvoir de diriger les activités de l'EDDV qui ont l'incidence la plus importante sur la performance économique de l'entité et l'obligation d'absorber les pertes ou le droit de recevoir les avantages de l'EDDV qui pourraient être importants pour l'EDDV. Si nous concluons que nous sommes le principal bénéficiaire d'une EDDV, nous consolidons cette dernière. Nous évaluons tous les droits variables dans l'entité et recourons à notre jugement pour déterminer si nous en sommes le principal bénéficiaire. D'autres facteurs qualitatifs sont pris en compte, comme la responsabilité de la prise de décisions, la structure du capital de l'EDDV, le partage des risques et des avantages, les ententes contractuelles conclues avec l'EDDV, les droits de vote et le degré de participation d'autres parties. Nous évaluons la détermination du principal bénéficiaire d'une EDDV de façon continue, s'il se produit certains changements dans les faits et circonstances liés à une EDDV. Les états financiers consolidés comprennent également les comptes de toute société en commandite dont nous sommes le commandité et dont, d'après tous les faits et circonstances pertinents, nous détenons le contrôle, à moins que le commanditaire détienne des droits de participation substantiels ou un droit de limogeage réel. Pour certains placements pour lesquels nous conservons une participation indivise dans les actifs et les passifs, nous comptabilisons notre quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges. Si une entité n'est pas définie comme une EDDV, le modèle d'entité à détenteurs de droits de vote est appliqué lorsqu'un investisseur détenant la majorité des droits de vote consolide l'entité.

Tous les comptes réciproques et transactions intersociétés importants sont éliminés à la consolidation. Les participations dans des filiales représentées par d'autres parties qui ne contrôlent pas l'entité sont présentées dans les états financiers consolidés à titre d'activités et de soldes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et aux participations ne donnant pas le contrôle rachetables. Les participations et les entités sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

## **RÉGLEMENTATION**

Certains volets de nos activités sont régis par divers organismes, y compris la Régie, la FERC, l'Alberta Energy Regulator, la CÉO et la Régie de l'énergie du Québec. Les organismes de réglementation régissent divers aspects, notamment la construction, la tarification et les pratiques de tarification sous-jacentes ainsi que les ententes de tarification avec les clients. L'incidence économique des mesures prises par un organisme de réglementation donné devant être prise en compte, il se peut que le moment choisi pour constater certains produits et certaines charges dans le cadre de ces activités diffère de celui qui aurait autrement été prévu en vertu des PCGR des États-Unis pour des entités exerçant des activités à tarifs non réglementés.

Les actifs réglementaires correspondent aux montants que la société compte recouvrer, au moyen des tarifs, auprès des clients au cours de périodes futures. Les passifs réglementaires correspondent aux montants que la société compte rembourser, au moyen des tarifs, aux clients au cours de périodes futures ou qu'elle compte payer pour couvrir les coûts futurs liés à l'abandon se rapportant à l'ICQF de la Régie. Les actifs réglementaires à long terme sont inscrits au poste « Montants reportés et autres actifs » et les actifs réglementaires à court terme, au poste « Comptes débiteurs et autres créances ». Les passifs réglementaires à long terme sont inscrits au poste « Autres passifs à long terme » et les passifs réglementaires à court terme, au poste « Comptes créditeurs et autres dettes ». Si nous prenons connaissance d'un événement indiquant une perte de valeur éventuelle, les actifs réglementaires font l'objet d'un test de dépréciation. La comptabilisation des actifs et des passifs réglementaires est fondée sur les mesures prises ou devant être prises par l'organisme de réglementation. Le moment et le montant du recouvrement ou du règlement des soldes réglementaires peuvent différer sensiblement de ceux qui

sont enregistrés si les mesures prises par l'organisme de réglementation diffèrent de celles auxquelles nous nous attendons. En l'absence de réglementation tarifaire, nous ne comptabiliserions pas, en règle générale, d'actifs ou de passifs réglementaires et l'incidence sur le résultat devrait être comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les charges sont engagées ou les produits sont gagnés. Un actif ou un passif réglementaire est comptabilisé au titre des impôts reportés lorsque l'on s'attend à ce que les montants soient recouvrés ou réglés au moyen de tarifs futurs approuvés par les organismes de réglementation.

La provision pour les fonds utilisés pendant la construction est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles, et elle est amortie sur les périodes futures comme partie intégrante du coût total de l'actif correspondant. Cette provision comprend une composante intérêts et, si l'organisme de réglementation l'approuve, une composante liée au coût des capitaux propres, lesquelles sont toutes deux capitalisées en fonction des taux établis par entente réglementaire. L'incidence sur le résultat correspondante est prise en compte au poste « Charge d'intérêts », pour la composante intérêts, et au poste « Autres produits », pour la composante capitaux propres. En l'absence d'une réglementation tarifaire, nous capitaliserions la composante intérêts à un taux de capitalisation fondé sur le coût d'emprunt, alors que la composante capitaux propres capitalisés, le résultat connexe établi pour la période de construction et l'amortissement ultérieur se rapportant à la composante capitaux propres ne seraient pas comptabilisés.

Dans le cas de certaines activités réglementées visées par les indications des PCGR des États-Unis portant sur les programmes d'application progressive des tarifs, les taux d'amortissement négociés recouvrés au moyen des droits de transport peuvent être inférieurs à la charge d'amortissement calculée conformément aux PCGR des États-Unis pendant les premières années des contrats à long terme, mais recouvrée au cours de périodes ultérieures lorsque les droits excèdent l'amortissement. La charge d'amortissement sur de tels actifs est comptabilisée conformément aux PCGR des États-Unis et aucun actif réglementaire reporté n'est constaté (*note 7*).

## **CONSTATATION DES PRODUITS**

Les produits des secteurs non réglementés sont inscrits lorsque les produits ont été livrés ou les services fournis, que le montant des produits peut être évalué de façon fiable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. La solvabilité des clients est évaluée avant la signature du contrat et pendant toute la durée du contrat. Certains produits tirés des activités liées aux oléoducs et aux gazoducs sont constatés conformément aux modalités de contrats de livraison plutôt que selon les droits encaissés.

Les contrats d'expédition ferme à long terme, aux termes desquels les expéditeurs sont tenus de payer des montants fixes au prorata sur la durée du contrat, peu importe les volumes expédiés, peuvent être assortis de droits de rattrapage. Les expéditeurs accumulent des droits de rattrapage lorsque le volume minimal prévu aux termes des engagements n'est pas expédié au cours de la période visée, mais, dans certaines circonstances, ces droits peuvent servir à annuler des excédents au cours de périodes futures, sous réserve des périodes d'échéance. Nous comptabilisons les produits associés aux droits de rattrapage à la première des dates suivantes : lorsque le volume de rattrapage est expédié, lorsque les droits de rattrapage expirent ou lorsqu'il est établi que la probabilité que l'expéditeur utilise les droits de rattrapage est faible.

Aux termes de certains contrats de transport par pipeline extracôtier, Enbridge est tenue de fournir des services de transport pour la durée de vie des gisements productifs sous-jacents. Selon ces contrats, les expéditeurs lui versent des droits mensuels fixes pendant une période définie qui peut être plus courte que la durée de vie estimative des réserves que renferment les gisements en question, de sorte que la durée des contrats est plus longue que la période des recouvrements en trésorerie. Les produits tirés des droits mensuels fixes sont constatés au prorata du volume engagé offert aux expéditeurs pour toute la durée contractuelle, sans prise en compte du moment des encaissements. Pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017, la trésorerie reçue, déduction faite des produits comptabilisés au titre de contrats assortis de droits de rattrapage et d'autres ententes de produits reportés, s'est respectivement établie à 169 M\$, 208 M\$ et 196 M\$.

Quant aux secteurs à tarifs réglementés, les produits sont constatés conformément aux ententes sous-jacentes approuvées par les organismes de réglementation. Les produits tirés des services publics de distribution de gaz naturel sont comptabilisés d'après les relevés réguliers des compteurs et selon l'estimation qui est faite de la consommation des clients entre leur dernier relevé des compteurs et la fin de la période. Les estimations se fondent sur les antécédents de consommation et le nombre de degrés-jours de chauffage atteint. Le nombre de degrés-jours de chauffage est une mesure du froid et constitue une indication des volumes de gaz naturel nécessaires pour le chauffage dans la zone visée par notre franchise de distribution. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le bénéfice tiré du réseau principal au Canada (hormis les canalisations 8 et 9) est assujéti à une ETC, selon laquelle les produits sont comptabilisés lorsque les services sont fournis. À cette date, nous avons abandonné l'application prospective de la comptabilisation des tarifs réglementés pour ces actifs, sauf pour ce qui est des impôts exigibles, visés par une ordonnance tarifaire particulière.

Notre secteur Services énergétiques conclut des contrats d'achat et de vente de marchandises qui sont comptabilisés au montant brut parce que les contrats s'y rattachant ne sont pas détenus à des fins de transaction et parce nous agissons pour notre propre compte dans ces transactions. En ce qui concerne nos contrats de commercialisation de l'énergie, une estimation des produits et des coûts des marchandises pour le mois de décembre est prise en compte dans les états consolidés des résultats de chaque exercice d'après les meilleures données disponibles sur les volumes et les prix des marchandises livrées et reçues.

## **INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET COUVERTURE**

### **Instruments dérivés non admissibles**

Les instruments dérivés non admissibles sont principalement utilisés à titre de couverture économique de l'exposition des résultats aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises. Ils sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats dans les produits tirés du transport et des autres services, dans les coûts des marchandises, dans les charges d'exploitation et d'administration, dans les autres produits (charges) et dans la charge d'intérêts.

### **Instruments dérivés désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible**

Nous avons recours à des instruments financiers dérivés pour atténuer notre exposition aux variations des prix des marchandises, des taux de change, des taux d'intérêt et de certains frais de rémunération liée au cours de notre action. La comptabilité de couverture est facultative. Pour l'appliquer, Enbridge doit documenter les relations de couverture et vérifier régulièrement si les éléments de couverture sont efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts sous-jacents. Nous présentons l'incidence des éléments de couverture sur le résultat avec les opérations de couverture. Les instruments dérivés désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible sont classés comme couvertures de flux de trésorerie, couvertures de juste valeur ou couvertures d'investissement net.

### **Couvertures de flux de trésorerie**

Nous avons recours à des couvertures de flux de trésorerie pour gérer notre exposition aux variations des prix des marchandises, des taux de change, des taux d'intérêt et de certains frais de rémunération liée au cours de notre action. La variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie est inscrite dans les autres éléments du résultat global, puis reclassée à l'état des résultats lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat.

Si un instrument dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie cesse d'être efficace ou s'il est liquidé, la comptabilité de couverture prend fin, et les gains ou pertes à cette date sont reportés dans les autres éléments du résultat global et sont comptabilisés en résultats en même temps que l'opération connexe. S'il devient improbable qu'une opération prévue couverte se réalise, les gains ou pertes sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les gains ou pertes ultérieurs attribuables à des instruments dérivés à l'égard desquels la société a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture sont portés aux résultats de la période au cours de laquelle ils surviennent.

### **Couvertures de juste valeur**

Nous pouvons avoir recours à des couvertures de juste valeur pour couvrir la juste valeur d'instruments de créance. Les variations de la juste valeur d'instruments de couverture sont portées aux résultats avec celles de la juste valeur du risque couvert pour les actifs ou passifs désignés comme faisant partie intégrante de la relation de couverture. Si une couverture de juste valeur est abandonnée ou cesse d'être efficace, le risque couvert pour l'actif ou le passif cesse d'être évalué à la juste valeur, et l'ajustement cumulatif (en fonction de la juste valeur) de la valeur comptable de l'élément couvert est comptabilisé dans les résultats sur la durée de vie restante de cet élément.

### **Couvertures d'investissement net**

Les gains et les pertes découlant de la conversion de l'investissement net dans des établissements étrangers de leur monnaie fonctionnelle dans la monnaie de présentation d'Enbridge – à savoir, le dollar canadien – sont comptabilisés à titre d'écarts de conversion cumulatifs, qui sont une composante des autres éléments du résultat global. Nous désignons les dérivés de change et les instruments d'emprunt libellés en dollars américains comme couvertures de notre investissement net dans des établissements étrangers établis en dollars américains. Par conséquent, la variation de la juste valeur des dérivés de change et la conversion des instruments d'emprunt libellés en dollars américains sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats lorsqu'il y a réduction de l'investissement net couvert par suite de la cession d'un établissement étranger.

### **Classement des instruments dérivés**

Nous inscrivons aux états consolidés de la situation financière la juste valeur de marché des instruments dérivés dans l'actif ou le passif à court terme ou à long terme, selon le moment où ces instruments sont réglés et où les flux de trésorerie connexes sont générés. La part de la juste valeur liée aux flux de trésorerie générés après plus d'un an est classée dans les éléments à long terme.

Les rentrées et les sorties de trésorerie liées à des instruments dérivés sont classées en tant qu'activités d'exploitation dans les états consolidés des flux de trésorerie.

### **Compensation au bilan**

Les actifs et passifs découlant d'instruments dérivés peuvent être compensés aux états consolidés de la situation financière lorsque nous avons le droit juridique exécutoire de compensation et que nous avons l'intention de procéder au règlement de ces instruments pour le montant net.

### **Coûts de transaction**

Les coûts de transaction sont des coûts supplémentaires directement liés à l'acquisition d'un actif financier ou à l'émission d'un passif financier. Nous engageons des coûts de transaction principalement à l'émission de titres de créance et les comptabilisons en réduction de la dette à long terme aux états de la situation financière. Ces coûts sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif sur la durée de la dette connexe et sont comptabilisés à titre de charge d'intérêts.

### **PARTICIPATIONS DANS DES SATELLITES**

Les participations dans des satellites sur lesquelles nous exerçons une influence notable, mais qui ne nous donnent pas le contrôle sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Les participations dans des satellites sont évaluées initialement au coût ajusté pour tenir compte de notre quote-part dans les bénéfices non répartis ou la perte des satellites. Les participations dans des satellites sont augmentées du montant des apports aux satellites et diminuées du montant des distributions reçues des satellites. Dans la mesure où un satellite entreprend des mesures qui sont nécessaires pour amorcer les principales activités prévues, nous inscrivons à l'actif le coût financier de la participation pour la période.

### **PLACEMENTS À LONG TERME SOUMIS À RESTRICTIONS**

Les placements à long terme qui sont soumis à des restrictions en matière de retrait ou d'utilisation, aux fins de l'ICQF de la Régie, sont présentés au poste « Placements à long terme soumis à restrictions » des états consolidés de la situation financière.

## **AUTRES PLACEMENTS**

Généralement, nous classons nos participations dans des entités sur lesquelles nous n'exerçons pas une influence notable et dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement dans les autres placements évalués à la juste valeur et comptabilisés au coût diminué de la perte de valeur, le cas échéant, auquel sont ajoutés ou duquel sont déduits les changements résultant des variations des prix observables lors de transactions normales visant un placement identique ou similaire du même émetteur. Les placements dans des titres de capitaux propres évalués à la juste valeur sont passés en revue à chaque période de présentation de l'information financière pour déceler des indices de dépréciation. Les participations dans des entités dont la juste valeur peut être déterminée facilement sont classées dans les placements disponibles à la vente et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dividendes reçus au titre des placements dans des titres de capitaux propres sont inscrits à l'état des résultats lorsque le droit de recevoir le paiement est établi.

Les placements dans des titres d'emprunt sont classés dans les placements disponibles à la vente évalués à la juste valeur par le biais du cumul des autres éléments du résultat global ou dans les placements détenus jusqu'à l'échéance évalués au coût après amortissement.

## **PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE**

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations attribuables à des tiers dans certaines filiales consolidées. La participation que nous ne détenons pas dans ces entités est présentée comme participation ne donnant pas le contrôle sous la rubrique « Capitaux propres » des états consolidés de la situation financière.

## **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

La méthode du report variable est utilisée pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Les actifs et passifs d'impôts reportés sont calculés en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts reportés sont mesurés au taux d'imposition censé s'appliquer au moment de la résorption des écarts. Pour nos activités réglementées, un passif ou un actif d'impôts reportés est comptabilisé ainsi que l'actif ou le passif réglementaire correspondant dans la mesure où les impôts peuvent être recouvrés au moyen des tarifs. Les intérêts et les pénalités d'ordre fiscal sont pris en compte dans les impôts sur les bénéfices.

## **OPÉRATIONS EN DEVISES ET CONVERSION DES DEVISES**

Les opérations en devises désignent les opérations dont les montants sont libellés dans une monnaie autre que celle du principal environnement économique dans lequel évolue Enbridge ou une filiale présentant l'information financière, monnaie qu'on appelle la monnaie fonctionnelle. Les opérations libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et pertes de change découlant de la conversion des actifs et passifs monétaires sont comptabilisés dans les états consolidés des résultats de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les gains et pertes de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles des établissements étrangers dans notre monnaie de présentation, soit le dollar canadien, sont portés à l'écart de conversion dans le cumul des autres éléments du résultat global et sont comptabilisés en résultat après la vente de l'établissement étranger. Les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, et les produits et les charges le sont aux taux de change mensuels moyens.

## **TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La trésorerie et les équivalents comprennent les placements à court terme dont l'échéance à l'achat est d'au plus trois mois.

## **TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS**

La trésorerie et les équivalents qui, conformément à des ententes commerciales, sont soumis à des restrictions en ce qui concerne les prélèvements ou l'usage sont présentés dans le compte « Trésorerie soumise à restrictions » aux états consolidés de la situation financière.

## **PRÊTS ET CRÉANCES**

Les billets à long terme à recevoir de sociétés affiliées sont évalués au coût après amortissement, établi selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur comptabilisée. Les comptes débiteurs et autres créances sont évalués au coût.

## **PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES**

La provision pour créances douteuses est déterminée d'après l'historique de recouvrement. Lorsque nous considérons qu'il est improbable que d'autres mesures de recouvrement se révèlent fructueuses, le montant de la provision pour créances douteuses est imputé aux comptes débiteurs irrécouvrables.

## **DÉSÉQUILIBRES DES VOLUMES DE GAZ NATUREL**

Les états de la situation financière comprennent les soldes en nature résultant de l'écart entre les volumes de gaz reçus et ceux livrés aux clients. Comme certains déséquilibres sont réglés en nature, les variations des soldes n'ont pas d'incidence sur nos états consolidés des résultats ou nos états consolidés des flux de trésorerie. La majeure partie des volumes de gaz naturel qui nous sont dus ou que nous devons sont évalués selon les indices de marché du gaz naturel à la date de clôture.

## **STOCKS**

Les stocks comprennent du gaz naturel en stockage détenu par Enbridge Gas et du pétrole brut et du gaz naturel détenus essentiellement par des entreprises de services énergétiques du secteur Services énergétiques. Le gaz naturel en stockage détenu par Enbridge Gas est inscrit aux prix trimestriels approuvés par la CÉO dans le cadre de la détermination des tarifs de distribution. Le coût réel du gaz acheté peut différer du prix approuvé par la CÉO. La différence entre le prix approuvé et le coût réel du gaz acheté est reportée en tant que passif devant faire l'objet d'un remboursement futur ou en tant qu'actif visé par un recouvrement, selon les modalités approuvées par la CÉO. Les stocks d'autres marchandises sont comptabilisés au coût, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure. À leur sortie, les autres marchandises sont comptabilisées dans le compte « Coûts des marchandises » aux états consolidés des résultats, en fonction du coût moyen pondéré des stocks, compte tenu de tout ajustement comptabilisé afin de ramener les stocks à leur valeur de marché.

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique. Les dépenses se rapportant aux projets de construction et d'expansion, aux grands travaux de rénovation et aux améliorations sont capitalisées. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les dépenses se rapportant au développement d'un projet sont capitalisées si elles sont censées rapporter un avantage futur. Nous capitalisons les intérêts engagés pendant la construction d'actifs à tarifs non réglementés. Pour les actifs à tarifs réglementés, la provision pour les fonds utilisés pendant la construction est portée au coût des immobilisations corporelles et amortie sur les périodes futures comme une composante du coût total de l'actif en question. La provision pour les fonds utilisés pendant la construction comprend une composante intérêts et, si elle est approuvée par l'organisme de réglementation, une composante coût des capitaux propres.

La société utilise deux méthodes d'amortissement principales. L'amortissement des actifs distincts est généralement calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de ces actifs dès leur mise en service. Pour les groupes d'actifs fortement homogènes dont la durée de vie utile est comparable, la méthode de comptabilisation de mise en commun des immobilisations corporelles est appliquée, selon laquelle les actifs similaires sont regroupés et amortis comme un seul groupe. Lorsque les actifs d'un groupe sont mis hors service ou autrement cédés, les gains et les pertes ne sont habituellement pas pris en compte dans le résultat, mais ils sont comptabilisés à titre d'ajustement de l'amortissement cumulé.

## **MONTANTS REPORTÉS ET AUTRES ACTIFS**

Les montants reportés et autres actifs comprennent principalement les coûts dont le recouvrement au moyen de tarifs futurs a été ou sera probablement autorisé par les organismes de réglementation. Ces coûts comprennent les impôts reportés, les créances en vertu de contrats de livraison à long terme, les instruments financiers dérivés et les gains et pertes actuariels attribuables aux régimes de retraite à prestations déterminées.

## **ACTIFS INCORPORELS**

Les actifs incorporels sont principalement constitués de certains coûts liés aux logiciels, de relations avec la clientèle et de quotas d'émission. Nous capitalisons les coûts engagés au stade du développement des applications des projets logiciels à usage interne. Les relations avec la clientèle représentent les relations qui sous-tendent les ententes à long terme conclues avec les clients et sont capitalisées au moment de l'acquisition. Du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 3 juillet 2018, inclusivement, des quotas d'émission, qui sont comptabilisés au coût initial, ont été acquis afin de respecter les obligations de conformité relatives aux gaz à effet de serre. Les actifs incorporels sont en général amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée prévue, à partir du moment où ces actifs sont prêts à être utilisés, à l'exception des quotas d'émission, lesquels ne sont pas amortis puisqu'ils seront utilisés pour répondre aux obligations de conformité à mesure qu'elles deviendront exigibles.

## **ÉCART D'ACQUISITION**

Dans le cadre d'une acquisition d'entreprise, l'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. La valeur comptable de l'écart d'acquisition, qui n'est pas amortie, fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il survient des événements ou des changements de circonstances qui indiquent que la valeur comptable de l'écart d'acquisition peut s'être dépréciée. Nous réalisons notre examen annuel du solde de l'écart d'acquisition le 1<sup>er</sup> avril.

Nous soumettons l'écart d'acquisition à un test de dépréciation annuel au niveau des unités d'exploitation, que nous définissons en déterminant si les composantes de nos secteurs d'exploitation constituent une entreprise pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles, peu importe que la direction du secteur examine régulièrement les résultats d'exploitation liés à ces composantes et peu importe que les caractéristiques économiques et réglementaires soient similaires.

Nous avons l'option d'évaluer en premier lieu des facteurs qualitatifs pour déterminer s'il y a lieu de soumettre l'écart d'acquisition à un test de dépréciation quantitatif. Dans le cadre de l'évaluation qualitative, nous déterminons les facteurs permettant d'établir la juste valeur pour chaque unité d'exploitation et déterminons si les événements et circonstances pertinents ont eu une incidence positive ou négative sur ces facteurs depuis la dernière évaluation de la juste valeur. Notre évaluation comprend notamment l'évaluation des tendances macroéconomiques, des contextes réglementaires, de l'accessibilité au capital, des tendances touchant le bénéfice d'exploitation ainsi que de la conjoncture du secteur. En nous fondant sur notre évaluation des facteurs qualitatifs, si nous déterminons qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'une unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, nous procédons à un test de dépréciation quantitatif de l'écart d'acquisition.

Ce test consiste à déterminer la juste valeur de nos unités d'exploitation et à comparer ces justes valeurs à la valeur comptable de chaque unité d'exploitation. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition qui lui est attribué, dépasse sa juste valeur, la perte de valeur de l'écart d'acquisition correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'unité d'exploitation sur la juste valeur. Ce montant ne doit pas être supérieur à la valeur comptable de l'écart d'acquisition. La juste valeur des unités d'exploitation est estimée en combinant des techniques reposant sur un modèle de flux de trésorerie actualisés et sur des multiples de capitalisation. La détermination de la juste valeur au moyen du modèle de flux de trésorerie actualisés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses liées aux taux d'actualisation, au bénéfice d'exploitation projeté, aux taux de croissance finaux, aux dépenses en immobilisations et aux niveaux du fonds de roulement. Les projections de flux de trésorerie tiennent compte des hypothèses et des jugements importants relatifs au taux de croissance des produits et aux dépenses en immobilisations futures prévues. La détermination de la juste valeur au moyen de multiples de capitalisation nécessite la formulation d'hypothèses relativement aux bénéfices prévisibles et aux multiples de capitalisation des unités d'exploitation.

La répartition de l'écart d'acquisition aux entreprises détenues en vue de la vente et aux entreprises cédées est fondée sur la juste valeur relative des entreprises qui composent l'unité d'exploitation.

### **DÉPRÉCIATION**

Nous examinons la valeur comptable de nos actifs à long terme lorsque des événements ou des changements de circonstances le justifient. S'il est établi que la valeur comptable d'un actif dépasse les flux de trésorerie non actualisés prévus, nous calculons la juste valeur en fonction des flux de trésorerie actualisés et déprécions les actifs d'un montant correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

En ce qui a trait aux placements dans des titres de créance et aux participations dans des satellites, nous déterminons à la date de clôture si des éléments probants objectifs indiquent qu'un actif financier a subi une dépréciation. Pour ce faire, nous effectuons une analyse quantitative et qualitative des facteurs qui influent sur le placement. Lorsque les éléments probants indiquent une dépréciation, nous évaluons les flux de trésorerie actualisés prévus au moyen de données observables sur le marché et déterminons si la perte de valeur est durable. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée dans les résultats, une réduction compensatoire étant imputée à la valeur comptable de l'actif.

En ce qui a trait aux autres actifs financiers, nous les soumettons à un test de dépréciation lorsque le recouvrement en temps opportun n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un élément probant indique une dépréciation, nous ramenons la valeur de l'actif financier à sa valeur de réalisation estimative, établie selon la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus.

### **OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS**

Les OMHS qui ont trait à la mise hors service d'actifs à long terme sont évaluées à la juste valeur et comptabilisées aux postes « Comptes créditeurs et autres dettes » ou « Autres passifs à long terme » dans la période au cours de laquelle elles peuvent être déterminées raisonnablement. La juste valeur avoisine le coût qu'un tiers facturerait pour exécuter les tâches nécessaires à la mise hors service de ces immobilisations et est comptabilisée à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus. Les OMHS sont ajoutées à la valeur comptable de l'immobilisation connexe et amorties sur la durée de vie utile de l'immobilisation. Le passif connexe augmente en raison de l'écoulement du temps, un montant correspondant à l'augmentation étant passé en charges, et ce passif diminue en fonction des frais réellement engagés pour le démantèlement et la remise en état des lieux. Les estimations de nos coûts de mise hors service peuvent varier à la suite de changements apportés aux estimations de coûts et aux exigences réglementaires.

### **RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE**

Nous offrons des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées ainsi que des régimes d'avantages complémentaires de retraite (« ACR »), qui offrent des protections de soins médicaux, de l'assurance vie ainsi que d'autres avantages complémentaires de retraite.

L'obligation au titre des régimes à prestations déterminées et le coût net des prestations sont estimés au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui tient compte des hypothèses les plus probables formulées par la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, à l'augmentation d'autres coûts, à l'âge de départ à la retraite des salariés et à d'autres facteurs actuariels, notamment les taux d'actualisation et de mortalité. L'obligation au titre des ACR et le coût net des prestations sont estimés au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services en attribuant des prestations aux années de service et en tenant compte du coût des prestations projetées.

Nous utilisons les tables de mortalité publiées par la Society of Actuaries aux États-Unis (mises à jour en 2019) et les tables de l'Institut canadien des actuaires (révisées en 2014) pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées découlant respectivement de notre régime de retraite offert aux États-Unis (le « régime américain ») et de nos régimes de retraite offerts au Canada (les « régimes canadiens »).

Nous déterminons les taux d'actualisation en fonction des taux des obligations à long terme de qualité supérieure de sociétés dont les échéances correspondent plus ou moins au calendrier des paiements futurs prévus aux termes de chacun de nos régimes.

Les actifs des régimes de retraite et d'ACR capitalisés sont évalués à la juste valeur. Le rendement prévu des actifs des régimes de retraite et d'ACR capitalisés est déterminé au moyen de valeurs liées au marché et d'hypothèses concernant la composition des portefeuilles de placement conformes aux politiques de placement établies pour ces régimes. Les valeurs liées au marché correspondent au rendement estimatif des placements selon les moyennes historiques à long terme pour des actifs similaires.

Les gains et pertes actuariels découlent de la différence entre le taux de rendement réel et le taux de rendement prévu des actifs du régime pour la période (pour les régimes de retraite et d'ACR capitalisés) ou des changements apportés aux hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées, notamment les taux d'actualisation, les changements du nombre des effectifs et l'indexation des salaires compte tenu de l'inflation.

L'excédent de la juste valeur de l'actif d'un régime par rapport à la juste valeur de l'obligation de ce régime est comptabilisé au poste « Montants reportés et autres actifs » aux états consolidés de la situation financière. L'excédent de la juste valeur de l'obligation d'un régime par rapport à la juste valeur de l'actif de ce régime est comptabilisé aux postes « Comptes créditeurs et autres dettes » et « Autres passifs à long terme » aux états consolidés de la situation financière.

Le coût net des prestations est passé en résultat et comprend les éléments suivants :

- le coût des prestations de retraite pour services rendus au cours de l'exercice par les salariés;
- le coût financier des obligations au titre des régimes de retraite;
- le rendement prévu de l'actif des régimes (pour les régimes de retraite et d'ACR capitalisés);
- l'amortissement du coût des services passés des régimes selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée résiduelle moyenne prévue de service du groupe de salariés actifs qui participent aux régimes;
- l'amortissement de l'excédent des gains et pertes actuariels nets cumulatifs non comptabilisés sur 10 % du plus élevé des obligations au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes, sur la durée résiduelle moyenne prévue de service du groupe de salariés actifs qui participent aux régimes.

Les gains et pertes actuariels nets cumulatifs non comptabilisés ainsi que le coût des services passés attribuables aux régimes de retraite à prestations déterminées pour nos entreprises autres que de services publics et aux régimes d'ACR à prestations déterminées sont présentés à titre de composante du cumul des autres éléments du résultat global aux états consolidés de la variation des capitaux propres. Tout gain ou perte actuariel non comptabilisé ainsi que les coûts des services passés et les crédits liés à ces régimes générés durant la période sont comptabilisés à titre de composante des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts. Les gains et pertes actuariels nets cumulatifs non comptabilisés ainsi que le coût des services passés attribuables aux régimes de retraite à prestations déterminées pour nos entreprises de services publics, lesquels ont été ou devraient être autorisés par les organismes de réglementation à être recouverts à même les tarifs futurs, sont présentés à titre de composante du poste « Montants reportés et autres actifs » aux états consolidés de la situation financière.

Nos entreprises de services publics comptabilisent également des ajustements au titre de la réglementation afin de rendre compte de l'écart entre certains coûts nets des prestations pour la période à des fins comptables et ceux aux fins de tarification. Les actifs et les passifs réglementaires compensatoires sont inscrits dans la mesure où il est probable que le coût net des prestations pour la période sera recouvert auprès des clients ou remboursé à ceux-ci, respectivement, au moyen des tarifs futurs. En l'absence d'une réglementation tarifaire, les actifs ou les passifs réglementaires ne seraient pas comptabilisés, et le coût net des prestations serait passé en résultat et dans les autres éléments du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à cotisations déterminées, les cotisations versées par Enbridge sont passées en charge dans la période au cours de laquelle elles sont versées.

### **RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**

Les options d'achat d'actions incitatives (« OAAI ») attribuées sont inscrites à la juste valeur. Selon la méthode de la juste valeur, la charge de rémunération est évaluée à la date de l'attribution en fonction de la juste valeur des OAAI attribuées qui est calculée selon la méthode de Black-Scholes-Merton et est comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période d'acquisition des droits ou sur la période devant s'écouler jusqu'à l'admissibilité à la retraite anticipée, selon la plus courte des deux, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport. Ce montant est ensuite viré au capital-actions à l'exercice des options.

Les droits rattachés aux unités d'actions fondées sur le rendement (« UAFR ») et aux unités d'actions restreintes (« UAR ») sont réglés en trésorerie, ce passif étant réévalué à chaque période. Les droits visant les UAFR sont acquis après trois ans et ceux visant les UAR le sont après 35 mois. Pendant le délai d'acquisition, une charge de rémunération est comptabilisée en fonction du nombre d'unités en circulation et du cours des actions d'Enbridge, et un montant compensatoire est porté au poste « Comptes créditeurs et autres dettes » ou « Autres passifs à long terme ». La valeur des UAFR est également fonction de notre rendement par rapport aux cibles énoncées dans le régime.

### **ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX**

Nous passons en charges ou capitalisons, selon le cas, les dépenses engagées au titre de la conformité à la réglementation en matière environnementale se rapportant à nos activités passées ou actuelles. Nous passons en charges les coûts engagés au titre des mesures de décontamination prises à l'égard des dommages environnementaux causés par des activités passées qui ne touchent pas des périodes futures en prévenant ou en éliminant la contamination ultérieure. Nous comptabilisons des passifs au titre des questions environnementales lorsque des évaluations indiquent que les mesures correctives sont probables et que les coûts peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les estimations relatives aux passifs environnementaux se fondent sur les données disponibles, les technologies existantes et les lois et règlements en vigueur actuellement, et tiennent compte des effets probables de l'inflation et d'autres facteurs. Ces montants tiennent également compte de l'expérience en matière de décontamination des sites, de l'expérience d'autres sociétés en matière de nettoyage et des données publiées par des organismes publics. Nos estimations pourraient être modifiées au cours des périodes futures en fonction des coûts réels ou de nouvelles informations, et elles sont inscrites à leur valeur non actualisée au poste « Autres passifs à long terme » des états consolidés de la situation financière. La possibilité d'engager des frais supplémentaires liés aux passifs environnementaux existe toujours compte tenu des écarts de l'une ou de l'ensemble des catégories décrites précédemment, notamment en raison de la modification ou de la mise à jour des exigences des organismes de réglementation ou en raison des amendes et des pénalités ainsi que des dépenses associées aux litiges et au règlement des demandes d'indemnisation. Nous évaluons les recouvrements au titre de la couverture d'assurance séparément du passif et, lorsqu'un recouvrement est probable, nous comptabilisons et présentons un actif séparément du passif connexe dans les états consolidés de la situation financière.

Des passifs au titre des autres engagements et éventualités sont comptabilisés lorsque, après avoir analysé entièrement les informations auxquelles nous avons accès, nous déterminons soit qu'un actif s'est probablement déprécié, soit qu'un passif a probablement été engagé, et que le montant de la perte de valeur ou de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Lorsqu'une fourchette de pertes probables peut être estimée, nous comptabilisons le montant le plus probable; si aucun montant n'est plus probable que les autres, nous comptabilisons le montant minimum de la fourchette des pertes probables. Nous passons en charges les frais juridiques liés aux pertes éventuelles à mesure que ces coûts sont engagés.

### 3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

#### MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucune modification de conventions comptables au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

#### ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

##### Ententes de services infonuagiques

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons adopté l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2018-15 et avons appliqué cette norme prospectivement. Cette nouvelle norme a été publiée pour établir des directives sur la comptabilisation des coûts engagés pour la mise en place d'une entente de services infonuagiques considérée comme un contrat de service. Cette norme précise qu'une entité doit appliquer l'ASC 350-40 portant sur les logiciels pour usage interne pour déterminer les coûts de mise en place liés à une entente d'hébergement considérée comme un contrat de service à capitaliser et ceux à passer en charges. Par ailleurs, les modifications apportées à la mise à jour exigent que les coûts capitalisés soient amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire en général sur la durée de l'entente et présentés au même poste de l'état des résultats que les frais payés pour le service d'hébergement, en plus de préciser que les coûts capitalisés doivent être présentés au même poste de l'état de la situation financière que les frais payés d'avance liés à l'entente d'hébergement. Cette norme exige également que les classements à l'état des flux de trésorerie reflètent la même cohérence. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

##### Améliorations à la comptabilité de couverture

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons adopté l'ASU 2017-12 selon une méthode rétrospective modifiée. Cette nouvelle norme a été publiée avec l'objectif de mieux aligner les activités de gestion des risques des entités et la comptabilité de couverture en résultant présentée dans les états financiers. Les modifications permettent la couverture de flux de trésorerie pour les composantes contractuellement spécifiées d'éléments financiers et non financiers. Conformément à cette nouvelle norme, il n'est plus nécessaire d'évaluer ni de comptabiliser l'inefficacité des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur de tels instruments seront comptabilisées dans le même poste de l'état des résultats que l'élément couvert. L'adoption de cette mise à jour comptable n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

##### Modification de la période d'amortissement pour certains titres de créance à prime remboursables par anticipation

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons adopté l'ASU 2017-08 selon une méthode rétrospective modifiée. Cette nouvelle norme a été publiée dans le but de ramener la période d'amortissement à la première date de rachat pour certains titres de créance à prime remboursables par anticipation. L'adoption de cette mise à jour comptable n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

##### Comptabilisation des contrats de location

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons adopté l'ASU 2016-02 *Leases (Topic 842)* selon une méthode rétrospective modifiée.

Nous comptabilisons une entente en tant que contrat de location lorsqu'un client a le droit d'obtenir la presque totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation d'un actif ainsi que le droit de superviser l'utilisation de cet actif. Nous comptabilisons des actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives s'y rattachant à l'état de la situation financière pour les contrats de location-exploitation dont la durée est d'au moins 12 mois. Nous avons décidé de ne pas séparer les composantes non locatives des composantes locatives correspondantes de nos contrats de location à titre de preneur et de comptabiliser ces deux composantes comme une composante unique. Nous combinons les composantes locatives et les composantes non locatives d'un contrat de location-exploitation à titre de preneur si certaines conditions sont réunies. Les actifs au titre de droits d'utilisation font l'objet d'un test de dépréciation selon la même méthode que celle utilisée pour les autres actifs à long terme, qui est décrite à la rubrique « Dépréciation » de la *note 2 – Principales conventions comptables* des états financiers consolidés annuels.

Les obligations locatives et les actifs au titre de droits d'utilisation requièrent l'exercice du jugement et l'application d'estimations pour déterminer la durée du contrat de location, les taux d'actualisation appropriés, le fait qu'une entente constitue ou non un contrat de location, l'existence ou l'absence d'indices de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation et la nécessité ou non de regrouper les actifs au titre de droits d'utilisation avec d'autres actifs à long terme aux fins du test de dépréciation.

Lors de l'adoption du Topic 842, nous avons choisi d'appliquer l'ensemble des mesures pratiques de transition permises conformément aux lignes directrices de transition. Le choix d'adopter l'ensemble des mesures pratiques permet à une entité, au cours de l'exercice d'adoption, de ne pas appliquer la nouvelle norme visant les contrats de location pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Lorsqu'elles appliquent l'ensemble des mesures pratiques, les entités ne sont pas tenues de réévaluer tout contrat échu ou en vigueur afin de déterminer s'il s'agit d'un contrat de location conformément à la nouvelle directive, si de tels contrats doivent être classés à titre de contrats de location et si les coûts directs initiaux capitalisés conformément aux règles actuelles continuent de respecter la définition de coûts directs initiaux conformément à la nouvelle directive. Nous avons également choisi d'appliquer les mesures pratiques de transition relatives aux servitudes foncières, de manière à reporter le traitement comptable des servitudes foncières liées à des ententes entrées en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, des actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives correspondantes de 771 M\$ ont été comptabilisés relativement à l'adoption du Topic 842, montant auquel s'ajoute le passif préexistant de 85 M\$ se rapportant à des contrats de location-exploitation dont les actifs loués ne sont plus utilisés, pour un total de 856 M\$ au titre des obligations locatives au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Toutes les obligations locatives ont été évaluées au moyen d'un taux d'actualisation pondéré moyen de 4,32 %. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états consolidés des résultats et du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice à l'étude.

#### **Amélioration des directives portant sur les apparentés d'entités à détenteurs de droits variables**

Nous avons adopté l'ASU 2018-17 de façon rétrospective en date du 30 septembre 2019. Cette nouvelle norme a été publiée afin d'améliorer les directives portant sur les apparentés au moment de déterminer si les honoraires versés aux décideurs et aux fournisseurs de services (les « honoraires versés aux décideurs ») constituent des droits variables. Selon les nouvelles directives, au moment de déterminer si les honoraires versés aux décideurs constituent des droits variables, les entités présentant l'information financière doivent tenir compte des droits indirects détenus par l'intermédiaire d'apparentés dans des entreprises sous contrôle commun sur une base proportionnelle plutôt que comme l'équivalent d'une participation directe intégrale. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

#### **FUTURES MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES**

##### **Comptabilisation des impôts**

L'ASU 2019-12 a été publiée en décembre 2019 dans le but de simplifier la comptabilisation des impôts. La mise à jour comptable élimine certaines exceptions aux principes généraux énoncés dans l'ASC 740 et apporte plus de simplicité en clarifiant et en modifiant les directives actuelles. L'ASU 2019-12 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021, et son adoption anticipée est permise. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers consolidés.

##### **Clarification de l'interaction entre les accords collaboratifs et les produits découlant de contrats conclus avec des clients**

L'ASU 2018-18 a été publiée en novembre 2018 afin d'apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles les transactions réalisées entre des entités ayant conclu des accords collaboratifs doivent être comptabilisées selon la nouvelle norme ASC 606 sur la comptabilisation des produits. Pour aider à déterminer si les transactions réalisées dans le cadre d'accords collaboratifs doivent être comptabilisées selon la norme portant sur les produits, la mise à jour précise que les entités doivent appliquer les directives s'appliquant aux unités de comptabilisation afin d'identifier les biens ou les services distincts et de déterminer si ces biens et services sont isolables des autres engagements figurant au contrat. L'ASU 2018-18 interdit également aux entités de présenter avec les produits découlant de contrats conclus avec des clients les transactions réalisées avec un partenaire collaboratif qui n'entrent pas dans le champ d'application de la nouvelle norme sur les produits. La mise à jour comptable entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et l'adoption anticipée est permise. L'adoption de la norme ASU 2018-18 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

### **Efficacité des informations à fournir**

En août 2018, le Financial Accounting Standards Board a publié deux modifications de son cadre conceptuel afin d'améliorer l'efficacité des informations à fournir dans les notes aux états financiers.

L'ASU 2018-14 a été publiée en août 2018 dans le but d'améliorer les obligations d'information pour les employeurs qui sont promoteurs de régimes de retraite à prestations déterminées ou d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Ce document modifie les règles actuelles par l'ajout et la suppression de plusieurs obligations d'information et la clarification des règles sur les obligations d'information actuelles. L'ASU 2018-14 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et son adoption anticipée est permise. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers consolidés. L'adoption de la norme ASU 2018-14 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

L'ASU 2018-13 a été publiée dans le but d'améliorer les obligations d'information sur les évaluations de la juste valeur en éliminant et modifiant certaines obligations d'information et en prévoyant l'ajout de nouvelles obligations d'information. Cette mise à jour entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, mais l'adoption anticipée est permise pour ce qui est des obligations d'information supprimées ou modifiées. L'adoption de la norme ASU 2018-13 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

### **Comptabilisation des pertes de crédit**

L'ASU 2016-13, publiée en juin 2016, vise à fournir aux utilisateurs d'états financiers plus d'information utile quant aux pertes de crédit attendues sur les instruments financiers et autres engagements de crédit détenus par une entité comptable à chaque date de clôture. Le traitement comptable actuel fait appel à la méthode de comptabilisation des pertes subies qui reporte leur constatation jusqu'à ce qu'il soit probable qu'une perte survienne. La mise à jour prévoit l'adoption d'un nouveau modèle de perte de valeur, soit celui des pertes de crédit attendues, qui se fonde sur les pertes attendues et non sur les pertes subies. Conformément à cette nouvelle directive, une entité comptabilisera une provision correspondant à son estimation des pertes de crédit attendues, qui, selon le Financial Accounting Standards Board, se traduira par la comptabilisation en temps opportun de ces pertes.

De plus, l'ASU 2018-19 a été publiée en novembre 2018 pour préciser que les montants à recevoir au titre de contrats de location-exploitation doivent être comptabilisés selon la nouvelle norme ASC 842 s'appliquant aux contrats de location et ne font pas partie du champ d'application de la norme ASC 326 relative à la comptabilisation des pertes de crédit sur les instruments financiers. Ces deux mises à jour comptables entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Nous avons réalisé une évaluation détaillée au 31 décembre 2019, et nous ne nous attendons pas à ce que l'adoption de la norme ASU 2016-13 ait une incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

## 4. PRODUITS

### PRODUITS DÉCOULANT DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

#### Principaux produits et services

| Exercice clos le 31 décembre 2019                             | Oléoducs | Transport de gaz et services intermédiaires | Distribution et stockage de gaz | Production d'énergie renouvelable | Services énergétiques | Éliminations et divers | Chiffres consolidés |
|---------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------------|---------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                     |          |                                             |                                 |                                   |                       |                        |                     |
| Produits tirés du transport                                   | 9 082    | 4 477                                       | 743                             | —                                 | —                     | —                      | 14 302              |
| Produits tirés du stockage et autres produits                 | 109      | 268                                         | 201                             | —                                 | —                     | —                      | 578                 |
| Produits tirés de la collecte et du traitement du gaz         | —        | 423                                         | —                               | —                                 | —                     | —                      | 423                 |
| Produits tirés de la distribution de gaz                      | —        | —                                           | 4 210                           | —                                 | —                     | —                      | 4 210               |
| Produits tirés de l'électricité et du transport               | —        | —                                           | —                               | 180                               | —                     | —                      | 180                 |
| Ventes de marchandises                                        | —        | 4                                           | —                               | —                                 | —                     | —                      | 4                   |
| Total des produits tirés de contrats conclus avec des clients | 9 191    | 5 172                                       | 5 154                           | 180                               | —                     | —                      | 19 697              |
| Ventes de marchandises                                        | —        | —                                           | —                               | —                                 | 29 305                | —                      | 29 305              |
| Autres produits <sup>1, 2</sup>                               | 659      | 30                                          | 9                               | 387                               | (2)                   | (16)                   | 1 067               |
| Produits intersectoriels                                      | 369      | 5                                           | 16                              | —                                 | 71                    | (461)                  | —                   |
| Total des produits                                            | 10 219   | 5 207                                       | 5 179                           | 567                               | 29 374                | (477)                  | 50 069              |

| Exercice clos le 31 décembre 2018                             | Oléoducs | Transport de gaz et services intermédiaires | Distribution et stockage de gaz | Production d'énergie renouvelable | Services énergétiques | Éliminations et divers | Chiffres consolidés |
|---------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------------|---------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                     |          |                                             |                                 |                                   |                       |                        |                     |
| Produits tirés du transport                                   | 8 488    | 3 928                                       | 875                             | —                                 | —                     | —                      | 13 291              |
| Produits tirés du stockage et autres produits                 | 101      | 222                                         | 196                             | —                                 | —                     | —                      | 519                 |
| Produits tirés de la collecte et du traitement du gaz         | —        | 815                                         | —                               | —                                 | —                     | —                      | 815                 |
| Produits tirés de la distribution de gaz                      | —        | —                                           | 4 376                           | —                                 | —                     | —                      | 4 376               |
| Produits tirés de l'électricité et du transport               | —        | —                                           | —                               | 206                               | —                     | —                      | 206                 |
| Ventes de marchandises                                        | —        | 1 590                                       | —                               | —                                 | —                     | —                      | 1 590               |
| Total des produits tirés de contrats conclus avec des clients | 8 589    | 6 555                                       | 5 447                           | 206                               | —                     | —                      | 20 797              |
| Ventes de marchandises                                        | —        | —                                           | —                               | —                                 | 26 070                | —                      | 26 070              |
| Autres produits <sup>1, 2</sup>                               | (894)    | 6                                           | 9                               | 361                               | 4                     | 25                     | (489)               |
| Produits intersectoriels                                      | 384      | 10                                          | 14                              | —                                 | 154                   | (562)                  | —                   |
| Total des produits                                            | 8 079    | 6 571                                       | 5 470                           | 567                               | 26 228                | (537)                  | 46 378              |

1 Comprend les gains (pertes) découlant de l'évaluation à la valeur de marché dans le cadre de notre programme de couverture.

2 Comprend les produits tirés de contrats de location. Se reporter à la note 27 – Contrats de location.

Nous ventilons les produits entre des catégories qui représentent nos obligations de prestation principales au sein de chaque secteur d'activité, puisque ces catégories de produits représentent les principales sources des produits au sein de chaque secteur et sont par conséquent considérées comme étant l'information la plus pertinente sur les produits que la direction doit prendre en compte dans l'évaluation de la performance.

#### Solde des contrats

|                                           | Créances sur contrats | Actifs sous contrat | Passifs sous contrat |
|-------------------------------------------|-----------------------|---------------------|----------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |                       |                     |                      |
| Solde au 31 décembre 2018                 | 1 929                 | 191                 | 1 297                |
| Solde au 31 décembre 2019                 | 2 099                 | 216                 | 1 424                |

Les créances sur contrats représentent le montant des créances découlant de contrats conclus avec des clients.

Les actifs sous contrat représentent le montant des produits ayant été comptabilisés à titre de paiements anticipés au titre des obligations de prestation que nous avons remplies (ou partiellement remplies) et avant le moment où notre droit à la contrepartie devient inconditionnel. Les montants inscrits dans les actifs sous contrat sont virés aux comptes débiteurs lorsque notre droit à la contrepartie devient inconditionnel.

Les passifs sous contrat représentent les paiements reçus au titre des obligations de prestation qui n'ont pas été remplies. Les passifs sous contrat visent principalement les droits de rattrapage et les produits reportés. Les produits comptabilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 inclus dans les passifs sous contrat au début de la période s'établissent à 185 M\$. Les augmentations des passifs sous contrat provenant de sommes reçues, déduction faite des montants constatés dans les produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, se sont établies à 358 M\$. Les produits comptabilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 inclus dans les passifs sous contrat au début de la période s'établissaient à 183 M\$. Les augmentations des passifs sous contrat provenant des sommes reçues, déduction faite des montants constatés dans les produits pour de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ont été de 449 M\$.

### Obligations de prestation

| Secteur                                     | Nature de l'obligation de prestation                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oléoducs                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Transport et stockage de pétrole brut et de LGN</li> </ul>                                                                                                            |
| Transport de gaz et services intermédiaires | <ul style="list-style-type: none"> <li>Transport, stockage, collecte, compression et traitement de gaz naturel</li> <li>Transport de LGN</li> <li>Vente de pétrole brut, de gaz naturel et de LGN</li> </ul> |
| Distribution et stockage de gaz             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Approvisionnement et livraison de gaz naturel</li> <li>Transport de gaz naturel</li> <li>Stockage de gaz naturel</li> </ul>                                           |
| Production d'énergie renouvelable           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Production et transport d'électricité</li> <li>Livraison d'électricité depuis des installations de production d'énergie renouvelable</li> </ul>                       |

Il n'y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, aucuns produits significatifs comptabilisés au titre d'obligations de prestation remplies au cours de périodes antérieures.

### Modalités de paiement

Les paiements sont reçus mensuellement des clients ayant conclu des contrats à long terme de transport, de ventes de marchandises ainsi que de collecte et de traitement de gaz. Les paiements des clients du secteur Distribution et stockage de gaz sont reçus sur une base continue en fonction de cycles de facturation préétablis.

Aux termes de certains contrats de l'entreprise extracôtière aux États-Unis, nous recevons une série de paiements mensuels fixes (« PMF ») sur une période donnée inférieure à la période au cours de laquelle les obligations de prestation sont remplies. Ainsi, une tranche des PMF est comptabilisée en tant que passif sous contrat. Les PMF ne sont pas considérés comme une entente de financement, puisque les paiements sont échelonnés de manière à coïncider avec les profils de production des champs pétroliers et gaziers extracôtiers, qui génèrent des produits supérieurs au cours des premières années de leur durée de vie productive.

### Comptabilisation des produits découlant d'obligations de prestation non remplies

Les produits découlant des obligations de prestation qui devraient être remplies au cours de périodes futures totalisent 65,8 G\$, dont un montant de 7,1 G\$ devrait être comptabilisé à ce titre au cours de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020.

Les produits exclus des montants susmentionnés fondés sur les exemptions facultatives aux termes de l'ASC 606, comme il est expliqué ci-dessous, représentent une partie significative du total de nos produits et des produits découlant de contrats conclus avec des clients. Certains produits, tels que les coûts d'exploitation imputés aux expéditeurs, sont comptabilisés au montant auquel nous avons le droit de facturer à nos clients et sont exclus du montant des produits qui seront ultérieurement comptabilisés relativement aux obligations de prestation non remplies susmentionnées. La contrepartie variable est exclue des montants précités compte tenu de l'incertitude de contrepartie connexe, qui se dissipe généralement lorsque les volumes et les prix réels sont déterminés. À titre d'exemple, nous considérons les produits tirés du service de transport avec droit d'interruption comme étant des produits variables puisqu'il n'est pas possible d'estimer le volume. De plus, les montants précités ne tiennent pas compte de l'incidence de l'indexation de certains droits en fonction de l'inflation aux termes des contrats, puisqu'il n'est pas possible d'estimer les taux d'inflation futurs avec exactitude. Les produits attribuables à des périodes se prolongeant au-delà de la durée de l'entente tarifaire en vigueur pour les contrats réglementés aux termes desquels les droits sont périodiquement ajustés par l'organisme de réglementation sont exclus des montants susmentionnés puisque les droits futurs ne sont pas connus. Enfin, les produits découlant de contrats conclus avec des clients assortis d'une durée prévue initiale d'un an ou moins sont exclus des montants susmentionnés.

## JUGEMENTS SIGNIFICATIFS EXERCÉS DANS LA COMPTABILISATION DES PRODUITS

### Contrats de transport à long terme

Dans le cas des contrats de transport à long terme, les jugements significatifs visent la période pour laquelle les produits sont constatés et le fait de savoir si le contrat confère des droits de rattrapage aux expéditeurs. Les produits de transport tirés des contrats de service garanti sont constatés au prorata sur la période contractuelle. Les produits de transport tirés des contrats de service interruptible ou fondé sur le volume sont constatés lorsque les services sont rendus.

### Estimation de la contrepartie variable

Les produits tirés d'ententes fondées sur une contrepartie variable ne sont constatés que lorsqu'il est probable que la contrepassation d'un montant significatif des produits cumulatifs comptabilisés n'aura pas lieu lorsque l'incertitude liée à la contrepartie variable se dissipera ultérieurement. Les incertitudes liées à la contrepartie variable visent principalement les différences entre les volumes et les prix estimatifs et réels. Les incertitudes sont levées chaque mois lorsque les volumes réels sont vendus ou transportés et lorsque les droits et les prix réels sont déterminés.

### Comptabilisation et évaluation des produits

| Exercice clos le 31 décembre 2019                                               | Oléoducs | Transport de gaz et services intermédiaires | Distribution et stockage de gaz | Production d'énergie renouvelable | Services énergétiques | Chiffres consolidés |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|---------------------|
| (en millions de dollars canadiens)                                              |          |                                             |                                 |                                   |                       |                     |
| Produits tirés des produits transférés à un moment précis                       | —        | 4                                           | 65                              | —                                 | —                     | 69                  |
| Produits tirés des produits et services transférés progressivement <sup>1</sup> | 9 191    | 5 168                                       | 5 089                           | 180                               | —                     | 19 628              |
| Total des produits découlant de contrats conclus avec des clients               | 9 191    | 5 172                                       | 5 154                           | 180                               | —                     | 19 697              |

<sup>1</sup> Produits tirés du transport de pétrole brut et de gaz naturel par pipelines, du stockage, de la collecte, de la compression et du traitement de gaz naturel, de la distribution de gaz naturel, des services de stockage de gaz naturel et des ventes d'électricité.

| Exercice clos le 31 décembre 2018                                                  | Oléoducs | Transport<br>de gaz et<br>services<br>intermédiaires | Distribution<br>et stockage<br>de gaz | Production<br>d'énergie<br>renouvelable | Services<br>énergétiques | Chiffres<br>consolidés |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------|------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                          |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                        |
| Produits tirés des produits transférés<br>à un moment précis <sup>1</sup>          | —        | 1 590                                                | 68                                    | —                                       | —                        | 1 658                  |
| Produits tirés des produits<br>et services transférés progressivement <sup>2</sup> | 8 589    | 4 965                                                | 5 379                                 | 206                                     | —                        | 19 139                 |
| Total des produits découlant<br>de contrats conclus avec des clients               | 8 589    | 6 555                                                | 5 447                                 | 206                                     | —                        | 20 797                 |

*1 Produits tirés des ventes de pétrole brut, de gaz naturel et de LGN. Produits tirés de la vente de marchandises lorsque les marchandises vendues qui ne sont pas immédiatement consommées avant leur utilisation sont comptabilisées au moment précis où le volume de marchandises contractuellement spécifié a été livré.*

*2 Produits tirés du transport de pétrole brut et de gaz naturel par pipelines, du stockage, de la collecte, de la compression et du traitement de gaz naturel, de la distribution de gaz naturel, des services de stockage de gaz naturel et des ventes d'électricité.*

### **Obligations de performance remplies à un moment précis**

Les produits tirés de la vente de marchandises lorsque les marchandises vendues ne sont pas immédiatement consommées avant leur utilisation sont comptabilisés à un moment précis lorsque le volume de marchandises contractuellement spécifié a été livré et le contrôle des marchandises est transféré au client au moment de la livraison.

### **Obligations de prestation remplies progressivement**

Dans le cas des ententes prévoyant le transport et la vente de produits pétroliers et de gaz naturel selon lesquelles les services de transport ou les marchandises sont simultanément reçus et consommés par l'expéditeur ou le client, nous constatons les produits progressivement au moyen d'une méthode de sortie en fonction des volumes de marchandises livrés ou transportés. La mesure des volumes transportés ou livrés correspond directement aux avantages reçus par les expéditeurs ou les clients au cours de cette période.

### **Détermination des prix de transaction**

Les prix des services de traitement et de transport de gaz sont déterminés en fonction du coût en capital des installations, des pipelines et des infrastructures connexes requises pour fournir de tels services, majoré d'un taux de rendement sur le capital investi établi par voie de négociations avec les clients ou des processus réglementaires pour les activités assujetties à la réglementation des tarifs.

Les prix des marchandises vendues sont déterminés par référence aux indices de prix du marché majorés ou diminués d'un écart de prix négocié et, dans certains cas, de droits de commercialisation.

Les prix du gaz naturel vendu et des services de distribution fournis par des entreprises de distribution de gaz naturel réglementées sont prescrits par règlement.

## 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles des exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 s'établissent comme suit :

| Exercice clos le 31 décembre 2019<br>(en millions de dollars canadiens) | Oléoducs | Transport<br>de gaz et<br>services<br>intermédiaires | Distribution<br>et stockage<br>de gaz | Production<br>d'énergie<br>renouvelable | Services<br>énergétiques | Éliminations<br>et divers | Chiffres<br>consolidés |
|-------------------------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------|---------------------------|------------------------|
| Produits                                                                | 10 219   | 5 207                                                | 5 179                                 | 567                                     | 29 374                   | (477)                     | 50 069                 |
| Coûts des marchandises<br>et de la distribution de gaz                  | (29)     | —                                                    | (2 354)                               | (2)                                     | (29 091)                 | 472                       | (31 004)               |
| Exploitation et administration                                          | (3 298)  | (2 232)                                              | (1 149)                               | (189)                                   | (44)                     | (79)                      | (6 991)                |
| Perte de valeur d'actifs à long terme                                   | (21)     | (105)                                                | —                                     | (297)                                   | —                        | —                         | (423)                  |
| Quote-part du bénéfice (de la perte)<br>des satellites                  | 780      | 682                                                  | 4                                     | 31                                      | 8                        | (2)                       | 1 503                  |
| Autres produits (charges)                                               | 30       | (181)                                                | 67                                    | 1                                       | 3                        | 515                       | 435                    |
| Bénéfice avant intérêts, impôts<br>et amortissement                     | 7 681    | 3 371                                                | 1 747                                 | 111                                     | 250                      | 429                       | 13 589                 |
| Amortissement                                                           |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | (3 391)                |
| Charge d'intérêts                                                       |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | (2 663)                |
| Impôts sur les bénéfices                                                |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | (1 708)                |
| Bénéfice                                                                |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | 5 827                  |
| Dépenses en immobilisations <sup>1</sup>                                | 2 548    | 1 753                                                | 1 100                                 | 23                                      | 2                        | 124                       | 5 550                  |
| Total des immobilisations corporelles,<br>montant net                   | 48 783   | 25 268                                               | 15 622                                | 3 658                                   | 24                       | 368                       | 93 723                 |

| Exercice clos le 31 décembre 2018<br>(en millions de dollars canadiens) | Oléoducs | Transport<br>de gaz et<br>services<br>intermédiaires | Distribution<br>et stockage<br>de gaz | Production<br>d'énergie<br>renouvelable | Services<br>énergétiques | Éliminations<br>et divers | Chiffres<br>consolidés |
|-------------------------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------|---------------------------|------------------------|
| Produits                                                                | 8 079    | 6 571                                                | 5 470                                 | 567                                     | 26 228                   | (537)                     | 46 378                 |
| Coûts des marchandises<br>et de la distribution de gaz                  | (16)     | (1 481)                                              | (2 748)                               | (7)                                     | (25 689)                 | 540                       | (29 401)               |
| Exploitation et administration                                          | (3 124)  | (2 102)                                              | (1 111)                               | (157)                                   | (73)                     | (225)                     | (6 792)                |
| Perte de valeur d'actifs à long terme                                   | (180)    | (914)                                                | —                                     | (4)                                     | —                        | (6)                       | (1 104)                |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition                                | —        | (1 019)                                              | —                                     | —                                       | —                        | —                         | (1 019)                |
| Quote-part du bénéfice (de la perte)<br>des satellites                  | 577      | 930                                                  | 11                                    | (28)                                    | 18                       | 1                         | 1 509                  |
| Autres produits (charges)                                               | (5)      | 349                                                  | 89                                    | (2)                                     | (2)                      | (481)                     | (52)                   |
| Bénéfice (perte) avant intérêts,<br>impôts et amortissement             | 5 331    | 2 334                                                | 1 711                                 | 369                                     | 482                      | (708)                     | 9 519                  |
| Amortissement                                                           |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | (3 246)                |
| Charge d'intérêts                                                       |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | (2 703)                |
| Charge d'impôts sur les bénéfices                                       |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | (237)                  |
| Bénéfice                                                                |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | 3 333                  |
| Dépenses en immobilisations <sup>1</sup>                                | 3 102    | 2 644                                                | 1 066                                 | 33                                      | —                        | 27                        | 6 872                  |
| Total des immobilisations corporelles,<br>montant net                   | 49 214   | 25 601                                               | 15 148                                | 4 335                                   | 22                       | 220                       | 94 540                 |

| Exercice clos le 31 décembre 2017<br>(en millions de dollars canadiens) | Oléoducs | Transport<br>de gaz et<br>services<br>intermédiaires | Distribution<br>et stockage<br>de gaz | Production<br>d'énergie<br>renouvelable | Services<br>énergétiques | Éliminations<br>et divers | Chiffres<br>consolidés |
|-------------------------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------|---------------------------|------------------------|
| Produits                                                                | 8 913    | 7 067                                                | 4 992                                 | 534                                     | 23 282                   | (410)                     | 44 378                 |
| Coûts des marchandises<br>et de la distribution de gaz                  | (18)     | (2 834)                                              | (2 689)                               | —                                       | (23 508)                 | 412                       | (28 637)               |
| Exploitation et administration                                          | (2 949)  | (1 756)                                              | (960)                                 | (163)                                   | (47)                     | (567)                     | (6 442)                |
| Perte de valeur d'actifs à long terme                                   | —        | (4 463)                                              | —                                     | —                                       | —                        | —                         | (4 463)                |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition                                | —        | (102)                                                | —                                     | —                                       | —                        | —                         | (102)                  |
| Quote-part du bénéfice (de la perte)<br>des satellites                  | 416      | 653                                                  | 23                                    | 6                                       | 8                        | (4)                       | 1 102                  |
| Autres produits (charges)                                               | 33       | 166                                                  | 24                                    | (5)                                     | 2                        | 232                       | 452                    |
| Bénéfice (perte) avant intérêts,<br>impôts et amortissement             | 6 395    | (1 269)                                              | 1 390                                 | 372                                     | (263)                    | (337)                     | 6 288                  |
| Amortissement                                                           |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | (3 163)                |
| Charge d'intérêts                                                       |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | (2 556)                |
| Recouvrement d'impôts sur les bénéfices                                 |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | 2 697                  |
| Bénéfice                                                                |          |                                                      |                                       |                                         |                          |                           | 3 266                  |
| Dépenses en immobilisations <sup>1</sup>                                | 2 799    | 4 016                                                | 1 177                                 | 321                                     | 1                        | 108                       | 8 422                  |

<sup>1</sup> Comprendent la provision pour les fonds utilisés pendant la construction.

La base d'évaluation servant à la préparation des informations sectorielles est conforme aux principales conventions comptables (note 2).

Aucun client non affilié ne représentait plus de 10 % de nos produits attribuables à des tiers pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, respectivement. Notre principal client non affilié représentait environ 11,8 % des produits attribuables à des tiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les produits attribuables à ce client relevaient principalement du secteur Services énergétiques.

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

### Produits<sup>1</sup>

| Exercices clos les 31 décembre            | 2019   | 2018   | 2017   |
|-------------------------------------------|--------|--------|--------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |        |        |        |
| Canada                                    | 19 954 | 19 023 | 18 076 |
| États-Unis                                | 30 115 | 27 355 | 26 302 |
|                                           | 50 069 | 46 378 | 44 378 |

1 Les produits sont fondés sur le pays d'origine du produit vendu ou du service rendu.

### Immobilisations corporelles<sup>1</sup>

| 31 décembre                               | 2019   | 2018   |
|-------------------------------------------|--------|--------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |        |        |
| Canada                                    | 45 993 | 44 716 |
| États-Unis                                | 47 730 | 49 824 |
|                                           | 93 723 | 94 540 |

1 Les montants sont fondés sur l'endroit où les actifs sont détenus.

## 6. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

### RÉSULTAT DE BASE

Le résultat par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation a été réduit d'environ 6 millions d'actions au 31 décembre 2019, de 12 millions d'actions au 31 décembre 2018 et de 13 millions d'actions au 31 décembre 2017, soit notre participation moyenne pondérée dans notre propre capital-actions ordinaires, réduction découlant de notre participation croisée dans Noverco.

### RÉSULTAT DILUÉ

L'effet de dilution des options d'achat d'actions est déterminé à l'aide de la méthode du rachat d'actions. Cette méthode suppose que tout produit de l'exercice d'options sur actions est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen de la période.

Voici les nombres moyens pondérés d'actions ordinaires en circulation utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action ordinaire :

| 31 décembre                                         | 2019  | 2018  | 2017  |
|-----------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| <i>(nombre d'actions ordinaires en millions)</i>    |       |       |       |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation       | 2 017 | 1 724 | 1 525 |
| Effet dilutif des options                           | 3     | 3     | 7     |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation | 2 020 | 1 727 | 1 532 |

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017, respectivement, 17,8 millions, 26,8 millions et 14,3 millions d'options sur actions à effet antidilutif à des prix d'exercice moyens pondérés respectifs de 53,56 \$, 50,38 \$ et 56,71 \$ ont été exclues du calcul du résultat dilué par action ordinaire.

## 7. QUESTIONS DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA RÉGLEMENTATION TARIFAIRE ET SON INCIDENCE ÉCONOMIQUE

Nous comptabilisons des actifs et des passifs découlant de processus de réglementation tarifaire qui ne seraient pas comptabilisés selon les PCGR applicables aux entités non réglementées. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2 – Principales conventions comptables*.

Plusieurs de nos entreprises sont assujetties à la réglementation de divers organismes de réglementation, notamment la Régie, la CÉO et la FERC. Nous recouvrons et conservons des fonds pour couvrir les coûts futurs liés à l'abandon de tous les pipelines assujettis à la réglementation de la Régie aux termes des dispositions réglementaires de l'ICQF (*note 14*) et pour couvrir les provisions pour frais futurs d'enlèvement et de restauration des lieux approuvées par la CÉO et d'autres organismes. Les sommes que nous nous attendons à payer au titre de ces coûts futurs sont comptabilisées dans les passifs réglementaires à long terme. Nos principales entreprises réglementées et les autres incidences de la réglementation sur le traitement comptable sont décrites ci-après.

#### Oléoducs

##### Réseau principal au Canada

Le réseau principal au Canada, assujetti à la réglementation de la Régie, comprend le tronçon canadien du réseau principal. Les droits (exclusion faite des canalisations 8 et 9) sont actuellement régis par une ETC d'une durée de 10 ans, qui fixe des DLC pour tous les volumes expédiés au moyen du réseau principal au Canada ainsi qu'un TIC s'appliquant aux volumes prenant origine à des points de réception dans l'Ouest canadien et aboutissant à des points du réseau de Lakehead d'Enbridge et du réseau principal au Canada en aval du réseau de Lakehead. L'ETC a été conclue avec les expéditeurs conformément aux directives de la Régie, a été approuvée par cette dernière en juin 2011 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Conformément à l'ETC, un actif réglementaire a été comptabilisé pour compenser les impôts reportés, le recouvrement ultérieur étant permis en vertu d'une ordonnance de la Régie qui régit le traitement fiscal correspondant. Aucun autre actif ou passif réglementaire important n'a été constaté aux termes de l'ETC.

##### Pipeline Southern Lights

Le tronçon américain du pipeline Southern Lights est réglementé par la FERC, tandis que le tronçon canadien du pipeline Southern Lights l'est par la Régie. Les expéditeurs qui utilisent le pipeline Southern Lights sont liés par des contrats de transport à long terme, aux termes desquels les droits sont calculés en fonction du coût du service. Des ajustements des droits sont demandés une fois l'an aux organismes de réglementation, ce qui permet de recouvrer les charges d'exploitation et les coûts de financement par emprunt admissibles ainsi que d'obtenir un rendement des capitaux propres après impôts établi à 10 %.

#### Transport de gaz et services intermédiaires

##### BC Pipeline et BC Field Services

Jusqu'au 31 décembre 2019, notre secteur Transport de gaz et services intermédiaires en Colombie-Britannique comprenait BC Pipeline et BC Field Services. BC Pipeline et BC Field Services offrent respectivement des services de transport de gaz naturel et des services de collecte et de traitement de gaz à l'état brut rémunérés en fonction du coût du service.

BC Pipeline est assujettie à la réglementation fondée sur le coût total des services de la Régie. Aux termes de l'actuelle structure des tarifs autorisée par la Régie pour BC Pipeline, la charge d'impôt est recouvrée à même les tarifs en fonction de l'impôt exigible à payer et ne tient pas compte de la charge d'impôt différé. Cependant, lorsqu'un impôt deviendra exigible à la suite de la résorption des différences temporaires ayant donné lieu à l'impôt différé, les tarifs seront vraisemblablement ajustés pour recouvrer cet impôt. Comme la plupart des différences temporaires ont trait aux coûts des immobilisations corporelles, ce recouvrement devrait se faire sur la durée d'utilité des actifs de BC Pipeline.

Le 31 décembre 2019, nous avons conclu la vente de notre entreprise BC Field Services à Brookfield Infrastructure Partners L.P. et ses partenaires institutionnels (« Brookfield ») (*note 8*). L'entreprise BC Field Services était réglementée par la Régie selon un cadre de réglementation assoupli. Des actifs réglementaires de 349 M\$ se rapportant à la compensation réglementaire des passifs d'impôts reportés liés à l'entreprise BC Field Services ont été décomptabilisés en raison de cette vente.

## Spectra Energy Partners, LP

La plupart des services de transport et de stockage de gaz naturel de SEP sont réglementés par la FERC et peuvent également être assujettis à la réglementation d'autres organismes fédéraux, étatiques et régionaux. Les tarifs des services réglementés par la FERC sont déterminés en fonction du tarif approuvé par la FERC pour le gaz naturel, tandis que les services interétatiques et de collecte sont régis par les commissions de réglementation du gaz étatiques pertinentes.

## Distribution et stockage de gaz

### Enbridge Gas Inc.

Les tarifs de distribution d'Enbridge Gas, entrés en vigueur au début de 2019, sont établis selon un régime de RI pour cinq ans ayant recours à un mécanisme de plafonnement des tarifs. Ce mécanisme établit de nouveaux tarifs chaque année fondés sur un tarif de base annuel indexé sur l'inflation diminué d'un facteur de productivité de 0,3 %, la mise à jour annuelle de certains coûts refacturés aux clients et, s'il y a lieu, le recouvrement d'importants investissements en capital supplémentaires discrétionnaires excédant ceux pouvant être financés par les tarifs de base. Le régime RI prévoit l'établissement et le maintien de certains comptes de report et comptes d'écart ainsi qu'un mécanisme de partage de bénéfice selon lequel Enbridge Gas est tenue de partager également avec ses clients tout bénéfice supérieur à 150 points de base en sus du taux prévu de rendement des capitaux propres approuvé par la CÉO.

## INCIDENCE SUR LES ÉTATS FINANCIERS

La comptabilité des activités à tarifs réglementés a donné lieu à la comptabilisation, aux états consolidés de la situation financière, des principaux actifs et passifs réglementaires indiqués ci-après.

| 31 décembre                                                                         | Fin de la période de<br>recouvrement/<br>remboursement | 2019    | 2018    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------|---------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                           |                                                        |         |         |
| <b>Actifs (passifs) réglementaires, montant net</b>                                 |                                                        |         |         |
| <b>Oléoducs</b>                                                                     |                                                        |         |         |
| Impôts reportés <sup>1</sup>                                                        | Dates diverses                                         | 1 767   | 1 673   |
| Reports de droits                                                                   | Dates diverses                                         | (25)    | (28)    |
| Impôts sur les bénéfices pouvant être recouverts                                    | Jusqu'en 2040                                          | 24      | 27      |
| Coûts futurs liés à l'abandon des pipelines <sup>2</sup>                            | Dates diverses                                         | (293)   | (201)   |
| Autres montants reportés                                                            | Dates diverses                                         | 32      | —       |
| <b>Transport de gaz et services intermédiaires</b>                                  |                                                        |         |         |
| Impôts reportés <sup>1</sup>                                                        | Dates diverses                                         | 511     | 826     |
| Passif réglementaire lié à l'impôt <sup>3</sup>                                     | Dates diverses                                         | (866)   | (912)   |
| Dette à long terme <sup>4</sup>                                                     | Dates diverses                                         | 108     | 124     |
| Coûts futurs liés à l'abandon des pipelines <sup>2</sup>                            | Dates diverses                                         | (159)   | (111)   |
| Autres                                                                              | Dates diverses                                         | 215     | 205     |
| <b>Distribution et stockage de gaz</b>                                              |                                                        |         |         |
| Impôts reportés <sup>1</sup>                                                        | Dates diverses                                         | 1 273   | 1 132   |
| Écart du coût du gaz acheté                                                         | 2020                                                   | (19)    | 197     |
| Régimes de retraite et d'ACR                                                        | Dates diverses                                         | 275     | 118     |
| Provisions pour frais futurs d'enlèvement et de restauration des lieux <sup>5</sup> | Dates diverses                                         | (1 424) | (1 107) |
| Programme fédéral de tarification du carbone                                        | 2020                                                   | 145     | —       |
| Dette à long terme <sup>4</sup>                                                     | Dates diverses                                         | 362     | 387     |
| Pourcentage de récupération net en dollars constants                                | 2018                                                   | —       | 6       |
| Autres                                                                              | Dates diverses                                         | 88      | (4)     |

1 Le solde d'impôts reportés représente la compensation réglementaire des passifs d'impôts reportés, dans la mesure où il est prévu qu'ils soient inclus dans les tarifs futurs approuvés par l'organisme de réglementation aux fins de recouvrement ultérieur auprès des clients. La période de recouvrement dépend de la résorption future des écarts temporaires. Si les tarifs n'étaient pas réglementés, le solde réglementaire et l'incidence correspondante sur le bénéfice ne seraient pas comptabilisés.

2 Le passif au titre des coûts futurs liés à l'abandon des pipelines est attribuable à des montants perçus et mis de côté conformément à l'ICQF de la Régie visant à couvrir les coûts futurs de cessation d'exploitation de pipelines au Canada assujettis à la réglementation de la Régie. Les fonds perçus sont inclus au poste « Placements à long terme soumis à restrictions » (note 14). Parallèlement, nous comptabilisons les coûts futurs de cessation d'exploitation en tant que passif réglementaire. Ce solde sera réglé au fur et à mesure que les coûts futurs de cessation d'exploitation de pipelines seront engagés.

- 3 Se rapporte à l'établissement d'un passif réglementaire découlant de l'adoption de la loi sur la réforme fiscale américaine le 22 décembre 2017.
- 4 Le solde de la dette représente la compensation réglementaire réalisée par la société des ajustements de juste valeur par rapport à la dette découlant de la fusion avec Spectra Energy. Cette compensation est considérée comme un remplacement des actifs réglementaires qui seraient comptabilisés advenant qu'une telle dette soit éteinte à un montant supérieur à sa valeur comptable.
- 5 Les provisions pour frais futurs d'enlèvement et de restauration des lieux sont constituées des montants que nous prélevons auprès des clients, avec l'approbation de la CÉO, afin de financer les coûts futurs d'enlèvement et de restauration des lieux se rapportant aux immobilisations corporelles. Ces frais sont perçus dans le cadre de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles qui est inscrite dans les tarifs. Le solde représente le montant prélevé par la société auprès des clients, déduction faite des coûts réellement engagés au titre de l'enlèvement et de la restauration des lieux. Ce solde sera réglé au fil du temps, à mesure que les coûts d'enlèvement et de restauration des lieux seront engagés. Si la comptabilité relative aux activités à tarifs réglementés n'était pas appliquée, les coûts engagés au titre de l'enlèvement et de la restauration des lieux seraient imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, et les montants prélevés antérieurement seraient comptabilisés dans les produits.

## **AUTRES ÉLÉMENTS TOUCHÉS PAR LA RÉGLEMENTATION TARIFAIRE**

### **Provision pour les fonds utilisés pendant la construction et autres coûts capitalisés**

La méthode de comptabilisation de mise en commun prescrite par certains organismes de réglementation ne permet pas de déterminer la valeur comptable de la composante capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction ni ses effets sur l'amortissement. De même, il n'est pas possible de déterminer ou de quantifier les gains et les pertes attribuables à la mise hors service de certaines immobilisations corporelles d'un exercice.

### **Capitalisation des charges d'exploitation**

Certaines sociétés capitalisent, comme les y autorisent les organismes de réglementation, un pourcentage de certaines charges d'exploitation précisées. Ces sociétés ont le droit d'amortir les charges ainsi capitalisées et de tirer un rendement de leur valeur comptable nette dans des exercices ultérieurs. En l'absence de réglementation tarifaire, une partie de ces charges d'exploitation serait passée en résultat dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

## **8. ACQUISITIONS ET CESSIONS**

### **ACQUISITIONS**

#### **Spectra Energy Corp**

Le 27 février 2017, Enbridge et Spectra Energy se sont regroupées dans une opération de fusion à contrepartie en actions pour un prix d'achat de 37,5 G\$. Aux termes des conditions de l'opération de fusion, les actionnaires de Spectra Energy ont reçu 0,984 action ordinaire d'Enbridge par action ordinaire de Spectra Energy, nous conférant la propriété entière de Spectra Energy.

La contrepartie offerte pour la réalisation de l'opération de fusion consistait en 691 millions d'actions ordinaires d'Enbridge à 41,34 \$ US l'action en fonction du cours de clôture le 24 février 2017 à la Bourse de New York, pour une valeur totale de 37 429 M\$ d'actions ordinaires émises aux actionnaires de Spectra Energy, plus environ 3 M\$ au comptant en remplacement des fractions d'actions et 3,5 millions d'options d'achat d'actions ayant une juste valeur de 77 M\$, qui ont été échangées contre les attributions de rémunération à base d'actions en circulation de Spectra Energy.

Spectra Energy, par l'entremise de ses filiales et de ses participations, détient et exploite un portefeuille vaste et diversifié d'actifs énergétiques complémentaires liés au gaz naturel; elle est l'une des plus importantes sociétés d'infrastructures de gaz naturel en Amérique du Nord. Spectra Energy détient et exploite également un réseau pipelinier de pétrole brut qui relie les producteurs canadiens et américains aux raffineries des régions des montagnes Rocheuses et du Midwest aux États-Unis. La société issue du regroupement réunit deux plateformes très complémentaires qui, ensemble, formeront la plus importante société d'infrastructures énergétiques d'Amérique du Nord; elle rehaussera sensiblement les options des clients et nous permettra ainsi de tirer parti des occasions de croissance à long terme et de consolider notre situation financière.

L'opération de fusion a été comptabilisée comme regroupement d'entreprises suivant la méthode de l'acquisition prescrite par l'Accounting Standards Codification (« ASC ») 805 sur les regroupements d'entreprises. Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis et les passifs pris en charge ont été comptabilisés à leurs justes valeurs estimatives à la date de l'acquisition.

La répartition du prix d'achat a été achevée en date du 31 décembre 2017, de concert avec la répartition de l'écart d'acquisition entre les unités d'exploitation (*note 16*). Nos unités d'exploitation correspondent à nos secteurs isolables, sauf en ce qui concerne l'ancien secteur Transport de gaz et services intermédiaires, qui était composé de deux unités d'exploitation, soit transport de gaz et services intermédiaires liés au gaz naturel.

Le tableau suivant résume les justes valeurs estimatives qui ont été attribuées aux actifs nets de Spectra Energy :

| 27 février                                                                                                                   | 2017     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                    |          |
| Juste valeur des actifs nets acquis :                                                                                        |          |
| Actif à court terme a)                                                                                                       | 2 432    |
| Immobilisations corporelles, montant net b)                                                                                  | 33 555   |
| Placements à long terme soumis à restrictions                                                                                | 144      |
| Placements à long terme c)                                                                                                   | 5 000    |
| Montants reportés et autres actifs d)                                                                                        | 2 390    |
| Actifs incorporels, montant net e)                                                                                           | 1 288    |
| Passif à court terme a)                                                                                                      | (3 982)  |
| Dette à long terme d)                                                                                                        | (21 444) |
| Autres passifs à long terme                                                                                                  | (1 983)  |
| Impôts reportés b)                                                                                                           | (7 670)  |
| Participations ne donnant pas le contrôle f)                                                                                 | (8 877)  |
|                                                                                                                              | 853      |
| Écart d'acquisition g)                                                                                                       | 36 656   |
|                                                                                                                              | 37 509   |
| Prix d'achat :                                                                                                               |          |
| Actions ordinaires                                                                                                           | 37 429   |
| Trésorerie                                                                                                                   | 3        |
| Juste valeur des attributions de rémunération à base d'actions en circulation gagnées comptabilisée dans le surplus d'apport | 77       |
|                                                                                                                              | 37 509   |

- a) Les comptes débiteurs sont composés principalement des créances clients et du solde du déséquilibre concernant le gaz naturel. Ainsi, la juste valeur des comptes débiteurs correspond environ à la valeur comptable nette de 1 174 M\$. Le montant brut dû de 1 190 M\$, dont une tranche de 16 M\$ ne devrait pas être recouvrée, est compris dans l'actif à court terme.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, nous avons identifié certaines transactions qui n'avaient pas été prises en compte dans la répartition du prix d'achat. En conséquence, des montants de 67 M\$ et de 548 M\$ ont respectivement été ajoutés à l'actif à court terme et au passif à court terme, et la dette à long terme a été réduite de 481 M\$.

- b) Nous avons appliqué les méthodologies d'évaluation décrites dans l'ASC 820 sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir, pour évaluer les immobilisations corporelles achetées. La juste valeur des immobilisations corporelles à tarifs réglementés de Spectra Energy a été établie du point de vue d'un participant au marché, à savoir selon leur valeur comptable. La juste valeur des immobilisations corporelles à tarifs non réglementés a été déterminée principalement à l'aide de variantes de l'approche bénéfices, qui est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs après impôts attribuables à chaque actif à tarifs non réglementés. Certaines des hypothèses les plus importantes inhérentes à la détermination des valeurs, du point de vue d'un participant au marché, sont notamment le montant et le moment des flux de trésorerie futurs prévisionnels (y compris les produits et la rentabilité), le taux d'escompte choisi pour évaluer les risques inhérents aux flux de trésorerie futurs, l'évaluation du cycle de vie de l'actif, les tendances concurrentielles touchant l'actif et le roulement de la clientèle.

Au cours du troisième trimestre de 2017, les conventions d'emprise de Spectra Energy ont été reclassées, passant d'actifs incorporels à immobilisations corporelles, afin d'en rendre la présentation conforme à la convention comptable de la société sur les emprises. La répartition du prix d'achat mentionnée plus haut tient compte de ce reclassement, d'un montant de 830 M\$ au 27 février 2017. Ce reclassement n'a entraîné aucun changement à la période d'amortissement des conventions d'emprise.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, nous avons achevé l'évaluation de la juste valeur de BC Pipeline & Field Services, laquelle s'est soldée par une réduction des immobilisations corporelles de 1 955 M\$ et des passifs d'impôts reportés de 661 M\$ au 27 février 2017.

- c) Les investissements à long terme représentent la participation de 50 % de Spectra Energy dans DCP Midstream, Gulfstream Natural Gas System, L.L.C., NEXUS Gas Transmission, LLC (« NEXUS »), Steckman Ridge LP, Islander East Pipeline Company L.L.C. et Southeast Supply Header L.L.C., et de 20 % dans PennEast Pipeline Company, LLC (« PennEast »). La juste valeur de ces investissements a été déterminée au moyen de l'approche bénéfices.
- d) La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée en fonction des taux d'intérêt sous-jacents actuels offerts par le gouvernement du Canada et par le Trésor américain sur les obligations correspondantes de même qu'en fonction d'un écart de crédit implicite fondé sur les conditions actuelles du marché, ce qui a donné lieu à une hausse de 1,5 G\$ de la valeur comptable de la dette. L'ajustement de la juste valeur de la dette à long terme liée aux entités à tarifs réglementés d'un montant de 629 M\$ entraîne également une compensation réglementaire au poste « Montants reportés et autres actifs » des états consolidés de la situation financière.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, les montants reportés et autres actifs ont diminué de 530 M\$ au 27 février 2017 en raison de l'achèvement de l'évaluation de la juste valeur de BC Pipeline & Field Services, tel qu'il est indiqué en b) ci-dessus.

Également au cours du quatrième trimestre de 2017, nous avons identifié certaines transactions qui n'avaient pas été prises en compte dans la répartition du prix d'achat. En conséquence, la dette à long terme a été réduite de 481 M\$, comme il a été mentionné en a) ci-dessus.

- e) Les actifs incorporels sont principalement les relations avec la clientèle dans les activités non réglementées, représentant la relation sous-jacente née des ententes à long terme avec les clients capitalisées au moment de l'acquisition, qui sont déterminées au moyen de l'approche bénéfices. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée prévue.

Au cours du troisième trimestre de 2017, les actifs incorporels avaient diminué de 830 M\$ au 27 février 2017 en raison du reclassement des immobilisations corporelles, tel qu'il est indiqué en b) ci-dessus.

Le tableau ci-après présente la juste valeur des actifs incorporels acquis dans le cadre de l'opération de fusion, par grandes catégories d'actifs.

| 27 février 2017                           | Taux d'amortissement<br>moyen pondéré | Juste valeur |
|-------------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |                                       |              |
| Relations avec la clientèle <sup>1</sup>  | 3,7 %                                 | 739          |
| Contrat de projet <sup>2</sup>            | 4,0 %                                 | 105          |
| Logiciels                                 | 11,1 %                                | 329          |
| Autres                                    | 4,2 %                                 | 115          |
|                                           |                                       | 1 288        |

<sup>1</sup> Représentent les relations avec la clientèle dans les activités non réglementées qui ont été capitalisées au moment de leur acquisition.

<sup>2</sup> Représente un contrat de projet intervenu entre SEP, NextEra Energy, Inc., Duke Energy Corporation (« Duke Energy ») et Williams Partners L.P. Aux termes de ce contrat, des paiements proportionnels à notre participation dans Sabal Trail seront effectués à mesure que certains jalons du projet seront atteints. L'amortissement de cet actif incorporel a commencé le 3 juillet 2017, lors de la mise en service de Sabal Trail (note 13).

- f) La juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle de Spectra Energy englobe approximativement 78,4 millions de parts ordinaires de SEP en circulation évaluées au cours de clôture le 24 février 2017 de 44,88 \$ US la part ordinaire à la Bourse de New York, les parts détenues par des tiers dans Maritimes & Northeast Pipeline, L.L.C., Sabal Trail et Algonquin Gas Transmission, L.L.C., évaluées en fonction des actifs nets sous-jacents de chaque unité d'exploitation ainsi que les actions privilégiées détenues par des tiers dans Union Gas et Westcoast Energy Inc.

Au cours du troisième trimestre de 2017, nous avons achevé notre évaluation de la juste valeur du projet Sabal Trail, ce qui a entraîné une augmentation des participations ne donnant pas le contrôle de 85 M\$ au 27 février 2017.

- g) Nous avons comptabilisé un écart d'acquisition de 36,7 G\$, écart d'acquisition qui est principalement lié aux synergies que l'on prévoit réaliser grâce à l'opération de fusion. Le solde de l'écart d'acquisition comptabilisé n'est pas déductible d'impôt. Ont notamment contribué à l'écart d'acquisition la possibilité d'accroître notre secteur des gazoducs, le potentiel de synergies d'optimisation des coûts et de la chaîne d'approvisionnement, la combinaison actuelle d'actifs et de main-d'œuvre qui ne peut pas être reproduite au même coût par un nouvel arrivant, les droits de franchise et les autres éléments incorporels impossibles à distinguer parce qu'ils sont inextricablement liés à la prestation d'un service public réglementé ainsi que l'échelle et la diversité géographique rehaussées qui procurent davantage de possibilités et de plateformes de croissance future.

Au cours du troisième trimestre de 2017, l'écart d'acquisition a augmenté de 85 M\$ au 27 février 2017 en raison de l'achèvement de l'évaluation de la juste valeur de Sabal Trail, tel qu'il est indiqué en f) ci-dessus.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, l'écart d'acquisition a augmenté de 1 824 M\$ au 27 février 2017 en raison de l'achèvement de l'évaluation de la juste valeur de BC Pipeline & Field Services, tel qu'il est indiqué en b) ci-dessus.

Les dépenses liées à l'acquisition s'établissent à approximativement 231 M\$. Les coûts engagés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 au montant de 180 M\$ ont été inscrits au poste « Exploitation et administration » dans les charges aux états consolidés des résultats.

À la réalisation de l'opération de fusion, nous avons commencé à consolider Spectra Energy. De la date de clôture, le 27 février 2017, au 31 décembre 2017, Spectra Energy a généré des produits d'environ 5 740 M\$ et des bénéfices d'environ 2 574 M\$.

Notre information financière consolidée pro forma complémentaire relative à l'exercice clos le 31 décembre 2017, y compris les résultats d'exploitation de Spectra Energy comme si l'opération de fusion avait été réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, est présentée ci-après :

| Exercice clos le 31 décembre                                        | 2017   |
|---------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>(non audité; en millions de dollars canadiens)</i>               |        |
| Produits                                                            | 45 669 |
| Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1</sup> | 2 902  |

<sup>1</sup> Les coûts de l'opération de fusion d'un montant de 180 M\$ (131 M\$ après impôts) ont été exclus du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

## ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

### Canalisation 10 du pipeline de pétrole brut

Au premier trimestre de 2018, nous avons rempli la condition énoncée dans nos ententes visant la vente de la canalisation 10 de notre pipeline de pétrole brut (la « canalisation 10 »), qui a son point de départ près de Hamilton, en Ontario, et aboutit à West Seneca, dans l'État de New York. Nos filiales, Pipelines Enbridge Inc. et EEP, détiennent respectivement le tronçon canadien et le tronçon américain de la canalisation 10, et les actifs s'y rattachant font partie de notre secteur Oléoducs. La clôture de la transaction devrait avoir lieu en 2020, sous réserve des autorisations réglementaires et des conditions de clôture habituelles.

Une perte de 154 M\$ a été comptabilisée au poste « Perte de valeur d'actifs à long terme » aux états consolidés des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en raison de l'évaluation des actifs de la canalisation 10 à la valeur la moins élevée entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de la vente.

### Ligne de raccordement Montana-Alberta

Au quatrième trimestre de 2019, nous nous sommes engagés à vendre des actifs de transport de la ligne de raccordement Montana-Alberta, une ligne de transport de 345 km allant de Great Falls, au Montana, à Lethbridge, en Alberta. Les actifs s'y rattachant sont comptabilisés dans notre secteur Production d'énergie renouvelable. Le contrat d'achat et de vente a été signé en janvier 2020. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au premier trimestre de 2020, sous réserve des autorisations réglementaires et des conditions de clôture habituelles.

Au moment du reclassement et de l'évaluation subséquente des actifs de la ligne de raccordement Montana-Alberta détenus en vue de la vente, nous avons comptabilisé une perte de 297 M\$ au poste « Perte de valeur d'actifs à long terme » aux états consolidés des résultats.

### Sommaire des actifs détenus en vue de la vente

Le tableau ci-après résume les actifs nets détenus en vue de la vente présentés dans nos états consolidés de la situation financière.

|                                                                                                     | 31 décembre<br>2019 | 31 décembre<br>2018 <sup>2</sup> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                           |                     |                                  |
| Comptes débiteurs et autres créances<br>(actifs à court terme détenus en vue de la vente)           | 28                  | 117                              |
| Montants reportés et autres actifs<br>(actifs à long terme détenus en vue de la vente) <sup>1</sup> | 269                 | 2 383                            |
| Comptes créditeurs et autres dettes<br>(passifs à court terme détenus en vue de la vente)           | —                   | (63)                             |
| Autres passifs à long terme (passifs à long terme détenus en vue de la vente)                       | —                   | (96)                             |
| Actifs détenus en vue de la vente, montant net                                                      | 297                 | 2 341                            |

1 Les montants reportés et autres actifs aux 31 décembre 2019 et 2018 comprennent, respectivement, des immobilisations corporelles de 181 M\$ et de 2,1 G\$.

2 Les chiffres comprennent le montant net des actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2018 qui ont été vendus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

## CESSIONS

### St. Lawrence Gas Company, Inc.

En août 2017, nous avons conclu une entente en vue de vendre les actions émises et en circulation de St. Lawrence Gas Company, Inc. (« St. Lawrence Gas »). Les actifs de St. Lawrence Gas ont été comptabilisés dans le secteur Distribution et stockage de gaz. Le 1<sup>er</sup> novembre 2019, nous avons conclu la vente de St. Lawrence Gas pour un produit au comptant d'environ 72 M\$ (55 M\$ US). Après les ajustements de clôture, une perte sur cession de 10 M\$ a été comptabilisée au poste « Autres produits (charges) » des états consolidés des résultats.

### **Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick**

En décembre 2018, nous avons conclu une entente visant la vente d'Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick Société en Commandite et d'Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick Inc. (collectivement, « EGNB »). Les actifs d'EGNB étaient comptabilisés dans notre secteur Distribution et stockage de gaz. Le 1<sup>er</sup> octobre 2019, nous avons conclu la vente d'EGNB à Liberty Utilities (Canada) LP, une filiale en propriété exclusive d'Algonquin Power and Utilities Corp., pour un produit au comptant d'environ 331 M\$. Après les ajustements de clôture, une perte sur cession de 3 M\$ a été comptabilisée au poste « Autres produits (charges) » dans les états consolidés des résultats.

Puisque les actifs d'EGNB représentent une partie d'une unité d'exploitation, nous avons attribué une partie de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation à ces actifs selon une approche basée sur la juste valeur relative. Ainsi, nous avons attribué un écart d'acquisition de 133 M\$ aux actifs ayant été vendus par la suite.

### **Entreprises canadiennes de collecte et de traitement de gaz naturel**

Le 4 juillet 2018, nous avons conclu avec Brookfield Infrastructure Partners L.P. et ses partenaires institutionnels des ententes visant la vente de nos entreprises canadiennes de collecte et de traitement de gaz naturel en contrepartie d'un montant en trésorerie d'environ 4,3 G\$, sous réserve des ajustements de clôture habituels. Des ententes distinctes ont été conclues pour les installations actuellement assujetties à la réglementation provinciale et celles soumises à la réglementation fédérale (collectivement, les « entreprises canadiennes de collecte et de traitement de gaz naturel »).

Puisque les actifs des entreprises canadiennes de collecte et de traitement de gaz naturel représentaient une partie d'une unité d'exploitation, nous avons attribué une partie de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation à ces actifs selon une approche basée sur la juste valeur relative. Par suite de l'affectation de l'écart d'acquisition, la valeur comptable des actifs des entreprises canadiennes de collecte et de traitement de gaz naturel était supérieure au prix de la vente diminué du coût de la vente. Par conséquent, nous avons constaté une perte de valeur de l'écart d'acquisition de 1 019 M\$ dans les états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Le classement en tant qu'actifs détenus en vue de la vente représentait un élément déclencheur nécessitant l'application de l'écart d'acquisition d'un test de dépréciation pour l'unité d'exploitation visée. Les résultats du test n'ont révélé aucune nouvelle perte de valeur de l'écart d'acquisition.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, nous avons conclu la vente des installations sous réglementation provinciale pour un produit d'environ 2,5 G\$. Après les ajustements de clôture, un gain sur cession de 34 M\$ avant impôts a été inclus dans le poste « Autres produits (charges) » aux états consolidés des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le 31 décembre 2019, nous avons conclu la vente des installations sous réglementation fédérale pour un produit d'environ 1,7 G\$. Après les ajustements de clôture, une perte sur cession de 268 M\$ avant impôts a été incluse dans le poste « Autres produits (charges) » aux états consolidés des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Puisque ces actifs représentent une partie d'une unité d'exploitation, nous avons attribué une partie de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation à ces actifs selon une approche basée sur la juste valeur relative. Par conséquent, un écart d'acquisition de 55 M\$ a été attribué aux actifs ayant par la suite été vendus.

### **Actifs d'énergie renouvelable**

Le 1<sup>er</sup> août 2018, nous avons réalisé la vente d'une participation de 49 % de l'ensemble de nos actifs d'énergie renouvelable au Canada, d'une participation de 49 % dans deux actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis et de 49 % de notre participation dans le projet d'énergie éolienne extracôtier Hohe See et son agrandissement subséquent, tous deux actuellement en construction en Allemagne (collectivement, les « actifs d'énergie renouvelable ») à l'OIRPC. Le produit en trésorerie total de l'opération était de 1,75 G\$. De plus, l'OIRPC financera sa participation proportionnelle du solde des dépenses en immobilisations dans le cadre du projet d'énergie éolienne extracôtier Hohe See. Nous maintenons une participation de 51 % dans les actifs d'énergie renouvelable et nous continuerons d'assurer la gestion et l'exploitation de ces actifs et de fournir des services administratifs connexes.

Une perte sur cession de 20 M\$ (14 M€) figure au poste « Autres produits (charges) » des états consolidés des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 au titre de la vente de notre participation de 49 % dans le projet d'énergie éolienne extracôtier Hohe See et son agrandissement subséquent. Postérieurement à la vente, le reste des participations dans ces actifs demeure un placement comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation au sein de notre secteur Production d'énergie renouvelable.

Des gains de 62 M\$ et de 17 M\$ (13 M\$ US) ont été inclus au poste « Surplus d'apport » aux états consolidés de la situation financière de l'exercice clos le 31 décembre 2018 au titre de la vente d'une participation de 49 % dans nos actifs d'énergie renouvelable au Canada et aux États-Unis, respectivement.

Par ailleurs, un recouvrement d'impôts reportés de 267 M\$ (196 M\$ nous revenant) a été comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 en raison de l'entente conclue au deuxième trimestre de 2018 au sujet des actifs d'énergie renouvelable (*note 25*).

### **Midcoast Operating, L.P.**

Le 1<sup>er</sup> août 2018, nous avons conclu la vente de MOLP à AL Midcoast Holdings, LLC (société affiliée à ArcLight Capital Partners, LLC) pour un produit au comptant total de 1,4 G\$ (1,1 G\$ US). Après les ajustements de clôture comptabilisés au quatrième trimestre de 2018, une perte sur cession de 41 M\$ (32 M\$ US) a été incluse dans le poste « Autres produits (charges) » aux états consolidés des résultats. MOLP exerçait nos activités de collecte, de traitement, de transport et de commercialisation du gaz naturel et des liquides de gaz naturel aux États-Unis et faisait partie de notre secteur Transport de gaz et services intermédiaires.

Au reclassement et à la réévaluation subséquente des actifs de MOLP à titre d'actifs détenus en vue de la vente, une perte de valeur d'actifs de 4,4 G\$ et une perte de valeur de l'écart d'acquisition s'y rattachant de 102 M\$ ont été incluses aux états consolidés des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Par suite de la conclusion d'une entente de vente définitive, la juste valeur des actifs détenus en vue de la vente au 31 mars 2018 a été révisée en fonction du prix de vente. Ainsi, nous avons comptabilisé une perte de 913 M\$ au poste « Perte de valeur d'actifs à long terme » aux états consolidés des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Au deuxième trimestre de 2018, notre placement comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation dans le réseau pipelinier de transport de LGN Texas Express répondait également aux conditions requises pour être classé comme actif détenu en vue de la vente. La valeur comptable du réseau pipelinier de transport de LGN Texas Express, soit 447 M\$, et un écart d'acquisition attribué de 262 M\$ ont été inclus dans le groupe d'actifs destinés à être sortis au 30 juin 2018 et ils ont par la suite été vendus le 1<sup>er</sup> août 2018.

À la clôture de la vente, nous avons de plus constaté un passif de 387 M\$ (298 M\$ US) au titre des engagements futurs quant au volume que nous avons conservé. La perte s'y rattachant est incluse dans la perte sur cession de 41 M\$ dont il est question ci-dessus. Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, respectivement, des montants de 299 M\$ (230 M\$ US) et de 375 M\$ (274 M\$ US) ont été inclus dans les passifs aux états consolidés de la situation financière.

### **Projet Sandpiper**

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, nous avons vendu des conduites inutilisées liées au projet Sandpiper pour un produit au comptant s'établissant respectivement à environ 38 M\$ (30 M\$ US) et 148 M\$ (111 M\$ US). Des gains à la cession de 29 M\$ (22 M\$ US) et de 83 M\$ (63 M\$ US) avant impôts, respectivement, ont été comptabilisés au poste « Exploitation et administration » des charges aux états consolidés des résultats pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Ces actifs faisaient partie de notre secteur Oléoducs.

## Pipeline Olympic

Le 31 juillet 2017, nous avons procédé à la vente de notre participation dans le pipeline Olympic pour un produit au comptant d'environ 203 M\$ (160 M\$ US). Un gain sur cession de 27 M\$ (21 M\$ US) avant impôts est inclus dans le poste « Autres produits (charges) » aux états consolidés des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Cette participation faisait partie de notre secteur Oléoducs.

## Pipeline Ozark

Le 1<sup>er</sup> mars 2017, nous avons conclu une entente en vue de vendre les actifs du pipeline Ozark à une filiale de MPLX LP pour un produit au comptant d'environ 294 M\$ (220 M\$ US), y compris le remboursement des coûts. Un gain sur la cession de 14 M\$ (10 M\$ US) a été comptabilisé au poste « Exploitation et administration » des charges aux états consolidés des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces actifs faisaient partie de notre secteur Oléoducs.

## 9. COMPTES DÉBITEURS ET AUTRES CRÉANCES

| 31 décembre                                           | 2019         | 2018         |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>             |              |              |
| Comptes clients et produits non facturés <sup>1</sup> | 5 164        | 4 711        |
| Partie à court terme des actifs dérivés               | 327          | 498          |
| Autres                                                | 1 290        | 1 308        |
|                                                       | <b>6 781</b> | <b>6 517</b> |

1 Déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 50 M\$ et de 64 M\$, respectivement, aux 31 décembre 2019 et 2018.

## 10. STOCKS

| 31 décembre                               | 2019         | 2018         |
|-------------------------------------------|--------------|--------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |              |              |
| Gaz naturel                               | 696          | 776          |
| Pétrole brut                              | 542          | 482          |
| Autres marchandises                       | 61           | 81           |
|                                           | <b>1 299</b> | <b>1 339</b> |

Des ajustements de 188 M\$, de 327 M\$ et de 58 M\$ ont été pris en compte dans les coûts des marchandises aux états consolidés des résultats des exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017, respectivement, afin de ramener les stocks à leur valeur de marché.

## 11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| 31 décembre                                           | Taux<br>d'amortissement<br>moyen pondéré | 2019            | 2018 <sup>1</sup> |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------|-------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>             |                                          |                 |                   |
| Pipelines                                             | 2,5 %                                    | 56 330          | 51 647            |
| Installations et matériel                             | 2,7 %                                    | 29 287          | 27 149            |
| Terrains et droits de passage <sup>2</sup>            | 2,0 %                                    | 2 947           | 2 614             |
| Conduites principales, services liés au gaz et autres | 2,7 %                                    | 12 194          | 12 088            |
| Installations de stockage                             | 2,3 %                                    | 2 748           | 2 730             |
| Turbines éoliennes, panneaux solaires et autres       | 4,1 %                                    | 4 914           | 5 015             |
| Autres                                                | 6,4 %                                    | 1 486           | 1 463             |
| En construction                                       | — %                                      | 4 057           | 9 698             |
| Total des immobilisations corporelles <sup>3</sup>    |                                          | <b>113 963</b>  | 112 404           |
| Total de l'amortissement cumulé                       |                                          | <b>(20 240)</b> | (17 864)          |
| Immobilisations corporelles, montant net              |                                          | <b>93 723</b>   | 94 540            |

1 Les catégories d'actifs ont été révisées et éliminées au cours de l'exercice à l'étude. Les chiffres comparatifs pour 2018 ont été reclassés pour être conformes à la classification de l'exercice à l'étude.

2 L'évaluation du taux d'amortissement moyen pondéré exclut les actifs non amortissables.

3 Certains actifs ont été reclassés comme détenus en vue de la vente aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 (note 8).

La charge d'amortissement des exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 s'est établie à 3,0 G\$, 2,9 G\$ et 2,9 G\$, respectivement.

## **DÉPRÉCIATION**

### **Projet Access Northeast**

En 2019, nous avons annoncé que nous avons mis fin aux ententes conclues avec Eversource and National Grid relativement au projet Northeast Access. Par conséquent, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 105 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 au poste « Perte de valeur d'actifs à long terme » aux états consolidés des résultats. Le projet Access Northeast fait partie du secteur Transport de gaz et services intermédiaires.

Les pertes de valeur sont fondées sur l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur, déterminée à l'aide des flux de trésorerie futurs actualisés prévus.

## **12. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES**

### **ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES ENTRANT DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

#### **Enbridge Canadian Renewable LP (« ECRLP »)**

ECRLP, une entité dans laquelle nous détenons une participation de 51 %, est une EDDV puisque ses commanditaires ne détiennent pas de droit de limogeage réel ni de droits de participation substantiels. Puisque nous avons le pouvoir de diriger les activités d'ECRLP, nous sommes exposés à des risques de pertes et nous avons le droit de recevoir des avantages d'ECRLP en qualité de principal bénéficiaire.

#### **Production d'énergie verte**

Par l'intermédiaire de diverses filiales, nous possédons une participation majoritaire dans les installations d'énergie éolienne Magic Valley, Wildcat, Keechi Wind Project (« Keechi »), New Creek et Chapman Ranch. Ces installations d'énergie éolienne sont considérées comme des EDDV, puisque les membres ne détiennent pas de droit de limogeage réel ni de droits de participation substantiels. Nous sommes le principal bénéficiaire de ces EDDV par le truchement de notre pouvoir d'orienter les activités qui ont l'incidence la plus grande sur le rendement économique des installations d'énergie éolienne et de notre obligation d'absorber les pertes ou de notre droit de recevoir des avantages importants.

#### **Enbridge Holdings (DakTex) L.L.C.**

Enbridge Holdings (DakTex) L.L.C. (« DakTex ») est détenue à 75 % par une filiale en propriété exclusive d'Enbridge et à 25 % par EEP, par l'intermédiaire de laquelle nous avons une participation effective de 27,6 % dans le satellite, le réseau pipeline Bakken (*note 13*). EEP est le principal bénéficiaire parce qu'elle a le pouvoir de diriger les activités de DakTex qui influent le plus sur son rendement économique. La société consolide EEP et, de ce fait, consolide également DakTex.

#### **Enbridge Income Fund Partners (« EIPLP »)**

EIPLP a été constituée en 2002 et exerçait des activités de production, de transport et de stockage d'énergie par le truchement de sa participation dans son entreprise d'oléoducs, y compris le réseau principal au Canada et le réseau régional de sables bitumineux, de sa participation dans Alliance Pipeline, qui exerce des activités de transport de gaz naturel, et de ses actifs de production d'énergie renouvelable et de substitution. EIPLP a été liquidée en 2019 et n'est donc plus une EDDV.

#### **Enbridge Income Fund (le « fonds »)**

Le fonds est une société d'investissement à capital variable non constituée en société par actions établie aux termes d'une convention de fiducie en vertu des lois de la province de l'Alberta. En 2019, les documents constitutifs du fonds ont été modifiés, et le fonds n'est désormais plus considéré comme une EDDV.

## Enbridge Commercial Trust (« ECT »)

En 2019, les documents constitutifs d'ECT ont été modifiés, et ECT n'est désormais plus considérée comme une EDDV.

### Autres sociétés en commandite

Puisqu'elles ne détiennent pas de droit de limogeage réel ni de droits de participation substantiels, presque toutes les autres sociétés en commandite détenues par nous et (ou) nos filiales sont considérées comme des EDDV, y compris EEP et SEP. Puisque nous détenons ces entités à 100 % et les dirigeons et qu'aucune tierce partie n'a la capacité de diriger des activités importantes, nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire.

Le tableau qui suit comprend les actifs qui serviront au règlement des passifs de nos EDDV consolidées ainsi que des passifs de nos EDDV consolidées pour lesquelles les créanciers n'ont aucun recours contre nous en tant que principal bénéficiaire. Ces actifs et ces passifs sont inclus aux états consolidés de la situation financière.

| 31 décembre                                                            | 2019 <sup>1</sup> | 2018          |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                              |                   |               |
| <b>Actif</b>                                                           |                   |               |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                | 208               | 506           |
| Trésorerie soumise à restrictions                                      | 1                 | 61            |
| Comptes débiteurs et autres créances                                   | 76                | 2 006         |
| Montants à recevoir de sociétés affiliées                              | —                 | 38            |
| Stocks                                                                 | 4                 | 244           |
|                                                                        | 289               | 2 855         |
| Immobilisations corporelles, montant net                               | 3 392             | 72 349        |
| Placements à long terme                                                | 15                | 6 481         |
| Placements à long terme soumis à restrictions                          | 69                | 244           |
| Montants reportés et autres actifs                                     | 4                 | 3 156         |
| Actifs incorporels, montant net                                        | 124               | 705           |
| Écart d'acquisition                                                    | —                 | 29            |
| Impôts reportés                                                        | —                 | 131           |
|                                                                        | 3 893             | 85 950        |
| <b>Passif</b>                                                          |                   |               |
| Emprunts à court terme                                                 | —                 | 275           |
| Comptes créditeurs et autres dettes                                    | 56                | 2 925         |
| Montants à payer à des sociétés affiliées                              | —                 | 4             |
| Intérêts à payer                                                       | —                 | 303           |
| Passifs environnementaux                                               | —                 | 22            |
| Partie à court terme de la dette à long terme                          | —                 | 1 034         |
|                                                                        | 56                | 4 563         |
| Dette à long terme                                                     | —                 | 29 577        |
| Autres passifs à long terme                                            | 130               | 5 074         |
| Impôts reportés                                                        | 5                 | 6 911         |
|                                                                        | 191               | 46 125        |
| <b>Actifs nets avant les participations ne donnant pas le contrôle</b> | <b>3 702</b>      | <b>39 825</b> |

<sup>1</sup> Compte non tenu des actifs et des passifs d'EEP et de SEP à la suite de la convention de garantie à l'égard d'une filiale conclue le 22 janvier 2019 (note 32).

Nous n'avons pas l'obligation de fournir un soutien financier aux EDDV dont les résultats sont consolidés.

## ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES EXCLUES DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Nous détenons actuellement plusieurs placements dans des sociétés en commandite qui sont évaluées en tant qu'EDDV puisque les commanditaires ne détiennent pas de droit de limogeage réel ni de droits de participation substantiels. Nous avons déterminé que nous n'avons pas le pouvoir de diriger les activités des EDDV qui influent le plus sur leur performance économique. Plus particulièrement, le pouvoir de diriger les activités de la majeure partie de ces EDDV est partagé entre les commanditaires. Chaque commanditaire est représenté au comité de direction qui prend les décisions importantes pour une EDDV donnée et aucun des commanditaires ne peut prendre de décisions majeures unilatéralement.

La valeur comptable de notre participation dans les EDDV exclues du périmètre de consolidation et notre exposition maximale au risque de perte estimative aux 31 décembre 2019 et 2018 sont présentées ci-après.

|                                                                     | Valeur<br>comptable<br>des<br>participations<br>dans une<br>EDDV | Exposition<br>maximale<br>d'Enbridge<br>à des<br>pertes |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>31 décembre 2019</b>                                             |                                                                  |                                                         |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                           |                                                                  |                                                         |
| Aux Sable Liquid Products L.P. <sup>1</sup>                         | 267                                                              | 331                                                     |
| Eolien Maritime France SAS <sup>2</sup>                             | 67                                                               | 725                                                     |
| Enbridge Renewable Infrastructure Investments S.a.r.l. <sup>3</sup> | 141                                                              | 2 720                                                   |
| Grey Oak Holdings LLC <sup>4</sup>                                  | 463                                                              | 935                                                     |
| PennEast Pipeline Company, LLC <sup>5</sup>                         | 106                                                              | 368                                                     |
| Rampion Offshore Wind Limited <sup>6</sup>                          | 600                                                              | 620                                                     |
| Vector Pipeline L.P. <sup>7</sup>                                   | 195                                                              | 392                                                     |
| Autres <sup>8</sup>                                                 | 57                                                               | 57                                                      |
|                                                                     | <b>1 896</b>                                                     | <b>6 148</b>                                            |
| <b>31 décembre 2018</b>                                             |                                                                  |                                                         |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                           |                                                                  |                                                         |
| Aux Sable Liquid Products L.P. <sup>1</sup>                         | 311                                                              | 375                                                     |
| Eolien Maritime France SAS <sup>2</sup>                             | 68                                                               | 784                                                     |
| Enbridge Renewable Infrastructure Investments S.a.r.l. <sup>3</sup> | 127                                                              | 3 037                                                   |
| Illinois Extension Pipeline Company, L.L.C. <sup>8</sup>            | 724                                                              | 724                                                     |
| NEXUS Gas Transmission, LLC <sup>9</sup>                            | 1 757                                                            | 2 668                                                   |
| PennEast Pipeline Company, LLC <sup>5</sup>                         | 97                                                               | 385                                                     |
| Rampion Offshore Wind Limited <sup>6</sup>                          | 638                                                              | 648                                                     |
| Vector Pipeline L.P. <sup>7</sup>                                   | 198                                                              | 301                                                     |
| Autres <sup>8</sup>                                                 | 27                                                               | 27                                                      |
|                                                                     | <b>3 947</b>                                                     | <b>8 949</b>                                            |

1 Aux 31 décembre 2019 et 2018, l'exposition maximale au risque de perte comprend une garantie que nous avons donnée à l'égard de la quote-part nous revenant dans les prélèvements que l'EDDV a faits sur une facilité de crédit bancaire.

2 Aux 31 décembre 2019 et 2018, l'exposition maximale au risque de perte comprend la partie de la garantie que nous avons consentie à titre de société mère au titre de contrats de projets de construction pour lesquels nous serions responsables advenant un cas de défaillance mettant en cause l'EDDV visée ainsi qu'un prêt que nous avons consenti à une société affiliée, respectivement de 166 M\$ et de 202 M\$ aux 31 décembre 2019 et 2018.

3 Aux 31 décembre 2019 et 2018, l'exposition maximale au risque de perte comprend la partie de la garantie que nous avons consentie à titre de société mère au titre de contrats de projets de construction pour lesquels nous serions responsables advenant un cas de défaillance mettant en cause l'EDDV visée ainsi qu'un prêt que nous avons consenti à une société affiliée, respectivement de 766 M\$ et de 461 M\$ aux 31 décembre 2019 et 2018.

4 Au 31 décembre 2019, l'exposition maximale au risque de perte comprend notre quote-part des coûts de construction pour le projet.

- 5 Aux 31 décembre 2019 et 2018, l'exposition maximale au risque de perte comprend les contributions restantes prévues au titre de la coentreprise.
- 6 Aux 31 décembre 2019 et 2018, l'exposition maximale au risque de perte comprend la partie de la garantie que nous avons consentie à titre de société mère au titre de contrats de projets de construction pour lesquels nous serions responsables advenant un cas de défaillance mettant en cause l'EDDV visée.
- 7 Aux 31 décembre 2019 et 2018, l'exposition maximale au risque de perte comprend la valeur comptable d'un prêt consenti à une société affiliée d'un montant de 92 M\$ et de 102 M\$, respectivement, aux 31 décembre 2019 et 2018, outre la facilité de crédit que nous avons octroyée d'un montant de 105 M\$ au 31 décembre 2019.
- 8 Aux 31 décembre 2019 et 2018, l'exposition maximale au risque de perte se limite à notre placement puisque ces entreprises sont en exploitation et sont autonomes.
- 9 Au 31 décembre 2018, l'exposition maximale au risque de perte comprend les contributions restantes prévues au titre de la coentreprise ainsi que des garanties consenties à titre de société mère pour notre part des contrats d'attribution de capacité.

Nous n'avons pas l'obligation de fournir, et n'avons pas fourni, un soutien financier supplémentaire aux EDDV au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

### **Gray Oak Holdings LLC**

En décembre 2018, Enbridge a acquis une participation effective de 22,8 % dans le pipeline de pétrole brut Gray Oak par le truchement de l'acquisition d'une participation de 35 % dans Gray Oak Holdings LLC (« Gray Oak Holdings »), laquelle exploite le pipeline de pétrole brut Gray Oak allant du Texas jusqu'à la côte du golfe américaine.

Gray Oak Holdings est considérée comme une EDDV et ne possède pas suffisamment de capitaux propres à risque pour financer ses activités sans soutien financier subordonné supplémentaire de la part d'Enbridge et d'autres commanditaires. Nous avons déterminé que nous n'avons pas le pouvoir de diriger les activités de Gray Oak Holdings qui influent le plus sur sa performance économique.

Plus particulièrement, le pouvoir de diriger les activités de l'EDDV est partagé entre les commanditaires. Chaque commanditaire est représenté au comité de direction qui prend les décisions importantes pour l'EDDV et aucun des commanditaires ne peut prendre de décisions importantes unilatéralement. Par conséquent, l'EDDV est comptabilisée comme une EDDV non consolidée.

### **NEXUS Gas Transmission, LLC**

NEXUS Gas Transmission, LLC, une coentreprise dont les activités consistent à transporter le gaz naturel acheminé depuis les ressources de gaz de schiste dans les Appalaches jusqu'aux marchés du Midwest américain ainsi qu'en Ontario, au Canada, était auparavant considérée comme une EDDV.

La construction du pipeline NEXUS est terminée, et le pipeline est entré en service en octobre 2018. Après avoir reçu les derniers apports en capitaux significatifs, NEXUS est devenue capable de financer ses activités de façon autonome sans soutien financier subordonné supplémentaire. Par conséquent, il a été déterminé que NEXUS n'est désormais plus une EDDV en raison de capitaux propres à risque suffisants pour financer ses activités.

### **Illinois Extension Pipeline Company, L.L.C.**

Illinois Extension Pipeline Company, L.L.C. détient le pipeline de prolongement de l'accès vers le sud et était auparavant considérée comme une entité à détenteurs de droits variables.

Après avoir reçu les derniers apports en capitaux significatifs, Illinois Extension Pipeline Company, L.L.C. est devenue capable de financer ses activités de façon autonome sans soutien financier subordonné supplémentaire. Par conséquent, il a été déterminé que Illinois Extension Pipeline Company, L.L.C. n'est désormais plus une EDDV en raison de capitaux propres à risque suffisants pour financer ses activités.

### 13. PLACEMENTS À LONG TERME

| 31 décembre                                                         | Participation   | 2019          | 2018          |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------|---------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                           |                 |               |               |
| <b>PARTICIPATIONS DANS DES SATELLITES</b>                           |                 |               |               |
| Oléoducs                                                            |                 |               |               |
| MarEn Bakken Company L.L.C. <sup>1</sup>                            | 75,0 %          | 1 892         | 2 039         |
| Gray Oak Holdings LLC <sup>2</sup>                                  | 35,0 %          | 463           | —             |
| Réseau pipeline de pétrole brut Seaway                              | 50,0 %          | 2 907         | 3 113         |
| Illinois Extension Pipeline Company, L.L.C. <sup>3</sup>            | 65,0 %          | 662           | 724           |
| Autres                                                              | 30,0 % - 43,8 % | 73            | 97            |
| Transport de gaz et services intermédiaires                         |                 |               |               |
| Pipeline Alliance                                                   | 50,0 %          | 310           | 368           |
| Aux Sable                                                           | 42,7 % - 50,0 % | 267           | 311           |
| DCP Midstream, LLC                                                  | 50,0 %          | 2 193         | 2 368         |
| Gulfstream Natural Gas System, L.L.C.                               | 50,0 %          | 1 213         | 1 289         |
| NEXUS Gas Transmission, LLC                                         | 50,0 %          | 1 778         | 1 757         |
| Projets extracôtiers, diverses coentreprises                        | 22,0 % - 74,3 % | 362           | 400           |
| PennEast Pipeline Company LLC                                       | 20,0 %          | 106           | 97            |
| Sabal Trail Transmission, LLC                                       | 50,0 %          | 1 533         | 1 586         |
| Southeast Supply Header L.L.C.                                      | 50,0 %          | 484           | 519           |
| Steckman Ridge LP                                                   | 49,5 %          | 222           | 237           |
| Vector Pipeline L.P.                                                | 60,0 %          | 195           | 198           |
| Autres                                                              | 33,3 % - 50,0 % | 5             | 6             |
| Autres activités de distribution et de stockage de gaz              |                 |               |               |
| Actions ordinaires de Noverco                                       | 38,9 %          | 95            | —             |
| Autres                                                              | 50,0 %          | 14            | 15            |
| Production d'énergie renouvelable                                   |                 |               |               |
| Eolien Maritime France SAS                                          | 50,0 %          | 67            | 68            |
| Enbridge Renewable Infrastructure Investments S.a.r.l. <sup>4</sup> | 51,0 %          | 141           | 127           |
| Projet éolien extracôtier Rampion                                   | 24,9 %          | 600           | 638           |
| Autres                                                              | 21,0 % - 50,0 % | 127           | 72            |
| Éliminations et divers                                              |                 |               |               |
| Autres                                                              | 42,7 % - 50 %   | 16            | 10            |
| <b>AUTRES PLACEMENTS À LONG TERME</b>                               |                 |               |               |
| Distribution et stockage de gaz                                     |                 |               |               |
| Actions privilégiées de Noverco                                     |                 | 580           | 478           |
| Production d'énergie renouvelable                                   |                 |               |               |
| Technologies nouvelles et autres                                    |                 | 78            | 80            |
| Éliminations et divers                                              |                 |               |               |
| Autres                                                              |                 | 145           | 110           |
|                                                                     |                 | <b>16 528</b> | <b>16 707</b> |

1 Détient une participation de 49 % dans Bakken Pipeline Investments L.L.C., qui détient une participation de 75 % du réseau pipeline Bakken, ce qui se traduit par une participation effective de 27,6 % dans le réseau pipeline Bakken.

2 En décembre 2018, nous avons acquis une participation effective de 22,8 % dans le pipeline de pétrole brut Gray Oak par le truchement de l'acquisition d'une participation de 35 % dans Gray Oak Holdings, L.L.C. (note 12).

3 Propriétaire du projet de prolongement de l'accès vers le sud.

4 En 2018, nous avons vendu une participation de 49 % dans les installations éoliennes extracôtiers Hohe See à l'OIRPC, ce qui s'est traduit par la réduction de notre participation effective dans ce projet à 25,5 %.

Les participations dans des satellites comprennent l'excédent non amorti du coût d'acquisition sur la valeur comptable nette sous-jacente des actifs des satellites à la date d'acquisition. Au 31 décembre 2019, cet excédent se composait d'un écart d'acquisition de 2,1 G\$ et d'actifs amortissables de 681 M\$. Au 31 décembre 2018, cet excédent se composait d'un écart d'acquisition de 2,2 G\$ et d'actifs amortissables de 706 M\$.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017, les distributions reçues des participations dans des satellites se sont respectivement établies à 2,2 G\$, à 2,8 G\$ et à 1,4 G\$.

L'information financière combinée relative à nos participations dans des satellites non consolidées (sur une base de 100 %) est résumée dans les tableaux ci-après.

|                                           | Exercices clos les 31 décembre |        |        |        |        |        |        |        |        |
|-------------------------------------------|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                                           | 2019                           |        |        | 2018   |        |        | 2017   |        |        |
|                                           | Seaway                         | Autres | Total  | Seaway | Autres | Total  | Seaway | Autres | Total  |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |                                |        |        |        |        |        |        |        |        |
| Produits d'exploitation                   | 1 252                          | 14 435 | 15 687 | 966    | 18 251 | 19 217 | 959    | 15 254 | 16 213 |
| Charges d'exploitation                    | 428                            | 12 725 | 13 153 | 212    | 15 422 | 15 634 | 286    | 12 911 | 13 197 |
| Bénéfice                                  | 818                            | 2 198  | 3 016  | 646    | 2 308  | 2 954  | 672    | 2 056  | 2 728  |
| Bénéfice attribuable à Enbridge           | 409                            | 950    | 1 359  | 323    | 1 059  | 1 382  | 336    | 926    | 1 262  |

|                                           | 31 décembre 2019 |        |        | 31 décembre 2018 |        |        |
|-------------------------------------------|------------------|--------|--------|------------------|--------|--------|
|                                           | Seaway           | Autres | Total  | Seaway           | Autres | Total  |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |                  |        |        |                  |        |        |
| Actif à court terme                       | 107              | 2 374  | 2 481  | 113              | 3 176  | 3 289  |
| Actif à long terme                        | 3 404            | 45 538 | 48 942 | 3 585            | 45 531 | 49 116 |
| Passif à court terme                      | 136              | 3 911  | 4 047  | 123              | 5 413  | 5 536  |
| Passif à long terme                       | 45               | 18 081 | 18 126 | 16               | 15 859 | 15 875 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | —                | 2 779  | 2 779  | —                | 3 479  | 3 479  |

#### Noverco Inc.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, nous détenions 38,9 % des actions ordinaires de Noverco ainsi qu'un placement dans des actions privilégiées de cette société. Ces actions privilégiées donnent droit à une dividende privilégié cumulatif fondé sur le rendement moyen des obligations du gouvernement du Canada échéant à 10 ans, plus une marge de 4,38 %.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, Noverco détenait des participations croisées respectives d'environ 0,5 % et 1,4 % dans nos actions ordinaires. Noverco a vendu 11,6 millions d'actions ordinaires en janvier 2019 et 4,4 millions d'actions ordinaires en décembre 2018. Les actions achetées et vendues ont été comptabilisées à titre d'actions autodétenues dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Par suite de la participation croisée de Noverco dans nos actions ordinaires, nous détenions aux 31 décembre 2019 et 2018 des participations proportionnelles indirectes respectives de 0,2 % et de 0,5 % dans nos propres actions. La participation dans Noverco et les capitaux propres ont été réduits par la participation croisée d'une valeur de 51 M\$ et 88 M\$ aux 31 décembre 2019 et 2018. Noverco comptabilise les dividendes que nous versons en tant que revenus de dividendes, et nous éliminons ces dividendes de notre quote-part du bénéfice de Noverco. Nous comptabilisons la quote-part des dividendes que nous payons à Noverco à titre de diminution des dividendes versés et d'augmentation de notre participation dans Noverco.

## 14. PLACEMENTS À LONG TERME SOUMIS À RESTRICTIONS

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, nous avons commencé à recouvrer et à conserver des fonds pour couvrir les coûts futurs liés à l'abandon de tous les pipelines assujettis à la réglementation de la Régie aux termes des dispositions réglementaires de l'ICQF. Les fonds recouverts sont détenus dans des fiducies conformément à la décision de la Régie. Les fonds recouverts des expéditeurs sont comptabilisés au poste « Transport et autres services » des états consolidés des résultats et au poste « Placements à long terme soumis à restrictions » des états consolidés de la situation financière. En parallèle, nous présentons les coûts futurs liés à l'abandon en augmentation du poste « Exploitation et administration » des états consolidés des résultats et du poste « Autres passifs à long terme » des états consolidés de la situation financière.

Nous investissons régulièrement l'excédent de trésorerie et divers soldes soumis à restrictions dans des titres tels que des billets de trésorerie, des acceptations bancaires, des titres de créance de sociétés, des titres de participation canadiens, des bons du Trésor et des titres du marché monétaire aux États-Unis et au Canada.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, nous avons des placements à long terme soumis à restrictions détenus en fiducie classés dans les éléments disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance de 434 M\$ et de 323 M\$, respectivement. Dans les autres passifs à long terme, aux 31 décembre 2019 et 2018, nous avons des coûts futurs liés à l'abandon estimatifs respectifs de 454 M\$ et de 328 M\$ se rapportant à l'ICQF.

## 15. ACTIFS INCORPORELS

Le tableau ci-après présente le taux d'amortissement moyen pondéré, la valeur comptable brute, l'amortissement cumulé et la valeur comptable nette de chacune de nos grandes catégories d'actifs incorporels :

|                                           | Taux<br>d'amortissement<br>moyen pondéré | Coût         | Amortis-<br>sement<br>cumulé | Montant<br>net |
|-------------------------------------------|------------------------------------------|--------------|------------------------------|----------------|
| <b>31 décembre 2019<sup>1</sup></b>       |                                          |              |                              |                |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |                                          |              |                              |                |
| Relations avec la clientèle               | 5,4 %                                    | 861          | (231)                        | 630            |
| Conventions d'achat d'électricité         | 4,5 %                                    | 64           | (16)                         | 48             |
| Contrat de projet <sup>2</sup>            | 4,0 %                                    | 156          | (16)                         | 140            |
| Logiciels                                 | 11,2 %                                   | 1 988        | (1 014)                      | 974            |
| Autres actifs incorporels <sup>3</sup>    | 2,9 %                                    | 463          | (82)                         | 381            |
|                                           |                                          | <b>3 532</b> | <b>(1 359)</b>               | <b>2 173</b>   |
| <b>31 décembre 2018<sup>1</sup></b>       |                                          |              |                              |                |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |                                          |              |                              |                |
| Relations avec la clientèle               | 5,7 %                                    | 889          | (187)                        | 702            |
| Conventions d'achat d'électricité         | 5,4 %                                    | 82           | (15)                         | 67             |
| Contrat de projet <sup>2</sup>            | 4,0 %                                    | 164          | (10)                         | 154            |
| Logiciels                                 | 10,0 %                                   | 1 902        | (875)                        | 1 027          |
| Autres actifs incorporels <sup>3</sup>    | 2,0 %                                    | 485          | (63)                         | 422            |
|                                           |                                          | <b>3 522</b> | <b>(1 150)</b>               | <b>2 372</b>   |

1 Certains actifs ont été reclassés comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 (note 8).

2 Représente un contrat de projet acquis dans le cadre de l'opération de fusion (note 8).

3 L'évaluation du taux d'amortissement moyen pondéré exclut les actifs incorporels non amortissables.

La charge d'amortissement des actifs incorporels a respectivement totalisé 296 M\$, 281 M\$ et 280 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017. Le tableau ci-après présente notre charge d'amortissement prévue au titre des actifs incorporels existants, pour les exercices indiqués.

|                                           | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Charge d'amortissement prévue             |      |      |      |      |      |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | 292  | 263  | 238  | 216  | 195  |

## 16. ÉCART D'ACQUISITION

|                                                   | Oléoducs | Transport de gaz et services intermédiaires | Distribution et stockage de gaz | Production d'énergie renouvelable | Services énergétiques | Éliminations et divers | Chiffres consolidés |
|---------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------------|---------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>         |          |                                             |                                 |                                   |                       |                        |                     |
| <b>Coût brut</b>                                  |          |                                             |                                 |                                   |                       |                        |                     |
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018             | 7 786    | 21 539                                      | 5 679                           | —                                 | 2                     | 13                     | 35 019              |
| Cession                                           | —        | (628)                                       | —                               | —                                 | —                     | —                      | (628)               |
| Affectation aux actifs détenus en vue de la vente | —        | (55)                                        | (133)                           | —                                 | —                     | —                      | (188)               |
| Écart de conversion et autres éléments            | 538      | 1 482                                       | (183)                           | —                                 | —                     | —                      | 1 837               |
| Solde au 31 décembre 2018                         | 8 324    | 22 338                                      | 5 363                           | —                                 | 2                     | 13                     | 36 040              |
| Écart de conversion et autres éléments            | (373)    | (933)                                       | —                               | —                                 | —                     | —                      | (1 306)             |
| Solde au 31 décembre 2019                         | 7 951    | 21 405                                      | 5 363                           | —                                 | 2                     | 13                     | 34 734              |
| <b>Perte de valeur cumulée</b>                    |          |                                             |                                 |                                   |                       |                        |                     |
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018             | —        | (542)                                       | (7)                             | —                                 | —                     | (13)                   | (562)               |
| Perte de valeur                                   | —        | (1 019)                                     | —                               | —                                 | —                     | —                      | (1 019)             |
| Solde au 31 décembre 2018                         | —        | (1 561)                                     | (7)                             | —                                 | —                     | (13)                   | (1 581)             |
| Solde au 31 décembre 2019                         | —        | (1 561)                                     | (7)                             | —                                 | —                     | (13)                   | (1 581)             |
| <b>Valeur comptable</b>                           |          |                                             |                                 |                                   |                       |                        |                     |
| Solde au 31 décembre 2018                         | 8 324    | 20 777                                      | 5 356                           | —                                 | 2                     | —                      | 34 459              |
| Solde au 31 décembre 2019                         | 7 951    | 19 844                                      | 5 356                           | —                                 | 2                     | —                      | 33 153              |

### DÉPRÉCIATION

#### Transport de gaz et services intermédiaires

##### Entreprises canadiennes de collecte et de traitement de gaz naturel

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, nous avons comptabilisé une perte de valeur de l'écart d'acquisition de 1 019 M\$ liée aux actifs de nos entreprises canadiennes de collecte et de traitement de gaz naturel qui ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente au troisième trimestre de 2018. Les actifs assujettis à la réglementation provinciale ont par la suite été vendus au quatrième trimestre de 2018 (*note 8*). Puisque ces actifs représentaient une partie d'une unité d'exploitation, nous leur avons attribué une partie de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation selon une approche basée sur la juste valeur relative. En raison de la réduction de la valeur comptable des actifs détenus en vue de la vente qui a ramené cette valeur au prix de vente diminué du coût de la vente, il y a eu perte de valeur de l'écart d'acquisition se rattachant à ces actifs. Nous avons également procédé à un test de dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation touchée, et aucune autre perte de valeur n'a été constatée.

##### Secteur intermédiaire aux États-Unis

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, nous avons comptabilisé une perte de valeur de l'écart d'acquisition de 102 M\$ relativement à certains actifs du secteur Transport de gaz et services intermédiaires classés comme détenus en vue de la vente (*note 8*). L'écart d'acquisition a été attribué à certains groupes d'actifs cédés répondant aux critères d'une entreprise selon une approche basée sur la juste valeur relative. En lien avec la réduction de la valeur comptable des actifs détenus en vue de la vente, qui a été ramenée à la juste valeur diminuée du coût de la vente, l'écart d'acquisition connexe a été déprécié. La juste valeur de ces actifs a été déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui ont subi l'incidence défavorable du recul prolongé des prix des marchandises et de la baisse du rendement des activités. Nous avons également procédé à un test de dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation connexe des services intermédiaires liés au gaz naturel, test à l'issue duquel aucune perte de valeur supplémentaire n'a été constatée.

L'estimation de la juste valeur de l'unité d'exploitation Secteur intermédiaire du gaz naturel a nécessité le recours à des données non observables importantes associées à une évaluation de juste valeur de niveau 3, y compris des hypothèses liées à la performance future de l'unité d'exploitation.

### CESSIONS

En 2018, nous avons décomptabilisé des écarts d'acquisition de 262 M\$ à la cession de Midcoast Operating, L.P. et de ses filiales et de 366 M\$ à la cession des installations sous réglementation provinciale des entreprises canadiennes de collecte et de traitement de gaz naturel (*note 8*).

## ACQUISITIONS

En 2017, nous avons comptabilisé un écart d'acquisition de 36,7 G\$ lors de l'opération de fusion (note 8).

## 17. COMPTES CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES

| 31 décembre                                                                     | 2019   | 2018  |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                       |        |       |
| Comptes fournisseurs et charges à payer liées à l'exploitation                  | 4 536  | 4 604 |
| Montants à payer liés à la construction et retenues de garantie d'entrepreneurs | 804    | 804   |
| Passifs dérivés à court terme                                                   | 920    | 1 234 |
| Dividendes à payer                                                              | 1 678  | 1 539 |
| Impôts exigibles                                                                | 890    | 801   |
| Produit différé à court terme                                                   | 652    | 850   |
| Autres                                                                          | 583    | 31    |
|                                                                                 | 10 063 | 9 863 |

## 18. DETTE

Le 22 janvier 2019, Enbridge a conclu des conventions de fiducie supplémentaires avec ses filiales en propriété exclusive, SEP et EEP (collectivement, les « sociétés en commandite »), aux termes desquelles Enbridge garantit pleinement et inconditionnellement, à titre de créances de premier rang non garanties, les obligations de paiement des sociétés en commandite à l'égard des séries de billets en circulation émis aux termes des conventions de fiducie respectives des sociétés en commandite. Au même moment, les sociétés en commandite ont conclu une convention de garantie à l'égard d'une filiale aux termes de laquelle elles garantissent pleinement et inconditionnellement, à titre de créances de premier rang non garanties, les séries de billets de premier rang d'Enbridge en circulation. Se reporter à la note 32 – *Tableaux de consolidation résumés* pour un complément d'information.

| 31 décembre                                                                     | Taux d'intérêt<br>moyen pondéré <sup>22</sup> | Échéance  | 2019    | 2018    |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------|---------|---------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                       |                                               |           |         |         |
| Enbridge Inc.                                                                   |                                               |           |         |         |
| Billets de premier rang en dollars US <sup>1</sup>                              | 3,8 %                                         | 2022-2049 | 8 689   | 6 419   |
| Billets à moyen terme                                                           | 4,2 %                                         | 2020-2064 | 7 623   | 7 323   |
| Billets subordonnés à taux fixe-variable <sup>2,3</sup>                         | 5,9 %                                         | 2077-2078 | 6 550   | 6 771   |
| Billets à taux variable <sup>4</sup>                                            |                                               | 2020      | 1 556   | 2 389   |
| Billets de trésorerie et prélèvements sur les facilités de crédit <sup>5</sup>  | 1,9 %                                         | 2021-2024 | 5 210   | 1 999   |
| Autres <sup>6</sup>                                                             |                                               |           | 5       | 4       |
| Enbridge (U.S.) Inc.                                                            |                                               |           |         |         |
| Billets de trésorerie et prélèvements sur les facilités de crédit <sup>7</sup>  | 2,1 %                                         | 2021-2024 | 1 734   | 1 065   |
| Enbridge Energy Partners, L.P.                                                  |                                               |           |         |         |
| Billets de premier rang <sup>8</sup>                                            | 6,0 %                                         | 2021-2045 | 3 955   | 6 214   |
| Billets subordonnés de second rang <sup>9</sup>                                 |                                               |           | —       | 546     |
| Billets de trésorerie et prélèvements sur les facilités de crédit <sup>10</sup> |                                               |           | —       | 1 044   |
| Enbridge Gas Distribution Inc. <sup>11</sup>                                    |                                               |           |         |         |
| Billets à moyen terme                                                           |                                               |           | —       | 3 695   |
| Débentures                                                                      |                                               |           | —       | 85      |
| Billets de trésorerie et prélèvements sur les facilités de crédit               |                                               |           | —       | 750     |
| Enbridge Gas Inc. <sup>11</sup>                                                 |                                               |           |         |         |
| Billets à moyen terme                                                           | 4,2 %                                         | 2020-2050 | 7 685   | —       |
| Débentures                                                                      | 9,1 %                                         | 2024-2025 | 210     | —       |
| Billets de trésorerie et prélèvements sur les facilités de crédit               | 2,0 %                                         | 2021      | 898     | —       |
| Enbridge Pipelines (Southern Lights) L.L.C.                                     |                                               |           |         |         |
| Billets de premier rang <sup>12</sup>                                           | 4,0 %                                         | 2040      | 1 129   | 1 257   |
| Pipelines Enbridge Inc.                                                         |                                               |           |         |         |
| Billets à moyen terme <sup>13</sup>                                             | 4,2 %                                         | 2020-2049 | 5 125   | 4 225   |
| Débentures                                                                      | 8,2 %                                         | 2024      | 200     | 200     |
| Billets de trésorerie et prélèvements sur les facilités de crédit <sup>14</sup> | 2,0 %                                         | 2021      | 2 030   | 2 200   |
| Enbridge Southern Lights LP                                                     |                                               |           |         |         |
| Billets de premier rang                                                         | 4,0 %                                         | 2040      | 272     | 289     |
| Spectra Energy Capital, LLC                                                     |                                               |           |         |         |
| Billets de premier rang <sup>15</sup>                                           | 7,1 %                                         | 2032-2038 | 224     | 236     |
| Spectra Energy Partners, LP                                                     |                                               |           |         |         |
| Billets garantis de premier rang <sup>16</sup>                                  | 6,1 %                                         | 2020      | 143     | 150     |
| Billets de premier rang <sup>17</sup>                                           | 4,2 %                                         | 2020-2048 | 8 481   | 8 249   |
| Billets à taux variable <sup>18</sup>                                           |                                               | 2020      | 519     | 546     |
| Billets de trésorerie et prélèvements sur les facilités de crédit <sup>19</sup> |                                               |           | —       | 2 065   |
| Union Gas Limited <sup>11</sup>                                                 |                                               |           |         |         |
| Billets à moyen terme                                                           |                                               |           | —       | 3 290   |
| Débentures                                                                      |                                               |           | —       | 125     |
| Billets de trésorerie et prélèvements sur les facilités de crédit               |                                               |           | —       | 275     |
| Westcoast Energy Inc.                                                           |                                               |           |         |         |
| Billets garantis de premier rang                                                |                                               |           | —       | 33      |
| Billets à moyen terme                                                           | 4,5 %                                         | 2020-2041 | 1 875   | 2 175   |
| Débentures                                                                      | 8,6 %                                         | 2020-2026 | 375     | 375     |
| Ajustement de juste valeur – opération de fusion                                |                                               |           | 844     | 964     |
| Autres <sup>20</sup>                                                            |                                               |           | (369)   | (348)   |
| Total de la dette                                                               |                                               |           | 64 963  | 64 610  |
| Partie à court terme                                                            |                                               |           | (4 404) | (3 259) |
| Emprunts à court terme <sup>21</sup>                                            |                                               |           | (898)   | (1 024) |
| Dette à long terme                                                              |                                               |           | 59 661  | 60 327  |

1 2019 – 6 700 M\$ US; 2018 – 4 700 M\$ US.

2 2019 – 2 400 M\$ et 3 200 M\$ US; 2018 – 2 400 M\$ et 3 200 M\$ US. Pour la période initiale de 10 ans, les billets sont assortis d'un taux d'intérêt fixe. Par la suite, le taux sera variable et égal au taux du Canadian Dollar Offered Rate (le « taux CDOR ») ou au taux interbancaire offert à Londres (le « taux LIBOR ») de trois mois majoré d'une marge.

- 3 Les billets seraient automatiquement convertis en actions privilégiées de conversion en cas de faillite ou d'événements connexes.
- 4 2019 – 1 200 M\$ US; 2018 – 750 M\$ et 1 200 M\$ US. Assortis d'un taux d'intérêt égal au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 59 points de base ou au taux LIBOR de trois mois majoré de 40 ou de 70 points de base.
- 5 2019 – 5 210 M\$; 2018 – 1 906 M\$ et 69 M\$ US.
- 6 Principalement des obligations découlant de contrats de location-acquisition.
- 7 2019 – 1 337 M\$ US; 2018 – 780 M\$ US.
- 8 2019 – 3 050 M\$ US; 2018 – 4 550 M\$ US.
- 9 2018 – 400 M\$ US.
- 10 2018 – 764 M\$ US.
- 11 Tient compte de la fusion d'EGD et d'Union Gas pour créer Enbridge Gas Inc.
- 12 2019 – 871 M\$ US; 2018 – 920 M\$ US.
- 13 Les billets à moyen terme comprennent une tranche de 100 M\$ échéant en 2112.
- 14 2019 – 1 570 M\$ et 355 M\$ US; 2018 – 1 905 M\$ et 216 M\$ US.
- 15 2019 – 173 M\$ US; 2018 – 173 M\$ US.
- 16 2019 – 110 M\$ US; 2018 – 110 M\$ US.
- 17 2019 – 6 540 M\$ US; 2018 – 6 040 M\$ US
- 18 2019 – 400 M\$ US; 2018 – 400 M\$ US. Assortis d'un taux d'intérêt égal au taux LIBOR de trois mois majoré de 70 points de base.
- 19 2018 – 1 512 M\$ US.
- 20 Essentiellement des escomptes et des frais d'émission de titres de créance non amortis.
- 21 Les taux d'intérêt moyens pondérés sur les billets de trésorerie en cours étaient de 2,0 % au 31 décembre 2019 (2,3 % en 2018).
- 22 Calculé d'après les soldes en cours au 31 décembre 2019 pour les billets à terme, les billets de trésorerie et les prélèvements sur les facilités de crédit.

## EMPRUNTS GARANTIS

Les billets garantis de premier rang, qui totalisaient 143 M\$ au 31 décembre 2019, comprennent le financement du réseau Express-Platte. Les billets à payer d'Express-Platte sont garantis par la mobilisation des créances au titre des services de transport du réseau Express-Platte ainsi que par les actifs canadiens liés aux oléoducs d'Express-Platte.

## FACILITÉS DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente les détails de nos facilités de crédit engagées au 31 décembre 2019.

|                                               | Dates<br>d'échéance | Total<br>des facilités | Prélève-<br>ments <sup>1</sup> | Montant<br>disponible |
|-----------------------------------------------|---------------------|------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>     |                     |                        |                                |                       |
| Enbridge Inc.                                 | 2021-2024           | <b>6 993</b>           | <b>5 210</b>                   | <b>1 783</b>          |
| Enbridge (U.S.) Inc.                          | 2021-2024           | <b>7 132</b>           | <b>1 734</b>                   | <b>5 398</b>          |
| Pipelines Enbridge Inc.                       | 2021 <sup>2</sup>   | <b>3 000</b>           | <b>2 030</b>                   | <b>970</b>            |
| Enbridge Gas Inc.                             | 2021 <sup>2</sup>   | <b>2 000</b>           | <b>898</b>                     | <b>1 102</b>          |
| <b>Total des facilités de crédit engagées</b> |                     | <b>19 125</b>          | <b>9 872</b>                   | <b>9 253</b>          |

1 Compte tenu des montants prélevés sur les facilités et des émissions de billets de trésorerie qui sont garantis par la facilité de crédit.

2 La date d'échéance tient compte de l'option barrière désactivante d'un an.

Le 7 février 2019 et le 8 février 2019, nous avons résilié certaines facilités de crédit en dollars canadiens et en dollars américains, notamment des facilités détenues par Enbridge, Enbridge Gas, EEP et SEP. Nous avons également accru les montants disponibles dans le cadre de facilités existantes ou obtenu de nouvelles facilités pour remplacer celles qui ont été résiliées par Enbridge, Enbridge (U.S.) Inc. et Enbridge Gas. Par conséquent, le montant disponible total des facilités de crédit a augmenté d'environ 444 M\$.

Le 16 mai 2019, Enbridge Inc. a conclu une facilité de crédit de trois ans non renouvelable et prorogeable de 641 M\$ (52,5 G¥) avec un syndicat de banques japonaises.

Le 18 juillet 2019, Enbridge Inc. a conclu une facilité de crédit bilatérale non renouvelable de cinq ans d'un montant de 500 M\$ avec une banque d'Asie.

Outre les facilités de crédit engagées susmentionnées, nous conservons des facilités de crédit à vue non engagées de 916 M\$, sur lesquelles un montant de 476 M\$ était inutilisé au 31 décembre 2019. Au 31 décembre 2018, nous détenions des facilités de crédit non engagées de 807 M\$, sur lesquelles un montant de 548 M\$ était inutilisé.

Nos facilités de crédit sont assujetties à une commission d'engagement moyenne pondérée de 0,1 % par an sur la tranche inutilisée. Les montants prélevés portent intérêt aux taux en vigueur sur le marché. Certaines facilités de crédit servent de filet de sécurité aux billets de trésorerie, et nous pouvons prolonger l'échéance des facilités de crédit, qui s'établit à ce moment-ci entre 2021 et 2024.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, les billets de trésorerie et les prélèvements sur les facilités de crédit, déduction faite des emprunts à court terme et des facilités de crédit non renouvelables qui arrivent à échéance dans moins d'un an de respectivement 8 974 M\$ et 7 967 M\$, sont appuyés par les montants disponibles aux termes des facilités de crédit à long terme engagées. Par conséquent, ils ont été classés dans la dette à long terme.

### ÉMISSION DE TITRES DE CRÉANCE À LONG TERME

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, nous avons émis les titres de créance à long terme ci-après, à l'exception des éléments dont il est question à la rubrique « Échange de titres de créance » ci-dessous.

| Société                                                                   | Date d'émission | Montant du capital                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)</i> |                 |                                                                                   |
| Enbridge Inc.                                                             | Octobre 2019    | Billets à moyen terme à 2,99 % échéant en octobre 2029                            |
|                                                                           |                 | 1 000 \$                                                                          |
|                                                                           | Novembre 2019   | Billets de premier rang à 2,50 % échéant en juillet 2025                          |
|                                                                           |                 | 500 \$ US                                                                         |
|                                                                           | Novembre 2019   | Billets de premier rang à 3,13 % échéant en novembre 2029                         |
|                                                                           |                 | 1 000 \$ US                                                                       |
|                                                                           | Novembre 2019   | Billets de premier rang à 4,00 % échéant en novembre 2049                         |
| Enbridge Gas Inc.                                                         |                 | 500 \$ US                                                                         |
|                                                                           | Mars 2018       | Billets à taux fixe-variable de rang inférieur échéant en mars 2078 <sup>1</sup>  |
|                                                                           |                 | 850 \$ US                                                                         |
|                                                                           | Avril 2018      | Billets à taux fixe-variable de rang inférieur échéant en avril 2078 <sup>2</sup> |
| Pipelines Enbridge Inc.                                                   |                 | 750 \$                                                                            |
|                                                                           | Avril 2018      | Billets à taux fixe-variable de rang inférieur échéant en avril 2078 <sup>3</sup> |
|                                                                           |                 | 600 \$ US                                                                         |
| Spectra Energy Partners, LP                                               | Août 2019       | Billets à moyen terme à 2,37 % échéant en août 2029                               |
|                                                                           |                 | 400 \$                                                                            |
| Spectra Energy Partners, LP                                               | Août 2019       | Billets à moyen terme à 3,01 % échéant en août 2049                               |
|                                                                           |                 | 300 \$                                                                            |
| Spectra Energy Partners, LP                                               | Février 2019    | Billets à moyen terme à 3,52 % échéant en février 2029                            |
|                                                                           |                 | 600 \$                                                                            |
| Spectra Energy Partners, LP                                               | Février 2019    | Billets à moyen terme à 4,33 % échéant en février 2049                            |
|                                                                           |                 | 600 \$                                                                            |
| Spectra Energy Partners, LP                                               | Août 2019       | Billets de premier rang à 3,24 % échéant en août 2029 <sup>4</sup>                |
|                                                                           |                 | 500 \$ US                                                                         |
|                                                                           | Janvier 2018    | Billets de premier rang à 3,50 % échéant en janvier 2028 <sup>5</sup>             |
| Spectra Energy Partners, LP                                               |                 | 400 \$ US                                                                         |
|                                                                           | Janvier 2018    | Billets de premier rang à 4,15 % échéant en janvier 2048 <sup>5</sup>             |
|                                                                           |                 | 400 \$ US                                                                         |

1 Arrivent à échéance dans 60 ans et sont remboursables par anticipation après 10 ans. Pour les 10 premières années, les billets portent intérêt au taux fixe de 6,25 %. Par la suite, le taux d'intérêt est établi de manière à égaler le taux LIBOR à trois mois majoré de 364 points de base de la 10<sup>e</sup> à la 30<sup>e</sup> année et de 439 points de base de la 30<sup>e</sup> à la 60<sup>e</sup> année.

2 Arrivent à échéance dans 60 ans et sont remboursables par anticipation après 10 ans. Pour les 10 premières années, les billets portent intérêt au taux fixe de 6,625 %. Par la suite, le taux d'intérêt est établi de manière à égaler le taux CDOR majoré de 432 points de base de la 10<sup>e</sup> à la 30<sup>e</sup> année et de 507 points de base de la 30<sup>e</sup> à la 60<sup>e</sup> année.

3 Arrivent à échéance dans 60 ans et sont remboursables par anticipation après cinq ans. Pour les cinq premières années, les billets portent intérêt au taux fixe de 6,375 %. Par la suite, le taux d'intérêt est établi de manière à égaler le taux LIBOR à trois mois majoré de 359 points de base de la 5<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année, de 384 points de base de la 10<sup>e</sup> à la 25<sup>e</sup> année et de 459 points de base de la 25<sup>e</sup> à la 60<sup>e</sup> année.

4 Émis par le truchement d'Algonquin Gas Transmission, LLC, une filiale en exploitation de SEP.

5 Émis par l'intermédiaire de Texas Eastern, une société en exploitation en propriété exclusive de SEP.

### REMBOURSEMENT DE TITRES DE CRÉANCE À LONG TERME

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, nous avons remboursé les titres de créance à long terme ci-après, à l'exception des éléments dont il est question à la rubrique « Échange de titres de créance » ci-dessous.

| Société                                                                   | Date de remboursement             |                                                                                         | Montant<br>du capital | Contrepartie en<br>trésorerie <sup>1</sup> |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)</i> |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Enbridge Inc.                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Remboursement                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Février 2019                      | Billets à moyen terme à 4,10 %                                                          | 300 \$                |                                            |
|                                                                           | Mai 2019                          | Billets à taux variable                                                                 | 750 \$                |                                            |
|                                                                           | Septembre 2019                    | Billets à moyen terme à 4,77 %                                                          | 400 \$                |                                            |
| Enbridge Energy Partners, L.P.                                            |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Rachat                                                                    |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Février 2019                      | Billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe/<br>variable à 8,05 % échéant en 2067 | 400 \$ US             |                                            |
|                                                                           | Décembre 2019                     | Billets de premier rang à 5,20 % échéant en 2020                                        | 500 \$ US             | 504 \$ US                                  |
|                                                                           | Décembre 2019                     | Billets de premier rang à 4,38 % échéant en 2020                                        | 500 \$ US             | 509 \$ US                                  |
| Remboursement                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Mars 2019                         | Billets de premier rang à 9,88 %                                                        | 500 \$ US             |                                            |
|                                                                           | Avril 2018                        | Billets de premier rang à 6,50 %                                                        | 400 \$ US             |                                            |
|                                                                           | Octobre 2018                      | Billets de premier rang à 7,00 %                                                        | 100 \$ US             |                                            |
| Enbridge Income Fund                                                      |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Remboursement                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Décembre 2018                     | Billets à moyen terme à 4,00 %                                                          | 125 \$                |                                            |
| Enbridge Pipelines (Southern Lights) L.L.C.                               |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Remboursement                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Juin et décembre 2019             | Billets de premier rang à 3,98 % échéant en 2040                                        | 49 \$ US              |                                            |
|                                                                           | Juin et décembre 2018             | Billets de premier rang à 3,98 % échéant en 2040                                        | 43 \$ US              |                                            |
| Pipelines Enbridge Inc.                                                   |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Remboursement                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Novembre 2019                     | Billets à moyen terme à 4,49 %                                                          | 200 \$                |                                            |
|                                                                           | Novembre 2019                     | Billets à moyen terme à 4,49 %                                                          | 100 \$                |                                            |
|                                                                           | Novembre 2018                     | Billets à moyen terme à 6,62%                                                           | 170 \$                |                                            |
|                                                                           | Novembre 2018                     | Billets à moyen terme à 6,62%                                                           | 130 \$                |                                            |
| Enbridge Southern Lights LP                                               |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Remboursement                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Juillet et décembre 2019          | Billets de premier rang à 4,01 % échéant en 2040                                        | 17 \$                 |                                            |
|                                                                           | Janvier, juillet et décembre 2018 | Billets de premier rang à 4,01 % échéant en 2040                                        | 27 \$                 |                                            |
| Midcoast Energy Partners, L.P.                                            |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Rachat                                                                    |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Juillet 2018 <sup>2</sup>         | Billets de premier rang à 3,56 % échéant en 2019                                        | 75 \$ US              | 76 \$ US                                   |
|                                                                           | Juillet 2018 <sup>2</sup>         | Billets de premier rang à 4,04 % échéant en 2021                                        | 175 \$ US             | 182 \$ US                                  |
|                                                                           | Juillet 2018 <sup>2</sup>         | Billets de premier rang à 4,42 % échéant en 2024                                        | 150 \$ US             | 161 \$ US                                  |
| Spectra Energy Capital, LLC                                               |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Rachat par voie d'offre publique d'achat                                  |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Mars 2018 <sup>2</sup>            | Billets non garantis de premier rang à 6,75 %<br>échéant en 2032                        | 64 \$ US              | 80 \$ US                                   |
|                                                                           | Mars 2018 <sup>2</sup>            | Billets non garantis de premier rang à 7,50 %<br>échéant en 2038                        | 43 \$ US              | 59 \$ US                                   |
| Rachat                                                                    |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Mars 2018 <sup>2</sup>            | Billets non garantis de premier rang à 5,65 %<br>échéant en 2020                        | 163 \$ US             | 172 \$ US                                  |
|                                                                           | Mars 2018 <sup>2</sup>            | Billets non garantis de premier rang à 3,30 %<br>échéant en 2023                        | 498 \$ US             | 508 \$ US                                  |
| Remboursement                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Avril 2018                        | Billets de premier rang à 6,20 %                                                        | 272 \$ US             |                                            |
|                                                                           | Juillet 2018                      | Billets de premier rang à 6,75 %                                                        | 118 \$ US             |                                            |
| Spectra Energy Partners, LP                                               |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Remboursement                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Septembre 2018                    | Billets de premier rang à 2,95 %                                                        | 500 \$ US             |                                            |
| Union Gas Limited                                                         |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Remboursement                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Avril 2018                        | Billets à moyen terme à 5,35 %                                                          | 200 \$                |                                            |
|                                                                           | Août 2018                         | Débtures à 8,75 %                                                                       | 125 \$                |                                            |
|                                                                           | Octobre 2018                      | Débtures de premier rang à 8,65 %                                                       | 75 \$                 |                                            |
| Westcoast Energy Inc.                                                     |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
| Remboursement                                                             |                                   |                                                                                         |                       |                                            |
|                                                                           | Janvier 2019                      | Billets à moyen terme à 5,60 %                                                          | 250 \$                |                                            |
|                                                                           | Janvier 2019                      | Billets à moyen terme à 5,60 %                                                          | 50 \$                 |                                            |
|                                                                           | Mai et novembre 2019              | Billets garantis de premier rang à 6,90 %                                               | 26 \$                 |                                            |
|                                                                           | Mai et novembre 2019              | Billets garantis de premier rang à 4,34 %                                               | 5 \$                  |                                            |
|                                                                           | Décembre 2019                     | Billets garantis de premier rang à 1,00 %                                               | 2 \$                  |                                            |
|                                                                           | Mai et novembre 2018              | Billets garantis de premier rang à 6,90 % échéant en 2019                               | 26 \$                 |                                            |
|                                                                           | Mai et novembre 2018              | Billets garantis de premier rang à 4,34 % échéant en 2019                               | 9 \$                  |                                            |
|                                                                           | Septembre 2018                    | Débtures à 8,50 %                                                                       | 150 \$                |                                            |

<sup>1</sup> La contrepartie en trésorerie est présentée lorsque le montant du remboursement diffère du montant du capital.

<sup>2</sup> La perte de 64 M\$ (50 M\$ US) découlant de l'extinction de la dette, déduction faite d'un ajustement de juste valeur comptabilisé à la conclusion de l'opération de fusion, a été comptabilisée dans la charge d'intérêts aux états consolidés des résultats.

## ÉCHANGE DE TITRES DE CRÉANCE

Le 21 décembre 2018, Enbridge et le fonds ont conclu une transaction consistant à échanger certaines séries d'anciens billets du fonds contre des billets à moyen terme nouvellement émis d'Enbridge d'une valeur en capital équivalente dont les modalités financières sont les mêmes que les billets du fonds.

## CLAUSES RESTRICTIVES

Nos conventions de crédit et d'emprunt à terme comportent les dispositions habituelles relatives aux cas de défaillance et des clauses restrictives standards selon lesquelles un remboursement anticipé ou la résiliation des ententes peut être exigé si nous nous trouvons en défaut de paiement ou ne respectons pas certaines clauses. Au 31 décembre 2019, nous respectons toutes les dispositions et clauses relatives à notre dette.

## CHARGE D'INTÉRÊTS

| Exercices clos les 31 décembre                                                   | 2019  | 2018  | 2017  |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                        |       |       |       |
| Déventures et billets à terme                                                    | 2 783 | 3 011 | 3 011 |
| Billets de trésorerie et prélèvements sur les facilités de crédit                | 273   | 171   | 206   |
| Amortissement de l'ajustement de la juste valeur – acquisition de Spectra Energy | (67)  | (131) | (270) |
| Intérêts capitalisés                                                             | (326) | (348) | (391) |
|                                                                                  | 2 663 | 2 703 | 2 556 |

## 19. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Nos OMHS ont principalement trait à la mise hors service de pipelines, d'actifs d'énergie renouvelable, des obligations liées aux ententes de droit de passage et à des baux contractuels pour l'utilisation des terrains.

Les passifs attribuables aux flux de trésorerie attendus comptabilisés dans les états financiers reflètent des taux d'actualisation allant de 1,8 % à 9,0 %.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des variations de nos OMHS :

| 31 décembre                               | 2019  | 2018 |
|-------------------------------------------|-------|------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |       |      |
| Obligations au début de l'exercice        | 989   | 793  |
| Passifs acquis                            | —     | —    |
| Passifs sortis                            | (59)  | (13) |
| Passifs engagés                           | 15    | 145  |
| Passifs réglés                            | (12)  | (21) |
| Changement d'estimation et autres         | (417) | 29   |
| Écart de conversion                       | (18)  | 22   |
| Charge de désactualisation                | 22    | 34   |
| Obligations à la fin de l'exercice        | 520   | 989  |
| Présentées comme suit :                   |       |      |
| Comptes créditeurs et autres dettes       | 7     | 6    |
| Autres passifs à long terme               | 513   | 983  |
|                                           | 520   | 989  |

## 20. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

### PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le tableau ci-après présente de l'information supplémentaire sur les participations ne donnant pas le contrôle présentées dans nos états financiers consolidés de la situation financière.

| 31 décembre                                | 2019         | 2018         |
|--------------------------------------------|--------------|--------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>  |              |              |
| Algonquin Gas Transmission, L.L.C          | 394          | 518          |
| Maritimes & Northeast Pipeline, L.L.C      | 579          | 613          |
| Actifs d'énergie renouvelable <sup>1</sup> | 1 864        | 1 961        |
| Westcoast Energy Inc. <sup>2</sup>         | 527          | 841          |
| Autres                                     | —            | 32           |
|                                            | <b>3 364</b> | <b>3 965</b> |

1 Le 1<sup>er</sup> août 2018, nous avons finalisé la vente de 49 % de notre participation dans les actifs d'énergie renouvelable (note 8). Le solde restant représente l'avantage fiscal dans les installations d'énergie éolienne Magic Valley, Wildcat, Keechi, New Creek et Chapman Ranch, ainsi qu'une participation ne donnant pas le contrôle de 20,0 % dans chacune des installations d'énergie éolienne Magic Valley et Wildcat détenues par des tiers aux 31 décembre 2019 et 2018.

2 Représente 16,6 millions d'actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif aux 31 décembre 2019 et 2018, néant et 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif de Westcoast Energy Inc. détenues par des tiers aux 31 décembre 2019 et 2018 ainsi qu'une participation de 22,2 % dans Maritimes & Northeast Pipeline Limited Partnership détenue par des tiers aux 31 décembre 2019 et 2018.

### Rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur aux États-Unis

Le 24 août 2018, nous avons conclu une entente définitive avec SEP aux termes de laquelle nous avons accepté d'acquérir la totalité des parts ordinaires publiques de SEP en circulation qui n'étaient pas déjà détenues par nous ou par nos filiales à raison de 1,111 de nos actions ordinaires pour chaque part ordinaire de SEP. À la clôture de la transaction, le 17 décembre 2018, nous avons acquis la totalité des parts ordinaires publiques de SEP en circulation, et SEP est devenue une filiale indirecte en propriété exclusive d'Enbridge. La transaction est évaluée à 3,9 G\$ d'après le cours de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de New York le 14 décembre 2018. Par suite de ce rachat, nous avons comptabilisé des réductions des participations ne donnant pas le contrôle, du surplus d'apport et des passifs d'impôts reportés s'établissant respectivement à 3,0 G\$, 642 M\$ et 167 M\$.

Le 17 septembre 2018, nous avons conclu des ententes définitives avec EEP et EEM aux termes desquelles nous avons accepté de faire l'acquisition de toutes les parts ordinaires de catégorie A publiques en circulation d'EEP et de toutes les actions publiques en circulation cotées en bourse d'EEM qui n'étaient pas déjà détenues par nous ou par nos filiales. Aux termes des ententes, les porteurs de parts publics d'EEP ont reçu 0,335 action ordinaire d'Enbridge pour chaque part ordinaire de catégorie A d'EEP détenue et les actionnaires publics d'EEM ont reçu 0,335 action ordinaire d'Enbridge pour chaque action cotée en bourse d'EEM détenue. À la clôture de chaque transaction, le 20 décembre 2018, nous avons acquis toutes les parts ordinaires publiques en circulation de catégorie A d'EEP et toutes les actions ordinaires publiques en circulation d'EEM, et ces deux entités sont devenues des filiales indirectes en propriété exclusive d'Enbridge. La transaction avec EEP et la transaction avec EEM sont évaluées respectivement à 3,0 G\$ et à 1,3 G\$, d'après le cours de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de New York le 19 décembre 2018. Par suite de ces rachats, nous avons comptabilisé, collectivement pour EEP et EEM, une augmentation des participations ne donnant pas le contrôle et des diminutions du surplus d'apport et des passifs d'impôts reportés s'établissant respectivement à 185 M\$, 3,7 G\$ et 707 M\$.

Pour connaître les dénouements relatifs à ENF, se reporter à la sous-rubrique *Rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur au Canada* de la rubrique *Participations ne donnant pas le contrôle rachetables* ci-après.

### **Actifs d'énergie renouvelable**

Le 1<sup>er</sup> août 2018, nous avons conclu la vente à l'OIRPC d'une participation de 49 % dans l'ensemble de nos actifs de production d'énergie renouvelable au Canada et d'une participation de 49 % dans deux actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis (*note 8*). Par conséquent, nous avons comptabilisé des augmentations des participations ne donnant pas le contrôle, du surplus d'apport et des passifs d'impôts reportés s'établissant respectivement à 1 183 M\$, à 79 M\$ et à 27 M\$ au troisième trimestre de 2018. Pour les exercices 2018 et 2019, les distributions et la répartition des bénéfices de l'OIRPC n'étaient pas proportionnelles à la participation.

### **Droits de distribution incitatifs de SEP**

Le 22 janvier 2018, Enbridge et SEP ont annoncé la finalisation d'une entente définitive, aux termes de laquelle nous avons converti la totalité de nos droits de distribution incitatifs (« DDI ») et de nos participations économiques de commandité dans SEP en 172,5 millions de parts ordinaires de SEP nouvellement émises. Dans le cadre de la transaction, la totalité des DDI ont été éliminés. Par suite de cette restructuration, nous avons constaté en 2018 une réduction des participations ne donnant pas le contrôle de 1,5 G\$ et des augmentations du surplus d'apport et des passifs d'impôts reportés s'établissant respectivement à 1,1 G\$ et 333 M\$. Plus tard en 2018, nous avons acquis la totalité des parts ordinaires en circulation de SEP (se reporter à la sous-rubrique *Rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur aux États-Unis* ci-dessus).

### **Stratégie visant les sociétés dont la société est le promoteur – EEP**

Le 28 avril 2017, nous avons achevé l'examen stratégique d'EEP et pris des mesures comprenant notamment l'acquisition de la totalité des participations d'EEP dans les actifs de Midcoast et la privatisation de Midcoast Energy Partners, L.P. Par suite de ces mesures, nous avons comptabilisé une augmentation des participations ne donnant pas le contrôle de 458 M\$ comprenant les ajustements au titre de l'écart de conversion et une diminution du surplus d'apport de 421 M\$, déduction faite des charges d'impôts reportés de 253 M\$.

### **Rachat des actions privilégiées de Westcoast**

Le 20 mars 2019, Westcoast Energy Inc. a exercé son droit de racheter la totalité de ses actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende cumulatif au taux de 5,5 % de série 7 (les « actions de série 7 ») en circulation et la totalité de ses actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende cumulatif au taux de 5,6 % de série 8 (les « actions de série 8 ») en circulation, au prix de 25,00 \$ par action de série 7 et de 25,00 \$ par action de série 8, pour un paiement total de 300 M\$. De plus, un paiement de 4 M\$ a été fait relativement à tous les dividendes cumulés et non versés. Par suite de ce rachat, nous avons comptabilisé une réduction des participations ne donnant pas le contrôle de 300 M\$.

## PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE RACHETABLES

Le tableau ci-après présente des renseignements supplémentaires sur les participations ne donnant pas le contrôle rachetables comme elles sont présentées dans nos états consolidés de la situation financière :

| Exercices clos les 31 décembre                                                     | 2018    | 2017  |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                          |         |       |
| Solde au début de l'exercice                                                       | 4 067   | 3 392 |
| Bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle rachetables     | 117     | 175   |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts                     |         |       |
| Variation des pertes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie       | 3       | (21)  |
| Autres éléments du résultat global des satellites                                  | 14      | —     |
| Reclassement dans le résultat des pertes sur les couvertures de flux de trésorerie | —       | 57    |
| Variation de l'écart de conversion                                                 | 4       | (6)   |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts                     | 21      | 30    |
| Distributions aux porteurs de parts                                                | (300)   | (247) |
| Apports des porteurs de parts                                                      | 70      | 1 178 |
| Adoption rétrospective modifiée d'une norme comptable                              | (38)    | —     |
| Gain (perte) de dilution, montant net                                              | 76      | (169) |
| Ajustement de la valeur de rachat                                                  | 456     | (292) |
| Rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur <sup>1</sup>             | (4 469) | —     |
| Solde à la fin de l'exercice                                                       | —       | 4 067 |

1. Le 8 novembre 2018, nous avons finalisé l'entente définitive conclue avec ENF et avons acquis toutes les actions détenues par le public d'ENF en circulation qui n'étaient pas déjà détenues par nous ou par nos filiales.

### Rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur au Canada

Le 17 septembre 2018, nous avons conclu une entente définitive avec ENF aux termes de laquelle nous avons accepté d'acquérir la totalité des actions ordinaires publiques d'ENF en circulation qui n'étaient pas déjà détenues par nous ou par nos filiales à raison de 0,735 de notre action ordinaire et de trésorerie de 0,45 \$ pour chaque action ordinaire d'ENF. À la clôture de la transaction, le 8 novembre 2018, nous avons acquis la totalité des actions ordinaires publiques d'ENF, et ENF est devenue une filiale en propriété exclusive d'Enbridge. La transaction, compte non tenu de la composante en trésorerie, est évaluée à 4,5 G\$ d'après le cours de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto le 7 novembre 2018. Par suite de ce rachat, nous avons comptabilisé des réductions des participations ne donnant pas le contrôle rachetables et du surplus d'apport s'établissant respectivement à 4,5 G\$ et à 25 M\$, et aucune incidence sur les impôts reportés. Au 31 décembre 2018, le solde des participations ne donnant pas le contrôle rachetables était de néant.

## 21. CAPITAL-ACTIONS

Notre capital-actions autorisé se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et d'un nombre illimité d'actions privilégiées.

## ACTIONS ORDINAIRES

|                                                                                                                          | 2019             |         | 2018             |         | 2017             |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------|------------------|---------|------------------|---------|
|                                                                                                                          | Nombre d'actions | Montant | Nombre d'actions | Montant | Nombre d'actions | Montant |
| 31 décembre                                                                                                              |                  |         |                  |         |                  |         |
| <i>(en millions de dollars canadiens; nombre d'actions ordinaires en millions)</i>                                       |                  |         |                  |         |                  |         |
| Solde au début de l'exercice                                                                                             | 2 022            | 64 677  | 1 695            | 50 737  | 943              | 10 492  |
| Émission d'actions ordinaires                                                                                            | —                | —       | —                | —       | 33               | 1 500   |
| Émission d'actions ordinaires dans le cadre de l'opération de fusion (note 8)                                            | —                | —       | —                | —       | 691              | 37 429  |
| Émission d'actions ordinaires dans le cadre du rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur (SEP) (note 20) | —                | —       | 91               | 3 888   | —                | —       |
| Émission d'actions ordinaires dans le cadre du rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur (EEP) (note 20) | —                | —       | 72               | 3 042   | —                | —       |
| Émission d'actions ordinaires dans le cadre du rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur (EEM) (note 20) | —                | —       | 30               | 1 267   | —                | —       |
| Émission d'actions ordinaires dans le cadre du rachat des titres d'entités détenues à titre de promoteur (ENF) (note 20) | —                | —       | 104              | 4 530   | —                | —       |
| Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions                                                            | —                | —       | 28               | 1 181   | 25               | 1 226   |
| Émission d'actions à l'exercice d'options sur actions                                                                    | 3                | 69      | 2                | 32      | 3                | 90      |
| Solde à la fin de l'exercice                                                                                             | 2 025            | 64 746  | 2 022            | 64 677  | 1 695            | 50 737  |

## ACTIONS PRIVILÉGIÉES

|                                                                                      | 2019             |         | 2018             |         | 2017             |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------|------------------|---------|------------------|---------|
|                                                                                      | Nombre d'actions | Montant | Nombre d'actions | Montant | Nombre d'actions | Montant |
| 31 décembre                                                                          |                  |         |                  |         |                  |         |
| <i>(en millions de dollars canadiens; nombre d'actions privilégiées en millions)</i> |                  |         |                  |         |                  |         |
| Actions privilégiées, série A                                                        | 5                | 125     | 5                | 125     | 5                | 125     |
| Actions privilégiées, série B                                                        | 18               | 457     | 18               | 457     | 18               | 457     |
| Actions privilégiées, série C                                                        | 2                | 43      | 2                | 43      | 2                | 43      |
| Actions privilégiées, série D                                                        | 18               | 450     | 18               | 450     | 18               | 450     |
| Actions privilégiées, série F                                                        | 20               | 500     | 20               | 500     | 20               | 500     |
| Actions privilégiées, série H                                                        | 14               | 350     | 14               | 350     | 14               | 350     |
| Actions privilégiées, série J                                                        | 8                | 199     | 8                | 199     | 8                | 199     |
| Actions privilégiées, série L                                                        | 16               | 411     | 16               | 411     | 16               | 411     |
| Actions privilégiées, série N                                                        | 18               | 450     | 18               | 450     | 18               | 450     |
| Actions privilégiées, série P                                                        | 16               | 400     | 16               | 400     | 16               | 400     |
| Actions privilégiées, série R                                                        | 16               | 400     | 16               | 400     | 16               | 400     |
| Actions privilégiées, série 1                                                        | 16               | 411     | 16               | 411     | 16               | 411     |
| Actions privilégiées, série 3                                                        | 24               | 600     | 24               | 600     | 24               | 600     |
| Actions privilégiées, série 5                                                        | 8                | 206     | 8                | 206     | 8                | 206     |
| Actions privilégiées, série 7                                                        | 10               | 250     | 10               | 250     | 10               | 250     |
| Actions privilégiées, série 9                                                        | 11               | 275     | 11               | 275     | 11               | 275     |
| Actions privilégiées, série 11                                                       | 20               | 500     | 20               | 500     | 20               | 500     |
| Actions privilégiées, série 13                                                       | 14               | 350     | 14               | 350     | 14               | 350     |
| Actions privilégiées, série 15                                                       | 11               | 275     | 11               | 275     | 11               | 275     |
| Actions privilégiées, série 17                                                       | 30               | 750     | 30               | 750     | 30               | 750     |
| Actions privilégiées, série 19                                                       | 20               | 500     | 20               | 500     | 20               | 500     |
| Frais d'émission                                                                     |                  | (155)   |                  | (155)   |                  | (155)   |
| Solde à la fin de l'exercice                                                         |                  | 7 747   |                  | 7 747   |                  | 7 747   |

Les caractéristiques des actions privilégiées sont les suivantes :

|                                                                            | Rendement initial                                 | Dividende <sup>1</sup> | Valeur de rachat de base par action <sup>2</sup> | Date d'option de rachat et de conversion <sup>2, 3</sup> | Droit de conversion <sup>3, 4</sup> |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <i>(Sauf indication contraire, les montants sont en dollars canadiens)</i> |                                                   |                        |                                                  |                                                          |                                     |
| Actions privilégiées, série A                                              | 5,50 %                                            | 1,37500 \$             | 25 \$                                            | —                                                        | —                                   |
| Actions privilégiées, série B                                              | 3,42 %                                            | 0,85360 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> juin 2022                                | Série C                             |
|                                                                            | Taux des bons du Trésor à 3 mois majoré de 2,40 % |                        |                                                  |                                                          |                                     |
| Actions privilégiées, série C <sup>5</sup>                                 |                                                   | —                      | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> juin 2022                                | Série B                             |
| Actions privilégiées, série D                                              | 4,46 %                                            | 1,11500 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> mars 2023                                | Série E                             |
| Actions privilégiées, série F                                              | 4,69 %                                            | 1,17224 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> juin 2023                                | Série G                             |
| Actions privilégiées, série H                                              | 4,38 %                                            | 1,09400 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> septembre 2023                           | Série I                             |
| Actions privilégiées, série J                                              | 4,89 %                                            | 1,22160 \$ US          | 25 \$ US                                         | 1 <sup>er</sup> juin 2022                                | Série K                             |
| Actions privilégiées, série L                                              | 4,96 %                                            | 1,23972 \$ US          | 25 \$ US                                         | 1 <sup>er</sup> septembre 2022                           | Série M                             |
| Actions privilégiées, série N                                              | 5,09 %                                            | 1,27152 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> décembre 2023                            | Série O                             |
| Actions privilégiées, série P <sup>6</sup>                                 | 4,38 %                                            | 1,09476 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> mars 2024                                | Série Q                             |
| Actions privilégiées, série R <sup>6</sup>                                 | 4,07 %                                            | 1,01825 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> juin 2024                                | Série S                             |
| Actions privilégiées, série 1                                              | 5,95 %                                            | 1,48728 \$ US          | 25 \$ US                                         | 1 <sup>er</sup> juin 2023                                | Série 2                             |
| Actions privilégiées, série 3 <sup>6</sup>                                 | 3,74 %                                            | 0,93425 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> septembre 2024                           | Série 4                             |
| Actions privilégiées, série 5 <sup>6</sup>                                 | 5,38 %                                            | 1,34383 \$ US          | 25 \$ US                                         | 1 <sup>er</sup> mars 2024                                | Série 6                             |
| Actions privilégiées, série 7 <sup>6</sup>                                 | 4,45 %                                            | 1,11224 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> mars 2024                                | Série 8                             |
| Actions privilégiées, série 9 <sup>6</sup>                                 | 4,10 %                                            | 1,02424 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> décembre 2024                            | Série 10                            |
| Actions privilégiées, série 11                                             | 4,40 %                                            | 1,10000 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> mars 2020                                | Série 12                            |
| Actions privilégiées, série 13                                             | 4,40 %                                            | 1,10000 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> juin 2020                                | Série 14                            |
| Actions privilégiées, série 15                                             | 4,40 %                                            | 1,10000 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> septembre 2020                           | Série 16                            |
| Actions privilégiées, série 17                                             | 5,15 %                                            | 1,28750 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> mars 2022                                | Série 18                            |
| Actions privilégiées, série 19                                             | 4,90 %                                            | 1,22500 \$             | 25 \$                                            | 1 <sup>er</sup> mars 2023                                | Série 20                            |

1 Le porteur est en droit de recevoir un dividende privilégié trimestriel fixe et cumulatif, tel que déclaré par le conseil d'administration. Sauf pour ce qui est des actions privilégiées de série A et de série C, le dividende fixe sera rajusté tous les cinq ans à compter de la date du rachat initial et de l'option de conversion. Les actions privilégiées de série 17 et de série 19 comportent une caractéristique selon laquelle le dividende fixe, au moment de son rajustement tous les cinq ans, ne pourra être inférieur à 5,15 % et à 4,90 %, respectivement. Aucune autre série d'actions privilégiées ne comporte une telle caractéristique.

2 Nous pouvons, à notre gré, racheter en tout temps les actions privilégiées de série A. Pour ce qui est des actions privilégiées des autres séries, nous pouvons, à notre gré, racheter la totalité ou une partie des actions privilégiées en circulation à la valeur de rachat de base par action, majorée des dividendes cumulés et non versés à la date d'option de rachat et tous les cinq ans par la suite.

3 Le porteur aura le droit, à certaines conditions, de convertir, à raison de une action pour une, ses actions en actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif d'une série donnée, à la date d'option de conversion et tous les cinq ans par la suite, à un prix d'émission attribué égal à la valeur de rachat de base.

4 Sauf pour ce qui est des actions privilégiées de série A, après les dates de rachat et de l'option de conversion, les porteurs peuvent choisir de recevoir des dividendes trimestriels cumulatifs à taux variable par action, à un taux égal à 25 \$ x (nombre de jours du trimestre/365) x taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours + 2,4 % (série C), 2,4 % (série E), 2,5 % (série G), 2,1 % (série I), 2,7 % (série O), 2,5 % (série Q), 2,5 % (série S), 2,4 % (série 4), 2,6 % (série 8), 2,7 % (série 10), 2,6 % (série 12), 2,7 % (série 14), 2,7 % (série 16), 4,1 % (série 18) ou 3,2 % (série 20); ou 25 \$ US x (nombre de jours du trimestre/365) x taux des bons du Trésor du gouvernement des États-Unis à 3 mois + 3,1 % (série K), 3,2 % (série M), 3,1 % (série 2) ou 2,8 % (série 6).

5 Le montant du dividende trimestriel à taux variable des actions privilégiées de série C a diminué pour passer de 0,25459 \$ à 0,25395 \$ le 1<sup>er</sup> mars 2019, a augmenté pour passer de 0,25395 \$ à 0,25647 \$ le 1<sup>er</sup> juin 2019, a diminué pour passer de 0,25647 \$ à 0,25243 \$ le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et a augmenté pour passer de 0,25243 \$ à 0,25305 \$ le 1<sup>er</sup> décembre 2019, en raison du rajustement chaque trimestre après l'émission des actions visées.

6 Aucune action privilégiée des séries P, R, 3, 5, 7 ou 9 n'avait été convertie aux dates d'option de conversion du 1<sup>er</sup> mars 2019, du 1<sup>er</sup> juin 2019, du 1<sup>er</sup> septembre 2019, du 1<sup>er</sup> mars 2019, du 1<sup>er</sup> mars 2019 ou du 1<sup>er</sup> décembre 2019, respectivement. Toutefois, le montant trimestriel du dividende des actions privilégiées des séries P, R, 3, 5, 7 ou 9 a augmenté pour passer respectivement de 0,25000 \$ à 0,27369 \$ le 1<sup>er</sup> mars 2019, a augmenté pour passer de 0,25000 \$ à 0,25456 \$ le 1<sup>er</sup> juin 2019, a diminué pour passer de 0,25000 \$ à 0,23356 \$ le 1<sup>er</sup> septembre 2019, a augmenté pour passer de 0,27500 \$ US à 0,33625 \$ US le 1<sup>er</sup> mars 2019, a augmenté pour passer de 0,27500 \$ à 0,27806 \$ le 1<sup>er</sup> mars 2019 et a diminué pour passer de 0,27500 \$ à 0,25606 \$ le 1<sup>er</sup> décembre 2019, en raison du rajustement devant être effectué tous les cinq ans après la date d'émission.

## **RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DE DIVIDENDES ET D'ACHAT D' ACTIONS**

Le 2 novembre 2018, nous avons annoncé la suspension immédiate du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Avant cette annonce, nos actionnaires pouvaient participer à ce régime, qui permettait à ses participants de recevoir un escompte de 2 % à l'achat d'actions ordinaires au prix du marché au moyen des dividendes réinvestis et de faire des versements supplémentaires facultatifs au comptant pour acheter des actions au prix du marché sans devoir payer de frais de courtage ou d'autres frais. Pour plus de détails sur les dividendes versés, se reporter à la rubrique 7, *Rapport de gestion – Situation de trésorerie et sources de financement – Dividendes*.

## **RÉGIME DE DROITS DES ACTIONNAIRES**

Nous offrons un régime de droits des actionnaires visant à encourager le traitement juste et équitable de ces derniers dans le contexte d'une offre publique d'achat éventuelle nous visant. Les droits émis en vertu du régime peuvent être exercés lorsqu'une personne ou une partie qui lui est liée acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % ou plus de nos actions ordinaires en circulation sans se conformer à certaines dispositions du régime de droits ou sans l'approbation de notre conseil d'administration. S'il y a acquisition, chaque porteur de droits, à l'exception de la personne qui fait l'acquisition et des parties qui lui sont liées, aura le droit d'acheter nos actions ordinaires avec escompte de 50 % par rapport au prix coté sur le marché à cette date.

## **22. RÉGIMES D'OPTIONS SUR ACTIONS ET D'UNITÉS D' ACTIONS**

Nous offrons quatre régimes de rémunération incitative à long terme : le régime OAAI, le régime d'options d'achat d'actions fondées sur le rendement (« OAAR »), le régime UAFR et le régime UAR. En 2019, Enbridge a adopté un nouveau régime incitatif à long terme entré en vigueur le 13 février 2019. Le régime de 2019 a remplacé plusieurs des anciens régimes d'intéressement incitatifs d'Enbridge, et aucune attribution supplémentaire n'a été faite ou ne sera faite au titre des anciens régimes à compter de la date d'entrée en vigueur. Une tranche de 50 millions d'actions a été approuvée et réservée aux termes du régime OAAI de 2019. Les attributions d'UAFR et d'UAR sont constituées d'unités fictives, comme s'il s'agissait d'actions ordinaires d'Enbridge à raison d'une pour une, et ces unités sont payables au comptant.

Avant l'opération de fusion, Spectra Energy avait un régime incitatif à long terme prévoyant l'octroi d'options sur actions, d'attributions d'actions et d'unités restreintes et non restreintes, et d'autres attributions fondées sur des actions. Une fois l'opération de fusion terminée, Enbridge a remplacé les attributions fondées sur des actions de Spectra par des attributions qui seront réglées en actions d'Enbridge, et les attributions fictives réglées au comptant de Spectra Energy ont été incluses dans la juste valeur des actifs nets acquis (*note 8*).

La charge de rémunération à base d'actions comptabilisée pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 a respectivement totalisé 117 M\$, 106 M\$ et 165 M\$. L'information à présenter sur les activités et les hypothèses concernant les régimes de rémunération à base d'actions importants figurent ci-après.

## OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS INCITATIVES

Nous attribuons à des salariés clés des OAAI visant l'achat d'actions ordinaires et pouvant être exercées au prix coté sur le marché à la date d'attribution. Les droits rattachés aux OAAI s'acquièrent en tranches annuelles égales sur quatre ans et les options échoient dix ans après leur date d'attribution.

|                                                                                     | Nombre  | Prix<br>d'exercice<br>moyen<br>pondéré | Durée de vie<br>contractuelle<br>moyenne<br>pondérée<br>résiduelle<br>(en années) | Valeur<br>intrinsèque<br>totale |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>31 décembre 2019</b>                                                             |         |                                        |                                                                                   |                                 |
| (nombre d'options en milliers; valeur intrinsèque en millions de dollars canadiens) |         |                                        |                                                                                   |                                 |
| Options en cours au début de l'exercice                                             | 34 387  | 43,47                                  |                                                                                   |                                 |
| Options attribuées                                                                  | 6 777   | 48,32                                  |                                                                                   |                                 |
| Options exercées <sup>1</sup>                                                       | (4 519) | 34,19                                  |                                                                                   |                                 |
| Options annulées ou échues                                                          | (1 598) | 50,62                                  |                                                                                   |                                 |
| Options en cours à la fin de l'exercice                                             | 35 047  | 47,73                                  | 6,2                                                                               | 157                             |
| Options acquises à la fin de l'exercice <sup>2</sup>                                | 20 581  | 47,67                                  | 4,7                                                                               | 92                              |

1 La valeur intrinsèque totale des OAAI exercées pendant les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 s'est respectivement élevée à 58 M\$, à 42 M\$ et à 62 M\$, et la trésorerie reçue à l'exercice d'options a respectivement atteint 1 M\$, 15 M\$ et 17 M\$.

2 La juste valeur totale des options acquises au cours des exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 aux termes du régime OAAI s'est respectivement élevée à 32 M\$, à 36 M\$ et à 44 M\$.

Les hypothèses moyennes pondérées qui ont servi à établir la juste valeur des OAAI attribuées au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton sont présentées dans le tableau suivant :

| Exercices clos les 31 décembre                               | 2019   | 2018   | 2017   |
|--------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|
| Juste valeur, par option (en dollars canadiens) <sup>1</sup> | 4,37   | 3,86   | 6,00   |
| Hypothèses servant à l'évaluation                            |        |        |        |
| Durée prévue des options (en années) <sup>2</sup>            | 5      | 5      | 5      |
| Volatilité prévue <sup>3</sup>                               | 19,9 % | 21,9 % | 20,4 % |
| Taux de rendement prévu de l'action <sup>4</sup>             | 6,1 %  | 6,4 %  | 4,4 %  |
| Taux d'intérêt sans risque <sup>5</sup>                      | 2,0 %  | 2,2 %  | 1,2 %  |

1 Les options attribuées aux salariés aux États-Unis sont liées aux cours à la Bourse de New York. La valeur des options et les hypothèses indiquées se fondent sur la moyenne pondérée des options attribuées aux États-Unis et de celles attribuées au Canada. Pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017, les justes valeurs par option se sont établies respectivement à 4,04 \$, à 3,75 \$ et à 5,66 \$ pour les salariés au Canada et à 4,09 \$ US, à 3,30 \$ US et à 5,72 \$ US pour les salariés aux États-Unis.

2 La durée prévue de l'option est de six ans en fonction de l'expérience passée relativement à l'exercice d'options et de trois ans pour les salariés admissibles à la retraite.

3 La volatilité prévue est établie d'après la volatilité quotidienne historique du cours de l'action et d'après la volatilité implicite et observable de la valeur des options d'achat peu avant la date d'attribution.

4 Le rendement prévu de l'action correspond au dividende annuel courant à la date d'attribution divisé par le cours de l'action en vigueur.

5 Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada et sur le rendement des bons du Trésor des États-Unis.

La charge de rémunération inscrite à l'égard des OAAI pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 s'est établie, respectivement, à 32 M\$, à 28 M\$ et à 40 M\$. Au 31 décembre 2019, la charge de rémunération non comptabilisée relative à l'attribution de la rémunération à base d'actions, mais dont les droits n'étaient pas encore acquis aux termes du régime OAAI, s'établissait à 18 M\$. Cette charge devrait être intégralement comptabilisée sur une période moyenne pondérée d'une durée estimative de deux ans.

## UNITÉS D' ACTIONS FONDÉES SUR LE RENDEMENT

Au titre des attributions d'UAFR à certains employés jouant un rôle clé, des attributions au comptant sont versées au terme d'un cycle de rendement de trois ans. Les attributions sont calculées en multipliant le nombre d'unités en circulation à la fin de la période de rendement par le cours moyen pondéré des actions de la société pendant les 20 jours précédant l'échéance de l'attribution ainsi que par un coefficient de rendement. Le coefficient de rendement se situe entre zéro, si notre rendement est inférieur aux cibles, et un maximum de deux, si notre rendement se situe dans la fourchette de cibles la plus élevée. Le coefficient de rendement est déterminé au moyen du calcul du rang centile du rendement total pour les actionnaires ajusté en fonction de notre risque (en 2017) et du rendement total pour les actionnaires (à compter de 2018) par rapport, dans chacun des cas, à un groupe de sociétés précis et selon nos flux de trésorerie distribuables, ajustés pour tenir compte de facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation, par rapport aux cibles établies au moment de l'attribution. Pour calculer la charge de l'exercice 2019, un coefficient de un a été utilisé pour déterminer les attributions aux termes des UAFR pour chacun des exercices 2017, 2018 et 2019.

|                                                                                  | Nombre | Durée de vie contractuelle moyenne pondérée résiduelle (en années) | Valeur intrinsèque totale |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>31 décembre 2019</b>                                                          |        |                                                                    |                           |
| <i>(unités en milliers; valeur intrinsèque en millions de dollars canadiens)</i> |        |                                                                    |                           |
| Unités en circulation au début de l'exercice                                     | 1 069  |                                                                    |                           |
| Unités attribuées                                                                | 1 093  |                                                                    |                           |
| Unités annulées                                                                  | (65)   |                                                                    |                           |
| Unités arrivées à échéance <sup>1</sup>                                          | (25)   |                                                                    |                           |
| Réinvestissement de dividendes                                                   | 117    |                                                                    |                           |
| Unités en circulation à la fin de l'exercice                                     | 2 189  | 1,5                                                                | 111                       |

1 Le montant total payé pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 au titre des UAFR s'est élevé, respectivement, à 19 M\$, à 18 M\$ et à 28 M\$.

La charge de rémunération inscrite au titre des UAFR pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 s'est établie, respectivement, à 40 M\$, à 15 M\$ et à 5 M\$. Au 31 décembre 2019, la charge de rémunération non comptabilisée liée aux UAFR attribuées non acquises s'établissait à 55 M\$. Cette charge devrait être entièrement comptabilisée sur une période moyenne pondérée d'une durée estimative de deux ans.

## UNITÉS D' ACTIONS RESTREINTES

Au titre des attributions d'UAR, certains de nos salariés reçoivent des attributions en espèces après une période de 35 mois. Les détenteurs d'UAR reçoivent un montant au comptant correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les 20 jours précédant l'échéance de l'attribution, multiplié par le nombre d'unités en cours à la date d'échéance.

|                                                                                  | Nombre | Durée de vie contractuelle moyenne pondérée résiduelle (en années) | Valeur intrinsèque totale |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>31 décembre 2019</b>                                                          |        |                                                                    |                           |
| <i>(unités en milliers; valeur intrinsèque en millions de dollars canadiens)</i> |        |                                                                    |                           |
| Unités en circulation au début de l'exercice                                     | 1 213  |                                                                    |                           |
| Unités attribuées                                                                | 1 087  |                                                                    |                           |
| Unités annulées                                                                  | (96)   |                                                                    |                           |
| Unités arrivées à échéance <sup>1</sup>                                          | (706)  |                                                                    |                           |
| Réinvestissement de dividendes                                                   | 126    |                                                                    |                           |
| Unités en circulation à la fin de l'exercice                                     | 1 624  | 1,6                                                                | 82                        |

1 Le montant total payé au cours des exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 au titre des UAR s'est élevé, respectivement, à 34 M\$, à 41 M\$ et à 39 M\$.

La charge de rémunération inscrite à l'égard des UAR pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 s'est établie, respectivement, à 41 M\$, à 32 M\$ et à 46 M\$. Au 31 décembre 2019, la charge de rémunération non comptabilisée relative à l'attribution d'UAR encore non acquises s'établissait à 47 M\$. Cette charge devrait être intégralement comptabilisée sur une période moyenne pondérée d'environ deux ans.

## 23. COMPOSANTES DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les tableaux qui suivent présentent les variations du cumul des autres éléments du résultat global attribuables à nos porteurs d'actions ordinaires pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 :

|                                                                                                                                           | Couvertures<br>de flux de<br>trésorerie | Couvertures<br>d'investis-<br>sement net | Écart de<br>conversion<br>cumulatif | Satellites | Ajustement<br>au titre des<br>prestations<br>de retraite<br>et des ACR | Total   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------|---------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                                 |                                         |                                          |                                     |            |                                                                        |         |
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2019                                                                                                     | (770)                                   | (598)                                    | 4 323                               | 34         | (317)                                                                  | 2 672   |
| Autres éléments du résultat global conservés<br>dans le cumul des autres éléments du<br>résultat global                                   | (599)                                   | 320                                      | (2 927)                             | 34         | (124)                                                                  | (3 296) |
| Autres éléments du résultat global reclassés<br>dans le bénéfice                                                                          |                                         |                                          |                                     |            |                                                                        |         |
| Contrats de taux d'intérêt <sup>1</sup>                                                                                                   | 157                                     | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | 157     |
| Contrats sur marchandises <sup>2</sup>                                                                                                    | (1)                                     | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | (1)     |
| Contrats de change <sup>3</sup>                                                                                                           | 5                                       | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | 5       |
| Autres contrats <sup>4</sup>                                                                                                              | (3)                                     | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | (3)     |
| Amortissement de la perte actuarielle<br>au titre des prestations de retraite et des<br>ACR et des coûts des services passés <sup>5</sup> | —                                       | —                                        | —                                   | —          | 17                                                                     | 17      |
|                                                                                                                                           | (441)                                   | 320                                      | (2 927)                             | 34         | (107)                                                                  | (3 121) |
| Incidence fiscale                                                                                                                         |                                         |                                          |                                     |            |                                                                        |         |
| Impôts sur les bénéfices des montants<br>conservés dans le cumul des autres<br>éléments du résultat global                                | 169                                     | (39)                                     | —                                   | 6          | 28                                                                     | 164     |
| Impôts sur les bénéfices des montants<br>reclassés dans le bénéfice                                                                       | (31)                                    | —                                        | —                                   | —          | (4)                                                                    | (35)    |
|                                                                                                                                           | 138                                     | (39)                                     | —                                   | 6          | 24                                                                     | 129     |
| Autres                                                                                                                                    | —                                       | —                                        | —                                   | (7)        | 55                                                                     | 48      |
| Solde au 31 décembre 2019                                                                                                                 | (1 073)                                 | (317)                                    | 1 396                               | 67         | (345)                                                                  | (272)   |

|                                                                                                                                           | Couvertures<br>de flux de<br>trésorerie | Couvertures<br>d'investis-<br>sement net | Écart de<br>conversion<br>cumulatif | Satellites | Ajustement<br>au titre des<br>prestations<br>de retraite<br>et des ACR | Total |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                                 |                                         |                                          |                                     |            |                                                                        |       |
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018                                                                                                     | (644)                                   | (139)                                    | 77                                  | 10         | (277)                                                                  | (973) |
| Autres éléments du résultat global conservés<br>dans le cumul des autres éléments<br>du résultat global                                   | (244)                                   | (509)                                    | 4 301                               | 16         | (85)                                                                   | 3 479 |
| Autres éléments du résultat global reclassés<br>dans le bénéfice                                                                          |                                         |                                          |                                     |            |                                                                        |       |
| Contrats de taux d'intérêt <sup>1</sup>                                                                                                   | 157                                     | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | 157   |
| Contrats sur marchandises <sup>2</sup>                                                                                                    | (1)                                     | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | (1)   |
| Contrats de change <sup>3</sup>                                                                                                           | 7                                       | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | 7     |
| Autres contrats <sup>4</sup>                                                                                                              | 22                                      | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | 22    |
| Amortissement de la perte actuarielle<br>au titre des prestations de retraite et des<br>ACR et des coûts des services passés <sup>5</sup> | —                                       | —                                        | —                                   | —          | 16                                                                     | 16    |
|                                                                                                                                           | (59)                                    | (509)                                    | 4 301                               | 16         | (69)                                                                   | 3 680 |
| Incidence fiscale                                                                                                                         |                                         |                                          |                                     |            |                                                                        |       |
| Impôts sur les bénéfices des montants<br>conservés dans le cumul des autres<br>éléments du résultat global                                | 57                                      | 50                                       | —                                   | 8          | 33                                                                     | 148   |
| Impôts sur les bénéfices des montants<br>reclassés dans le bénéfice                                                                       | (37)                                    | —                                        | —                                   | —          | (4)                                                                    | (41)  |
|                                                                                                                                           | 20                                      | 50                                       | —                                   | 8          | 29                                                                     | 107   |
| Rachat des titres d'entités détenues à titre<br>de promoteur <sup>6</sup>                                                                 | (87)                                    | —                                        | (55)                                | —          | —                                                                      | (142) |
| Solde au 31 décembre 2018                                                                                                                 | (770)                                   | (598)                                    | 4 323                               | 34         | (317)                                                                  | 2 672 |

|                                                                                                                                           | Couvertures<br>de flux de<br>trésorerie | Couvertures<br>d'investis-<br>sement net | Écart de<br>conversion<br>cumulatif | Satellites | Ajustement<br>au titre des<br>prestations<br>de retraite<br>et des ACR | Total   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------|---------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                                 |                                         |                                          |                                     |            |                                                                        |         |
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017                                                                                                     | (746)                                   | (629)                                    | 2 700                               | 37         | (304)                                                                  | 1 058   |
| Autres éléments du résultat global conservés<br>dans le cumul des autres éléments<br>du résultat global                                   | 1                                       | 478                                      | (2 623)                             | (11)       | 18                                                                     | (2 137) |
| Autres éléments du résultat global reclassés<br>dans le bénéfice                                                                          |                                         |                                          |                                     |            |                                                                        |         |
| Contrats de taux d'intérêt <sup>1</sup>                                                                                                   | 207                                     | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | 207     |
| Contrats sur marchandises <sup>2</sup>                                                                                                    | (7)                                     | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | (7)     |
| Contrats de change <sup>3</sup>                                                                                                           | (6)                                     | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | (6)     |
| Autres contrats <sup>4</sup>                                                                                                              | (6)                                     | —                                        | —                                   | —          | —                                                                      | (6)     |
| Amortissement de la perte actuarielle<br>au titre des prestations de retraite et des<br>ACR et des coûts des services passés <sup>5</sup> | —                                       | —                                        | —                                   | —          | 41                                                                     | 41      |
|                                                                                                                                           | 189                                     | 478                                      | (2 623)                             | (11)       | 59                                                                     | (1 908) |
| Incidence fiscale                                                                                                                         |                                         |                                          |                                     |            |                                                                        |         |
| Impôts sur les bénéfices des montants<br>conservés dans le cumul des autres<br>éléments du résultat global                                | (16)                                    | 12                                       | —                                   | (16)       | (10)                                                                   | (30)    |
| Impôts sur les bénéfices des montants<br>reclassés dans le bénéfice                                                                       | (71)                                    | —                                        | —                                   | —          | (22)                                                                   | (93)    |
|                                                                                                                                           | (87)                                    | 12                                       | —                                   | (16)       | (32)                                                                   | (123)   |
| Solde au 31 décembre 2017                                                                                                                 | (644)                                   | (139)                                    | 77                                  | 10         | (277)                                                                  | (973)   |

1 Montant comptabilisé au poste « Charge d'intérêts » aux états consolidés des résultats.

2 Montants comptabilisés aux postes « Transport et autres services » et « Ventes de marchandises » dans les produits et aux postes « Coûts des marchandises » et « Exploitation et administration » dans les charges aux états consolidés des résultats.

3 Montants comptabilisés au poste « Transport et autres services » dans les produits et au poste « Gain (perte) de change net » aux états consolidés des résultats.

4 Montant comptabilisé au poste « Exploitation et administration » dans les charges, aux états consolidés des résultats.

5 Ces composantes sont comprises dans le calcul du montant net des prestations et sont constatées au poste « Autres produits (charges) » aux états consolidés des résultats.

6 Représente les participations ne donnant pas le contrôle et les participations ne donnant pas le contrôle rachetables historiques liées aux entités détenues à titre de promoteur reclassées dans le cumul des autres éléments du résultat global à la conclusion du rachat.

## 24. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### RISQUE DE MARCHÉ

Les variations des taux de change, des taux d'intérêt, du prix des marchandises et du cours de nos actions (collectivement, le « risque de marché ») ont une incidence sur notre bénéfice, nos flux de trésorerie et les autres éléments de notre résultat global. Des politiques, processus et systèmes de gestion des risques officiels ont été élaborés pour réduire ces risques.

Les types de risques de marché auxquels nous sommes exposés et les instruments de gestion des risques utilisés pour les réduire sont résumés ci-après. Pour gérer les risques précités, nous avons recours à une combinaison d'instruments dérivés admissibles et non admissibles.

#### Risque de change

Nous générons des produits, engageons des dépenses et détenons un certain nombre de placements et de filiales dont les comptes sont libellés dans des devises autres que le dollar canadien. Par conséquent, notre bénéfice, nos flux de trésorerie et les autres éléments de notre résultat global sont exposés aux fluctuations découlant de la variabilité des taux de change.

Nous utilisons des instruments financiers dérivés pour couvrir le bénéfice libellé en devises. Nous avons recours à une combinaison d'instruments financiers admissibles et non admissibles pour couvrir les produits et les charges libellés en devises prévus ainsi que pour gérer la variabilité des flux de trésorerie. Nous couvrons certains investissements nets pour les placements et les filiales libellés en dollars américains en ayant recours à des contrats de change dérivés et des titres de créance libellés en dollars américains.

### **Risque de taux d'intérêt**

Nos flux de trésorerie et notre bénéfice sont exposés aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme en raison de l'ajustement périodique des taux d'intérêt sur notre dette à taux variable, soit essentiellement nos billets de trésorerie. Nous surveillons la composition de notre portefeuille de titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable pour garder les titres d'emprunt à taux variable consolidés dans la fourchette établie dans la politique approuvée par le conseil d'administration, à savoir, des titres d'emprunt à taux variable représentant au maximum 30 % du total de la dette en cours. Nous avons essentiellement recours à des instruments dérivés admissibles pour gérer le risque de taux d'intérêt. Pour nous prémunir contre l'effet des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt, nous avons recours à des swaps taux fixe-taux variable. Nous avons mis en place un programme qui nous permet d'atténuer de façon importante l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt à court terme sur notre charge d'intérêts, à l'aide de swaps taux variable-taux fixe au taux de swap moyen de 2,9 %.

Nous sommes exposés aux fluctuations de la juste valeur des titres de créance à taux fixe qui surviennent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Nous utilisons des swaps taux variable-taux fixe, selon le cas, comme couverture contre les fluctuations futures de la juste valeur des titres de créance à taux fixe, afin de limiter l'incidence des fluctuations de la juste valeur de la dette à taux fixe à l'aide de swaps taux fixe-taux variable. Au 31 décembre 2019, aucun swap de taux variable-taux fixe n'était en cours.

Nos flux de trésorerie et notre bénéfice sont également exposés aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme en raison des titres de créance à taux fixes que nous émettrons. Nous pouvons recourir à des swaps sur taux d'intérêt différés pour nous prémunir contre l'effet des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt. Nous avons instauré dans certaines de nos filiales un programme afin d'atténuer notre exposition à la volatilité des taux d'intérêt à long terme sur certaines émissions de titres de créance prévues au moyen de swaps taux variable-taux fixe au taux moyen de 3 %.

### **Risque lié au prix des marchandises**

Nos flux de trésorerie et notre bénéfice sont exposés aux variations du prix des marchandises en raison de nos participations dans certains actifs et placements et des activités que réalisent nos filiales des Services énergétiques. Ces marchandises comprennent le gaz naturel, le pétrole brut, l'électricité et les LGN. Nous avons recours à des instruments dérivés financiers et physiques pour fixer une partie de la valeur des positions à prix variable résultant d'opérations physiques visant ces marchandises. Nous avons essentiellement recours à des instruments dérivés non admissibles pour gérer le risque lié au prix des marchandises.

### **Risque sur le cours des actions**

Le risque sur le cours des actions est le risque de voir les résultats fluctuer par suite de variations du cours de notre action. Nous sommes exposés au risque lié au cours de notre action ordinaire du fait de l'attribution de diverses formes de rémunération à base d'actions, ce qui influe sur les résultats du fait de la réévaluation des unités en circulation à chaque période. Nous avons recours à des dérivés sur actions pour gérer la volatilité des résultats découlant d'une forme de rémunération à base d'actions, les unités d'actions restreintes. Nous utilisons une combinaison d'instruments dérivés admissibles et non admissibles pour gérer le risque sur le cours des actions.

### **TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS**

Le tableau ci-après présente la valeur comptable de nos instruments dérivés et les postes des états consolidés de la situation financière où ils sont comptabilisés.

Nous avons généralement pour politique de conclure des contrats distincts de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. ou des contrats sur dérivés similaires avec la majorité de nos contreparties sur dérivés financiers. Ces contrats prévoient le règlement net d'instruments dérivés en cours avec certaines contreparties en cas de faillite ou d'autres incidents de crédit graves, et réduisent donc notre exposition au risque de défaillance sur des positions en cours sur des actifs dérivés financiers avec les contreparties dans ces situations particulières.

Le tableau ci-après présente le montant maximal du règlement qui pourrait être reçu advenant ces circonstances particulières. Tous les montants bruts sont présentés dans les états consolidés de la situation financière.

|                                                 | Instruments<br>dérivés<br>utilisés<br>comme<br>couvertures<br>de flux de<br>trésorerie | Instruments<br>dérivés<br>utilisés<br>comme<br>couvertures<br>d'investis-<br>sement net | Instruments<br>dérivés non<br>admissibles | Total brut des<br>instruments<br>dérivés tel<br>qu'il est<br>présenté | Montants<br>disponibles à<br>des fins de<br>compensation | Total net des<br>instruments<br>dérivés |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| <b>31 décembre 2019</b>                         |                                                                                        |                                                                                         |                                           |                                                                       |                                                          |                                         |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>       |                                                                                        |                                                                                         |                                           |                                                                       |                                                          |                                         |
| Comptes débiteurs et autres créances            |                                                                                        |                                                                                         |                                           |                                                                       |                                                          |                                         |
| Contrats de change                              | —                                                                                      | —                                                                                       | 161                                       | 161                                                                   | (78)                                                     | 83                                      |
| Contrats sur marchandises                       | —                                                                                      | —                                                                                       | 163                                       | 163                                                                   | (47)                                                     | 116                                     |
| Autres contrats                                 | 1                                                                                      | —                                                                                       | 3                                         | 4                                                                     | —                                                        | 4                                       |
|                                                 | 1                                                                                      | —                                                                                       | 327                                       | 328 <sup>1</sup>                                                      | (125)                                                    | 203                                     |
| Montants reportés et autres actifs              |                                                                                        |                                                                                         |                                           |                                                                       |                                                          |                                         |
| Contrats de change                              | 10                                                                                     | —                                                                                       | 71                                        | 81                                                                    | (42)                                                     | 39                                      |
| Contrats sur marchandises                       | —                                                                                      | —                                                                                       | 17                                        | 17                                                                    | (2)                                                      | 15                                      |
| Autres contrats                                 | 2                                                                                      | —                                                                                       | 1                                         | 3                                                                     | —                                                        | 3                                       |
|                                                 | 12                                                                                     | —                                                                                       | 89                                        | 101                                                                   | (44)                                                     | 57                                      |
| Comptes créditeurs et autres dettes             |                                                                                        |                                                                                         |                                           |                                                                       |                                                          |                                         |
| Contrats de change                              | (5)                                                                                    | (13)                                                                                    | (392)                                     | (410)                                                                 | 78                                                       | (332)                                   |
| Contrats de taux d'intérêt                      | (353)                                                                                  | —                                                                                       | —                                         | (353)                                                                 | —                                                        | (353)                                   |
| Contrats sur marchandises                       | —                                                                                      | —                                                                                       | (173)                                     | (173)                                                                 | 47                                                       | (126)                                   |
|                                                 | (358)                                                                                  | (13)                                                                                    | (565)                                     | (936) <sup>2</sup>                                                    | 125                                                      | (811)                                   |
| Autres passifs à long terme                     |                                                                                        |                                                                                         |                                           |                                                                       |                                                          |                                         |
| Contrats de change                              | —                                                                                      | —                                                                                       | (934)                                     | (934)                                                                 | 42                                                       | (892)                                   |
| Contrats de taux d'intérêt                      | (181)                                                                                  | —                                                                                       | —                                         | (181)                                                                 | —                                                        | (181)                                   |
| Contrats sur marchandises                       | (5)                                                                                    | —                                                                                       | (60)                                      | (65)                                                                  | 2                                                        | (63)                                    |
|                                                 | (186)                                                                                  | —                                                                                       | (994)                                     | (1 180)                                                               | 44                                                       | (1 136)                                 |
| Total des actifs (passifs) dérivés, montant net |                                                                                        |                                                                                         |                                           |                                                                       |                                                          |                                         |
| Contrats de change                              | 5                                                                                      | (13)                                                                                    | (1 094)                                   | (1 102)                                                               | —                                                        | (1 102)                                 |
| Contrats de taux d'intérêt                      | (534)                                                                                  | —                                                                                       | —                                         | (534)                                                                 | —                                                        | (534)                                   |
| Contrats sur marchandises                       | (5)                                                                                    | —                                                                                       | (53)                                      | (58)                                                                  | —                                                        | (58)                                    |
| Autres contrats                                 | 3                                                                                      | —                                                                                       | 4                                         | 7                                                                     | —                                                        | 7                                       |
|                                                 | (531)                                                                                  | (13)                                                                                    | (1 143)                                   | (1 687)                                                               | —                                                        | (1 687)                                 |

1 Montant comptabilisé au poste « Comptes débiteurs et autres créances » (327 M\$ en 2019; 498 M\$ en 2018) et au poste « Montants à recevoir de sociétés affiliées » (1 M\$ en 2019; néant en 2018) aux états consolidés de la situation financière.

2 Montant comptabilisé au poste « Comptes créditeurs et autres dettes » (920 M\$ en 2019; 1 234 M\$ en 2018) et au poste « Montants à payer à des sociétés affiliées » (16 M\$ en 2019; néant en 2018) aux états consolidés de la situation financière.

| 31 décembre 2018                                | Instruments<br>dérivés utilisés<br>comme<br>couvertures<br>de flux de<br>trésorerie | Instruments<br>dérivés utilisés<br>comme<br>couvertures<br>d'investis-<br>sment net | Instruments<br>dérivés non<br>admissibles | Total brut des<br>instruments<br>dérivés tel qu'il<br>est présenté | Montants<br>disponibles à<br>des fins de<br>compensation | Total net<br>des<br>instruments<br>dérivés |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>       |                                                                                     |                                                                                     |                                           |                                                                    |                                                          |                                            |
| Comptes débiteurs et autres créances            |                                                                                     |                                                                                     |                                           |                                                                    |                                                          |                                            |
| Contrats de change                              | —                                                                                   | —                                                                                   | 47                                        | 47                                                                 | (37)                                                     | 10                                         |
| Contrats de taux d'intérêt                      | 22                                                                                  | —                                                                                   | —                                         | 22                                                                 | (2)                                                      | 20                                         |
| Contrats sur marchandises                       | 2                                                                                   | —                                                                                   | 427                                       | 429                                                                | (114)                                                    | 315                                        |
|                                                 | 24                                                                                  | —                                                                                   | 474                                       | 498                                                                | (153)                                                    | 345                                        |
| Montants reportés et autres actifs              |                                                                                     |                                                                                     |                                           |                                                                    |                                                          |                                            |
| Contrats de change                              | 23                                                                                  | —                                                                                   | 39                                        | 62                                                                 | (39)                                                     | 23                                         |
| Contrats de taux d'intérêt                      | 5                                                                                   | —                                                                                   | —                                         | 5                                                                  | —                                                        | 5                                          |
| Contrats sur marchandises                       | 19                                                                                  | —                                                                                   | 33                                        | 52                                                                 | (21)                                                     | 31                                         |
|                                                 | 47                                                                                  | —                                                                                   | 72                                        | 119                                                                | (60)                                                     | 59                                         |
| Comptes créditeurs et autres dettes             |                                                                                     |                                                                                     |                                           |                                                                    |                                                          |                                            |
| Contrats de change                              | (5)                                                                                 | —                                                                                   | (610)                                     | (615)                                                              | 37                                                       | (578)                                      |
| Contrats de taux d'intérêt                      | (163)                                                                               | —                                                                                   | (178)                                     | (341)                                                              | 2                                                        | (339)                                      |
| Contrats sur marchandises                       | —                                                                                   | —                                                                                   | (273)                                     | (273)                                                              | 114                                                      | (159)                                      |
| Autres contrats                                 | (1)                                                                                 | —                                                                                   | (4)                                       | (5)                                                                | —                                                        | (5)                                        |
|                                                 | (169)                                                                               | —                                                                                   | (1 065)                                   | (1 234)                                                            | 153                                                      | (1 081)                                    |
| Autres passifs à long terme                     |                                                                                     |                                                                                     |                                           |                                                                    |                                                          |                                            |
| Contrats de change                              | (1)                                                                                 | (15)                                                                                | (2 196)                                   | (2 212)                                                            | 39                                                       | (2 173)                                    |
| Contrats de taux d'intérêt                      | (201)                                                                               | —                                                                                   | —                                         | (201)                                                              | —                                                        | (201)                                      |
| Contrats sur marchandises                       | —                                                                                   | —                                                                                   | (178)                                     | (178)                                                              | 21                                                       | (157)                                      |
| Autres contrats                                 | (1)                                                                                 | —                                                                                   | (1)                                       | (2)                                                                | —                                                        | (2)                                        |
|                                                 | (203)                                                                               | (15)                                                                                | (2 375)                                   | (2 593)                                                            | 60                                                       | (2 533)                                    |
| Total des actifs (passifs) dérivés, montant net |                                                                                     |                                                                                     |                                           |                                                                    |                                                          |                                            |
| Contrats de change                              | 17                                                                                  | (15)                                                                                | (2 720)                                   | (2 718)                                                            | —                                                        | (2 718)                                    |
| Contrats de taux d'intérêt                      | (337)                                                                               | —                                                                                   | (178)                                     | (515)                                                              | —                                                        | (515)                                      |
| Contrats sur marchandises                       | 21                                                                                  | —                                                                                   | 9                                         | 30                                                                 | —                                                        | 30                                         |
| Autres contrats                                 | (2)                                                                                 | —                                                                                   | (5)                                       | (7)                                                                | —                                                        | (7)                                        |
|                                                 | (301)                                                                               | (15)                                                                                | (2 894)                                   | (3 210)                                                            | —                                                        | (3 210)                                    |

Le tableau suivant présente les échéances et le montant nominal ou la quantité théorique visés par nos instruments dérivés.

|                                                                                                            | 2019  |       |        |       |       |                   | 2018              |                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|--------|-------|-------|-------------------|-------------------|------------------|
| Aux 31 décembre                                                                                            | 2020  | 2021  | 2022   | 2023  | 2024  | Par la suite      | Total             | Total            |
| Contrats de change – contrats à terme en dollars américains – achat<br>(en millions de dollars américains) | 1 121 | —     | —      | —     | —     | —                 | 1 121             | 926              |
| Contrats de change – contrats à terme en dollars américains – vente<br>(en millions de dollars américains) | 5 631 | 4 946 | 5 182  | 1 804 | 1 856 | —                 | 19 419            | 19 075           |
| Contrats de change – contrats à terme en livres sterling – vente<br>(en millions de livres sterling)       | 94    | 27    | 28     | 29    | 30    | 90                | 298               | 318              |
| Contrats de change – contrats à terme en euros – achat (en millions d'euros)                               | —     | —     | —      | —     | —     | —                 | —                 | 226              |
| Contrats de change – contrats à terme en euros – vente (en millions d'euros)                               | 23    | 94    | 94     | 92    | 91    | 515               | 909               | 909              |
| Contrats de change – contrats à terme en yens – achat (en millions de yens)                                | —     | —     | 72 500 | —     | —     | —                 | 72 500            | 52 662           |
| Contrats de taux d'intérêt – taux fixe à payer à court terme (en millions de dollars canadiens)            | 6 090 | 4 090 | 400    | 48    | 35    | 121               | 10 784            | 19 664           |
| Contrats de taux d'intérêt – taux fixe à payer à long terme (en millions de dollars canadiens)             | 3 533 | 1 569 | —      | —     | —     | —                 | 5 102             | 8 558            |
| Contrats sur actions<br>(en millions de dollars canadiens)                                                 | 20    | 34    | —      | —     | —     | —                 | 54                | 55               |
| Contrats sur marchandises – gaz naturel<br>(en milliards de pieds cubes)                                   | (33)  | 14    | 15     | 3     | —     | —                 | (1)               | (167)            |
| Contrats sur marchandises – pétrole brut<br>(en millions de barils)                                        | 28    | —     | —      | —     | —     | —                 | 28                | 4                |
| Contrats sur marchandises – LGN<br>(en millions de barils)                                                 | 2     | —     | —      | —     | —     | —                 | 2                 | —                |
| Contrats sur marchandises – électricité<br>(en mégawattheures (« MWh »))                                   | 80    | (3)   | (43)   | (43)  | (43)  | (43) <sup>1</sup> | (16) <sup>2</sup> | (7) <sup>2</sup> |

1 Au 31 décembre 2019, la colonne « Par la suite » comprend la moyenne des achats nets (ventes nettes) d'électricité de (43) MWh pour 2025.

2 La colonne « Total » correspond à la moyenne des achats nets (ventes nettes) d'électricité.

## Incidence des instruments dérivés sur les états des résultats et du résultat global

Le tableau qui suit présente l'incidence avant impôts des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net sur notre résultat net et notre résultat global consolidés.

|                                                                                                       | 2019  | 2018  | 2017  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                             |       |       |       |
| Montant des gains (pertes) non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global     |       |       |       |
| Couvertures de flux de trésorerie                                                                     |       |       |       |
| Contrats de change                                                                                    | (19)  | 19    | (5)   |
| Contrats de taux d'intérêt                                                                            | (559) | (190) | 6     |
| Contrats sur marchandises                                                                             | (25)  | 2     | 11    |
| Autres contrats                                                                                       | 10    | (3)   | 1     |
| Couvertures d'investissement net                                                                      |       |       |       |
| Contrats de change                                                                                    | 2     | 31    | 284   |
|                                                                                                       | (591) | (141) | 297   |
| Montant des (gains) pertes reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net |       |       |       |
| Contrats de change <sup>1</sup>                                                                       | 5     | 5     | (104) |
| Contrats de taux d'intérêt <sup>2,3</sup>                                                             | 157   | 184   | 384   |
| Contrats sur marchandises <sup>4</sup>                                                                | (1)   | (1)   | (9)   |
| Autres contrats <sup>5</sup>                                                                          | (3)   | 3     | 8     |
|                                                                                                       | 158   | 191   | 279   |

1 Comptabilisés au poste « Transport et autres services » dans les produits et au poste « Gain (perte) de change net » aux états consolidés des résultats.

2 Comptabilisés au poste « Charge d'intérêts » aux états consolidés des résultats. Depuis le 1er janvier 2019, l'inefficacité des couvertures n'est plus évaluée ni comptabilisée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2.

3 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comprennent le règlement d'une perte de 296 M\$ relative à la résiliation de swaps de taux d'intérêt à long terme étant donné que l'émission de titres de créance à long terme est peu probable.

4 Comptabilisés aux postes « Transport et autres services » et « Ventes de marchandises » dans les produits et aux postes « Coûts des marchandises » et « Exploitation et administration » dans les charges aux états consolidés des résultats.

5 Comptabilisés au poste « Exploitation et administration » dans les charges aux états consolidés des résultats.

Nous estimons qu'une perte de 80 M\$ comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global résultant des couvertures de flux de trésorerie sera reclassée au résultat dans les 12 prochains mois. Les montants réels reclassés au résultat dépendront des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises en vigueur au moment où les contrats dérivés en cours viendront à échéance. Au 31 décembre 2019, la durée maximale des couvertures de flux de trésorerie était de 24 mois pour toutes les opérations qui étaient prévues.

## Dérivés à la juste valeur

Pour les instruments dérivés sur taux d'intérêt qui sont conçus et admissibles comme couvertures de la juste valeur, le gain ou la perte sur le dérivé de même que la perte ou le gain compensatoire sur l'élément couvert attribuable au risque couvert sont inscrits au poste « Charge d'intérêts » des états consolidés des résultats.

| Exercice clos les 31 décembre             | 2019 | 2018 |
|-------------------------------------------|------|------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |      |      |
| Gain non réalisé sur dérivé               | —    | 7    |
| Gain non réalisé sur élément couvert      | —    | 1    |
| Perte réalisée sur dérivé                 | —    | (8)  |
| Perte réalisée sur élément couvert        | —    | (1)  |

## Dérivés non admissibles

Le tableau qui suit présente les gains et pertes non réalisés liés aux variations de la juste valeur des dérivés non admissibles de la société.

| Exercices clos les 31 décembre                                                                        | 2019  | 2018    | 2017  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|-------|
| (en millions de dollars canadiens)                                                                    |       |         |       |
| Contrats de change <sup>1</sup>                                                                       | 1 626 | (1 390) | 1 284 |
| Contrats de taux d'intérêt <sup>2</sup>                                                               | 178   | 5       | 157   |
| Contrats sur marchandises <sup>3</sup>                                                                | (62)  | 485     | (199) |
| Autres contrats <sup>4</sup>                                                                          | 9     | (3)     | —     |
| Total des gains (pertes) non réalisés liés à la variation de la juste valeur des dérivés, montant net | 1 751 | (903)   | 1 242 |

1 Pour les exercices indiqués, comptabilisés au poste « Transport et autres services » dans les produits (gain de 930 M\$ en 2019; perte de 1 108 M\$ en 2018; gain de 800 M\$ en 2017) et au poste « Gain (perte) de change net » (gain de 696 M\$ en 2019; perte de 282 M\$ en 2018; gain de 484 M\$ en 2017) aux états consolidés des résultats.

2 Comptabilisés comme une diminution imputée au poste « Charge d'intérêts » aux états consolidés des résultats.

3 Pour les exercices indiqués, comptabilisés au poste « Transport et autres services » dans les produits (perte de 26 M\$ en 2019; gain de 66 M\$ en 2018; perte de 104 M\$ en 2017), au poste « Ventes de marchandises » (perte de 544 M\$ en 2019; gain de 599 M\$ en 2018; gain de 90 M\$ en 2017), au poste « Coûts des marchandises » (gain de 459 M\$ en 2019; perte de 193 M\$ en 2018; perte de 223 M\$ en 2017) et au poste « Exploitation et administration » (gain de 49 M\$ en 2019; gain de 13 M\$ en 2018; gain de 38 M\$ en 2017) dans les charges aux états consolidés des résultats.

4 Comptabilisés au poste « Exploitation et administration » dans les charges aux états consolidés des résultats.

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente le risque que nous ne puissions honorer nos obligations financières, y compris les engagements et les garanties, lorsque celles-ci deviennent exigibles. Afin d'atténuer ce risque, nous prévoyons nos besoins en trésorerie pour une période de 12 mois afin de déterminer si nous disposerons des fonds nécessaires et conservons des liquidités disponibles substantielles aux termes de nos marges de crédit bancaires engagées pour parer aux éventualités. Nos principales sources de liquidités et de financement sont les fonds provenant de l'exploitation, l'émission de billets de trésorerie et les prélèvements effectués sur les facilités de crédit engagées, ainsi que la dette à long terme, qui comprend des débetures et des billets à moyen terme. Nous maintenons également à jour un prospectus préalable de base auprès des autorités en valeurs mobilières, ce qui nous permet, sous réserve des conditions du marché, d'accéder rapidement aux marchés boursiers canadiens ou américains. De plus, nous nous assurons de disposer de liquidités suffisantes en obtenant auprès d'un groupe diversifié de banques et d'institutions des facilités de crédit engagées qui nous permettent de répondre à tous nos besoins prévus pendant environ un an sans recourir aux marchés financiers. Nous respectons toutes les modalités de nos ententes de facilités de crédit engagées et de nos conventions d'emprunts à terme au 31 décembre 2019. Par conséquent, nous avons accès à toutes nos facilités de crédit, et les banques sont tenues de nous accorder du financement aux termes de celles-ci.

## RISQUE DE CRÉDIT

Conclure des instruments dérivés peut également donner lieu à un risque de crédit. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Pour atténuer ce risque, nous concluons des opérations de gestion des risques principalement avec des institutions dont la notation de crédit est élevée. Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est géré au moyen du maintien et de la surveillance de limites de crédit et d'exigences contractuelles, de conventions de compensation et du suivi constant du risque des contreparties à l'aide de services de notation de crédit externes et d'autres outils analytiques.

Nous avons en cours, à l'égard des instruments dérivés, des concentrations du risque de crédit ainsi qu'une exposition à ce risque auprès des institutions suivantes.

| 31 décembre                               | 2019 | 2018 |
|-------------------------------------------|------|------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |      |      |
| Institutions financières au Canada        | 146  | 28   |
| Institutions financières aux États-Unis   | 40   | 107  |
| Institutions financières en Europe        | 3    | 84   |
| Institutions financières en Asie          | 92   | 6    |
| Autres <sup>1</sup>                       | 113  | 337  |
|                                           | 394  | 562  |

1 Le poste « Autres » comprend les chambres de compensation de marchandises et les contreparties physiques pour le gaz naturel et le pétrole brut.

Au 31 décembre 2019, nous avons fourni des lettres de crédit totalisant néant tenant lieu de garantie en trésorerie à nos contreparties aux termes de contrats de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA »). Nous ne détenions aucune garantie en trésorerie à l'égard d'expositions à des actifs dérivés aux 31 décembre 2019 et 2018.

Les soldes bruts des dérivés ont été présentés sans tenir compte de l'incidence des garanties consenties. Les actifs dérivés sont ajustés au titre du risque de non-exécution de nos contreparties selon les écarts de leurs swaps sur défaillance et sont reflétés à la juste valeur. Pour les passifs dérivés, le risque de non-exécution est pris en considération dans le cadre de l'évaluation.

Le risque de crédit découle aussi des comptes clients et des autres effets à recevoir à long terme. Ce risque est atténué au moyen de limites de crédit et d'exigences contractuelles, d'évaluations de la notation et de conventions de compensation. Au sein d'Enbridge Gas, le risque de crédit est atténué par le fait que ces services publics comptent une clientèle nombreuse et diversifiée et qu'ils peuvent recouvrer un montant estimatif des créances douteuses par la voie de la tarification. Nous surveillons activement la vigueur financière d'importants clients industriels. Dans certains cas, nous obtenons des garanties supplémentaires afin de réduire le risque de défaut sur créances. En règle générale, nous constituons une provision pour les comptes débiteurs impayés depuis plus de 30 jours et les classons dans les comptes en souffrance. Le risque de crédit maximal lié aux actifs financiers non dérivés correspond à leur valeur comptable.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Nos actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente comprennent les instruments dérivés. Nous fournissons également des informations sur la juste valeur d'autres instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur. La juste valeur des instruments financiers reflète les meilleures estimations de la valeur de marché établies par nous d'après des modèles ou techniques d'évaluation généralement reconnus et les prix et taux du marché observables. Lorsque ces valeurs ne sont pas disponibles, nous avons recours à l'analyse des flux de trésorerie actualisés d'après les courbes de taux applicables en fonction des données du marché pour estimer la juste valeur.

## JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous répartissons nos instruments dérivés évalués à la juste valeur selon trois niveaux établis en fonction du caractère observable des données entrant dans l'évaluation.

### Niveau 1

Le niveau 1 comprend les dérivés évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés s'appliquant à des actifs et des passifs identiques sur des marchés actifs et accessibles à la date d'évaluation. Par marché actif pour un dérivé, il faut entendre un marché où des opérations sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour procurer de manière constante de l'information sur les cours. Nos instruments de niveau 1 se composent principalement de dérivés négociés en bourse et utilisés pour réduire le risque associé aux fluctuations du prix du pétrole brut.

## Niveau 2

Le niveau 2 comprend des évaluations de dérivés établies au moyen de données directement ou indirectement observables, sauf les prix cotés inclus dans le niveau 1. Les dérivés de cette catégorie sont évalués au moyen de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standards dans le secteur, techniques qui sont dérivées de données observables sur le marché. Ces techniques d'évaluation utilisent des données comme les prix cotés sur le marché à terme, la valeur temps, les facteurs de volatilité et les prix cotés par les courtiers qui peuvent être observés ou corroborés sur le marché pour toute la durée du dérivé. Les dérivés évalués au moyen des données de niveau 2 comprennent les dérivés cotés hors bourse comme les contrats de change à terme de gré à gré et les swaps de devises, les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme sur marchandises avec livraison physique, ainsi que des swaps et des options de marchandises pour lesquels il est possible d'obtenir des données observables.

Nous avons également classé la juste valeur du placement dans des actions privilégiées que nous détenons jusqu'à l'échéance et celle de notre dette à long terme dans le niveau 2. La juste valeur du placement que nous détenons dans des actions privilégiées jusqu'à l'échéance est essentiellement fonction du rendement de certaines des obligations du gouvernement du Canada. La juste valeur de notre dette à long terme est calculée selon les prix cotés sur le marché pour des instruments dont le rendement et l'échéance sont similaires et qui présentent un risque de crédit comparable.

## Niveau 3

Le niveau 3 comprend des évaluations de dérivés basées sur des données qui sont moins observables, qui ne sont pas disponibles ou pour lesquelles les données observables ne permettent pas d'étayer en grande partie la juste valeur des dérivés. En général, les dérivés évalués au moyen des données de niveau 3 portent sur des opérations à plus longue échéance, qui sont conclues sur des marchés moins actifs ou à des endroits pour lesquels il est impossible d'obtenir de l'information sur le prix, ou à l'égard desquelles aucun prix coté par les courtiers n'a de force exécutoire pour justifier une classification de niveau 2. Nous avons élaboré des méthodes axées sur les normes du secteur pour établir la juste valeur de ces dérivés au moyen d'une extrapolation des prix et des taux futurs observables. Les dérivés évalués au moyen de données de niveau 3 se composent principalement de contrats dérivés à long terme sur l'électricité, les LGN et le gaz naturel, de swaps de base, de swaps de marchandises, de swaps d'électricité ou d'énergie et d'options. Nous ne détenons aucun autre instrument financier du niveau 3.

Nous utilisons les données les plus observables disponibles pour estimer la juste valeur de nos dérivés. Si possible, nous estimons la juste valeur de nos dérivés en nous appuyant sur des prix cotés sur le marché. En l'absence de prix cotés sur le marché, nous utilisons les estimations de courtiers indépendants. Nous utilisons des techniques d'évaluation standards pour calculer la juste valeur estimative des dérivés cotés hors bourse qui sont classés aux niveaux 2 et 3. Ces méthodes font appel aux flux de trésorerie actualisés pour les contrats à terme et les swaps, et au modèle d'évaluation de Black-Scholes-Merton pour les options. Les principales données que nous utilisons pour ces techniques d'évaluation comprennent les prix observables sur le marché (taux d'intérêt, taux de change, prix des marchandises et cours des actions) et la volatilité, selon le type de dérivé et la nature du risque sous-jacent. Enfin, nous tenons compte de nos propres écarts de swaps sur défaillance de crédit et de ceux de nos contreparties pour estimer la juste valeur.

Nous avons classé nos actifs et passifs dérivés évalués à la juste valeur comme suit :

| 31 décembre 2019<br>(en millions de dollars canadiens)    | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total<br>brut des<br>instruments<br>dérivés |
|-----------------------------------------------------------|----------|----------|----------|---------------------------------------------|
| <b>Actifs financiers</b>                                  |          |          |          |                                             |
| Actifs dérivés à court terme                              |          |          |          |                                             |
| Contrats de change                                        | —        | 161      | —        | 161                                         |
| Contrats sur marchandises                                 | —        | 33       | 130      | 163                                         |
| Autres contrats                                           | —        | 4        | —        | 4                                           |
|                                                           | —        | 198      | 130      | 328                                         |
| Actifs dérivés à long terme                               |          |          |          |                                             |
| Contrats de change                                        | —        | 81       | —        | 81                                          |
| Contrats sur marchandises                                 | —        | 12       | 5        | 17                                          |
| Autres contrats                                           | —        | 3        | —        | 3                                           |
|                                                           | —        | 96       | 5        | 101                                         |
| <b>Passifs financiers</b>                                 |          |          |          |                                             |
| Passifs dérivés à court terme                             |          |          |          |                                             |
| Contrats de change                                        | —        | (410)    | —        | (410)                                       |
| Contrats de taux d'intérêt                                | —        | (353)    | —        | (353)                                       |
| Contrats sur marchandises                                 | (5)      | (23)     | (145)    | (173)                                       |
| Autres contrats                                           | —        | —        | —        | —                                           |
|                                                           | (5)      | (786)    | (145)    | (936)                                       |
| Passifs dérivés à long terme                              |          |          |          |                                             |
| Contrats de change                                        | —        | (934)    | —        | (934)                                       |
| Contrats de taux d'intérêt                                | —        | (181)    | —        | (181)                                       |
| Contrats sur marchandises                                 | —        | (6)      | (59)     | (65)                                        |
| Autres contrats                                           | —        | —        | —        | —                                           |
|                                                           | —        | (1 121)  | (59)     | (1 180)                                     |
| <b>Total des actifs (passifs) financiers, montant net</b> |          |          |          |                                             |
| Contrats de change                                        | —        | (1 102)  | —        | (1 102)                                     |
| Contrats de taux d'intérêt                                | —        | (534)    | —        | (534)                                       |
| Contrats sur marchandises                                 | (5)      | 16       | (69)     | (58)                                        |
| Autres contrats                                           | —        | 7        | —        | 7                                           |
|                                                           | (5)      | (1 613)  | (69)     | (1 687)                                     |

|                                                           | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total<br>brut des<br>instruments<br>dérivés |
|-----------------------------------------------------------|----------|----------|----------|---------------------------------------------|
| <b>31 décembre 2018</b>                                   |          |          |          |                                             |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                 |          |          |          |                                             |
| <b>Actifs financiers</b>                                  |          |          |          |                                             |
| Actifs dérivés à court terme                              |          |          |          |                                             |
| Contrats de change                                        | —        | 47       | —        | 47                                          |
| Contrats de taux d'intérêt                                | —        | 22       | —        | 22                                          |
| Contrats sur marchandises                                 | 24       | 45       | 360      | 429                                         |
|                                                           | 24       | 114      | 360      | 498                                         |
| Actifs dérivés à long terme                               |          |          |          |                                             |
| Contrats de change                                        | —        | 62       | —        | 62                                          |
| Contrats de taux d'intérêt                                | —        | 5        | —        | 5                                           |
| Contrats sur marchandises                                 | —        | 30       | 22       | 52                                          |
|                                                           | —        | 97       | 22       | 119                                         |
| <b>Passifs financiers</b>                                 |          |          |          |                                             |
| Passifs dérivés à court terme                             |          |          |          |                                             |
| Contrats de change                                        | —        | (615)    | —        | (615)                                       |
| Contrats de taux d'intérêt                                | —        | (341)    | —        | (341)                                       |
| Contrats sur marchandises                                 | (7)      | (28)     | (238)    | (273)                                       |
| Autres contrats                                           | —        | (5)      | —        | (5)                                         |
|                                                           | (7)      | (989)    | (238)    | (1 234)                                     |
| Passifs dérivés à long terme                              |          |          |          |                                             |
| Contrats de change                                        | —        | (2 212)  | —        | (2 212)                                     |
| Contrats de taux d'intérêt                                | —        | (201)    | —        | (201)                                       |
| Contrats sur marchandises                                 | —        | (23)     | (155)    | (178)                                       |
| Autres contrats                                           | —        | (2)      | —        | (2)                                         |
|                                                           | —        | (2 438)  | (155)    | (2 593)                                     |
| <b>Total des actifs (passifs) financiers, montant net</b> |          |          |          |                                             |
| Contrats de change                                        | —        | (2 718)  | —        | (2 718)                                     |
| Contrats de taux d'intérêt                                | —        | (515)    | —        | (515)                                       |
| Contrats sur marchandises                                 | 17       | 24       | (11)     | 30                                          |
| Autres contrats                                           | —        | (7)      | —        | (7)                                         |
|                                                           | 17       | (3 216)  | (11)     | (3 210)                                     |

Le tableau qui suit présente les données non observables importantes qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des instruments dérivés du niveau 3 :

|                                                                        | Juste<br>valeur | Données<br>non observables    | Prix/<br>volatilité<br>minimum | Prix/<br>volatilité<br>maximum | Prix/<br>volatilité<br>moyen<br>pondéré | Unité de mesure               |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------|
| <b>31 décembre 2019</b>                                                |                 |                               |                                |                                |                                         |                               |
| <i>(juste valeur en millions de dollars canadiens)</i>                 |                 |                               |                                |                                |                                         |                               |
| <b>Contrats sur marchandises – financiers<sup>1</sup></b>              |                 |                               |                                |                                |                                         |                               |
| Gaz naturel                                                            | —               | Prix à terme du gaz           | 1,95                           | 4,88                           | 3,04                                    | dollars par MBTU <sup>2</sup> |
| Pétrole brut                                                           | 4               | Prix à terme du brut          | 44,24                          | 82,29                          | 52,76                                   | dollars par baril             |
| LGN                                                                    | 3               | Prix à terme des LGN          | 0,54                           | 0,86                           | 0,82                                    | dollars par gallon            |
| Électricité                                                            | (61)            | Prix à terme de l'électricité | 27,84                          | 71,79                          | 57,46                                   | dollars par MWh               |
| <b>Contrats sur marchandises – avec livraison physique<sup>1</sup></b> |                 |                               |                                |                                |                                         |                               |
| Gaz naturel                                                            | 28              | Prix à terme du gaz           | 1,00                           | 8,37                           | 2,53                                    | dollars par MBTU <sup>2</sup> |
| Pétrole brut                                                           | (45)            | Prix à terme du brut          | 40,20                          | 90,75                          | 70,27                                   | dollars par baril             |
| LGN                                                                    | 2               | Prix à terme des LGN          | 0,18                           | 2,01                           | 0,79                                    | dollars par gallon            |
|                                                                        | (69)            |                               |                                |                                |                                         |                               |

<sup>1</sup> Les contrats à terme sur marchandises avec livraison physique et financiers sont évalués au moyen d'une méthode d'évaluation axée sur le marché.

<sup>2</sup> Un million de British Thermal Units (« MBTU »).

En cas d'ajustement, les données non observables importantes présentées dans le tableau qui précède auraient une incidence directe sur la juste valeur de nos instruments dérivés de niveau 3. Les données non observables importantes qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des instruments dérivés du niveau 3 comprennent les prix à terme des marchandises et, dans le cas des contrats d'options, la volatilité des prix. Des variations des prix à terme des marchandises pourraient entraîner des écarts importants entre les justes valeurs de nos instruments dérivés du niveau 3. Des variations de la volatilité des prix pourraient avoir pour effet de modifier la valeur des contrats d'options. En général, la modification d'une estimation des prix à terme des marchandises n'a pas rapport avec la modification de l'estimation de la volatilité des prix.

Les variations de la juste valeur nette des actifs et passifs dérivés classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs ont été comme suit :

| Exercices clos les 31 décembre                                     | 2019 | 2018  |
|--------------------------------------------------------------------|------|-------|
| (en millions de dollars canadiens)                                 |      |       |
| Montant net des passifs dérivés de niveau 3 au début de la période | (11) | (387) |
| Total des gains (pertes)                                           |      |       |
| Compris dans le résultat <sup>1</sup>                              | 27   | 206   |
| Compris dans les autres éléments du résultat global                | (25) | 2     |
| Règlements                                                         | (60) | 168   |
| Montant net des passifs dérivés de niveau 3 à la fin de la période | (69) | (11)  |

<sup>1</sup> Comptabilisés au poste « Transport et autres services » dans les produits et aux postes « Coûts des marchandises » et « Exploitation et administration » dans les charges aux états consolidés des résultats.

Nous avons pour politique de comptabiliser les transferts au dernier jour de la période. Il n'y a eu aucun transfert d'un niveau à un autre aux 31 décembre 2019 et 2018.

## JUSTE VALEUR D'AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Nos autres placements à long terme dans d'autres entités qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif sont classés comme des placements évalués à la juste valeur et comptabilisés au coût diminué de la perte de valeur. La valeur comptable des placements évalués à la juste valeur et des autres placements à long terme totalisait, respectivement, 99 M\$ et 102 M\$ aux 31 décembre 2019 et 2018.

Nous avons des investissements à long terme soumis à restrictions détenus en fiducie totalisant respectivement 434 M\$ et 323 M\$ aux 31 décembre 2019 et 2018 qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Nous avons un placement dans des actions privilégiées détenu jusqu'à l'échéance que nous comptabilisons à son coût amorti de 580 M\$ et de 478 M\$, respectivement, aux 31 décembre 2019 et 2018. Ces actions privilégiées donnent droit à un dividende privilégié cumulatif fondé sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans, majoré de 4,38 %. Aux 31 décembre 2019 et 2018, la juste valeur de ce placement dans des actions privilégiées avoisinait sa valeur nominale de 580 M\$.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, la valeur comptable de notre dette à long terme était, respectivement, de 64,4 G\$ et de 63,9 G\$, avant les frais d'émission de la dette, et sa juste valeur était, respectivement, de 70,5 G\$ et de 64,4 G\$. Nous avons également des billets à recevoir à long terme constatés à leur valeur comptable au poste « Montants reportés et autres actifs » des états consolidés de la situation financière. Aux 31 décembre 2019 et 2018, les billets à recevoir à long terme avaient une valeur comptable respective de 1 026 M\$ et de 767 M\$, ce qui avoisine leur juste valeur.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers, exception faite des instruments dérivés, des autres placements à long terme, des placements à long terme soumis à restrictions et de la dette à long terme avoisine leur coût étant donné la courte période à courir jusqu'à l'échéance.

## COUVERTURES DES INVESTISSEMENTS NETS

Nous avons désigné une partie de notre dette libellée en dollars américains, ainsi qu'un portefeuille de contrats de change à terme, en tant que couverture des investissements nets pour les investissements et les filiales libellés en dollars américains.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, nous avons constaté, respectivement, un gain de change non réalisé de 317 M\$ et une perte de change non réalisée de 479 M\$ à la conversion de la dette libellée en dollars américains, ainsi que des gains non réalisés sur la variation de la juste valeur de nos contrats de change à terme en vigueur de 2 M\$ et de 30 M\$, respectivement, dans les autres éléments du résultat global. Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, nous avons constaté dans les autres éléments du résultat global des pertes réalisées de néant et de 45 M\$, respectivement, relativement au règlement des contrats de change à terme ainsi que des pertes réalisées de néant et de 14 M\$, respectivement, relativement au règlement de la dette libellée en dollars américains, instruments qui étaient arrivés à échéance durant la période.

## 25. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### RAPPROCHEMENT DES TAUX D'IMPOSITION

| Exercices clos les 31 décembre                                                                          | 2019   | 2018  | 2017      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|-----------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                               |        |       |           |
| Bénéfice avant impôts                                                                                   | 7 535  | 3 570 | 569       |
| Taux d'imposition réglementaire fédéral du Canada                                                       | 15 %   | 15 %  | 15 %      |
| Impôts prévus au taux réglementaire fédéral                                                             | 1 130  | 536   | 85        |
| Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :                                           |        |       |           |
| Impôts des provinces et des États sur les bénéfices <sup>1</sup>                                        | 415    | (24)  | 133       |
| Écarts des taux réglementaires et des taux d'imposition à l'étranger                                    | 129    | 94    | (601)     |
| Incidence de la réforme fiscale américaine <sup>2</sup>                                                 | —      | (2)   | (2 045)   |
| Incidences du traitement comptable s'appliquant aux activités à tarifs réglementés <sup>3</sup>         | (63)   | (163) | (189)     |
| Montant déductible des frais d'intérêts à l'étranger <sup>4</sup>                                       | (29)   | (134) | (124)     |
| Impôt de la partie VI.1, moins la déduction pour l'impôt de la partie I <sup>5</sup>                    | 78     | 76    | 68        |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition                                                                | —      | 192   | 15        |
| Impôt BEAT des États-Unis                                                                               | 67     | 43    | —         |
| Partie non imposable du gain (de la perte) à la vente d'un placement à une partie non liée <sup>6</sup> | —      | 31    | —         |
| Provision pour moins-value <sup>7</sup>                                                                 | 26     | (172) | (17)      |
| Placements intersociétés <sup>8</sup>                                                                   | (14)   | (149) | 77        |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                                               | (13)   | (47)  | (80)      |
| Autres                                                                                                  | (18)   | (44)  | (19)      |
| (Économie) charge d'impôts                                                                              | 1 708  | 237   | (2 697)   |
| Taux d'imposition effectif                                                                              | 22,7 % | 6,6 % | (474,0) % |

1 La variation des impôts des provinces et des États entre 2018 et 2019 reflète l'augmentation des bénéfices et l'incidence des modifications apportées au taux d'imposition aux États-Unis et au Canada.

2 Ce montant découle de l'adoption de la loi intitulée Tax Cuts and Jobs Act (la « loi TCJA ») aux États-Unis le 22 décembre 2017, laquelle comprend une réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés le faisant passer de 35 % à 21 % pour les années d'imposition ouvertes après le 31 décembre 2017.

3 Le montant pour 2019 comprend la composante fédérale relativement à l'incidence fiscale de la radiation d'actifs réglementés (note 7).

4 La baisse du montant déductible des frais d'intérêts à l'étranger en 2019 est attribuable à la variation du portefeuille de prêts s'y rattachant ainsi qu'aux modifications fiscales apportées au Canada, aux États-Unis et en Europe.

5 L'impôt relatif à la Partie VI.1 est un impôt prélevé sur les dividendes sur actions privilégiées versés au Canada.

6 Le montant correspond à la composante fédérale de la partie non imposable du gain à la vente des entreprises canadiennes de collecte et de traitement de gaz naturel en 2018.

- 7 L'augmentation en 2018 est attribuable à la composante fédérale de l'incidence fiscale d'une provision pour moins-value sur les actifs d'impôts reportés relatifs à un écart temporaire externe dont la réalisation, en 2018, est devenue plus probable qu'improbable.
- 8 Le montant correspond à la composante fédérale du changement d'assertion concernant le mode de recouvrement des placements intersociétés, de sorte qu'il a fallu comptabiliser un impôt reporté en excédent des écarts temporaires, pour la ligne de raccordement Montana-Alberta (note 8), les actifs d'énergie renouvelable en 2018 et pour EIPLP en 2017.

## COMPOSANTES DU BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS ET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

| Exercices clos les 31 décembre                  | 2019  | 2018  | 2017    |
|-------------------------------------------------|-------|-------|---------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>       |       |       |         |
| Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices |       |       |         |
| Canada                                          | 3 560 | 118   | 2 200   |
| États-Unis                                      | 3 115 | 2 582 | (2 431) |
| Autres                                          | 860   | 870   | 800     |
|                                                 | 7 535 | 3 570 | 569     |
| Impôts exigibles                                |       |       |         |
| Canada                                          | 347   | 311   | 129     |
| États-Unis                                      | 107   | 66    | 46      |
| Autres                                          | 98    | 8     | 5       |
|                                                 | 552   | 385   | 180     |
| Impôts reportés                                 |       |       |         |
| Canada                                          | 490   | (598) | 299     |
| États-Unis                                      | 672   | 439   | (3 160) |
| Autres                                          | (6)   | 11    | (16)    |
|                                                 | 1 156 | (148) | (2 877) |
| (Économie) charge d'impôts                      | 1 708 | 237   | (2 697) |

## COMPOSANTES DES IMPÔTS REPORTÉS

Des actifs et passifs d'impôts reportés sont comptabilisés au titre des conséquences fiscales futures des différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les principales composantes des actifs et passifs d'impôts reportés s'établissent comme suit :

| 31 décembre                                     | 2019     | 2018     |
|-------------------------------------------------|----------|----------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>       |          |          |
| Passifs d'impôts reportés                       |          |          |
| Immobilisations corporelles                     | (7 290)  | (7 018)  |
| Placements                                      | (4 620)  | (4 441)  |
| Actifs réglementaires                           | (1 052)  | (756)    |
| Autres                                          | (40)     | (192)    |
| Total des passifs d'impôts reportés             | (13 002) | (12 407) |
| Actifs d'impôts reportés                        |          |          |
| Instruments financiers                          | 679      | 1 103    |
| Régimes de retraite et d'ACR                    | 206      | 181      |
| Report en avant de pertes                       | 1 693    | 1 820    |
| Autres                                          | 1 641    | 1 274    |
| Total des actifs d'impôts reportés              | 4 219    | 4 378    |
| Moins : provision pour moins-value              | (84)     | (51)     |
| Total des actifs d'impôts reportés, montant net | 4 135    | 4 327    |
| Passifs d'impôts reportés, montant net          | (8 867)  | (8 080)  |
| Montants présentés comme suit :                 |          |          |
| Total des actifs d'impôts reportés              | 1 000    | 1 374    |
| Total des passifs d'impôts reportés             | (9 867)  | (9 454)  |
| Passifs d'impôts reportés, montant net          | (8 867)  | (8 080)  |

Une provision pour moins-value a été constituée au titre de certains reports en avant de pertes et de crédits, ainsi que d'écarts temporaires sur des placements d'origine externe qui viennent réduire les actifs d'impôts reportés à un montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, nous avons comptabilisé une économie au titre des reports en avant de pertes fiscales inutilisées au Canada, respectivement de 3,2 G\$ et de 3,4 G\$, qui commencent à expirer à compter de 2026.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, nous avons comptabilisé une économie au titre des reports en avant de pertes fiscales inutilisées aux États-Unis, respectivement de 3,6 G\$ et de 3,4 G\$, qui commencent à expirer en 2023.

Nous n'avons pas comptabilisé d'impôts reportés sur la différence entre la valeur comptable de la quasi-totalité de nos filiales étrangères et de leur assiette fiscale respective, car nous prévoyons réinvestir de manière permanente les bénéfices de ces filiales dans leurs activités. Par conséquent, ces investissements ne devraient pas donner lieu à des impôts sur les bénéfices dans un avenir prévisible. L'écart entre la valeur comptable de chaque investissement et son assiette fiscale découle en grande partie des bénéfices non répartis et de l'écart de change. Les bénéfices non répartis et l'écart de change des filiales étrangères à l'égard desquels aucun impôt reporté n'a été constaté se chiffraient respectivement à 5,3 G\$ et à 5,8 G\$ aux 31 décembre 2019 et 2018. Si ces bénéfices étaient distribués sous forme de dividendes ou autrement, nous pourrions être assujettis à des impôts et à des retenues d'impôt étranger. Sur le plan pratique, il n'est pas possible de déterminer le passif d'impôts reportés qui se rapporte à ces montants.

Enbridge et certaines de ses filiales sont assujetties à l'impôt au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Les principaux pays dans lesquels nous pouvons faire l'objet d'examens comprennent les États-Unis (au fédéral) et le Canada (au fédéral, en Alberta et en Ontario). Nous pouvons encore être soumis à un examen par les autorités fiscales canadiennes pour les années d'imposition 2010 à 2019 et par les autorités fiscales américaines pour les années d'imposition 2015 à 2019. Pour l'heure, nous faisons l'objet d'un examen fiscal au Canada pour les années d'imposition 2013 à 2017. À l'heure actuelle, nous ne sommes l'objet d'aucun examen sur des questions fiscales dans les autres pays importants où nous sommes assujettis à l'impôt sur les bénéfices.

#### **Réforme fiscale américaine**

Le 22 décembre 2017, les États-Unis ont promulgué la loi TCJA. En raison de la loi TCJA, nous avons comptabilisé une charge d'impôt de 67 M\$ et de 43 M\$, respectivement, pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 relativement à la disposition intitulée Base Erosion and Anti-Abuse (« BEAT »). Nous n'avons comptabilisé aucune provision au titre de la disposition intitulée Global Intangible Low Taxed Income (« GILTI »).

La plupart des modifications apportées à la loi TCJA sont en vigueur pour les exercices ouverts après le 31 décembre 2017. Ces changements sont considérables et complexes, et le plus important d'entre eux consiste en la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés, qui a été ramené de 35 % à 21 %. En 2017, nous avons également été visés par une taxe de rapatriement présumé non récurrente, ou « toll tax », sur les bénéfices non distribués et les bénéfices des sociétés affiliées étrangères à contrôle américain, y compris les filiales canadiennes.

Au cours du premier trimestre de 2018, nous avons peaufiné notre calcul du passif réglementaire lié à la loi TCJA, ce qui a donné lieu à une réduction de 30 M\$ du passif réglementaire global. Une réduction additionnelle du passif réglementaire d'un montant de 223 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2018 relativement aux dossiers tarifaires, éliminant ainsi une partie du passif réglementaire auparavant inclus dans la base de tarification de SEP.

En 2017, nous avons effectué des estimations raisonnables quant à l'évaluation et à la comptabilisation de certains effets de la loi TCJA conformément au Staff Accounting Bulletin No. 118 (« SAB 118 ») de la SEC. Par conséquent, nous avons comptabilisé une augmentation de 34 M\$ de notre charge d'impôts exigibles pour 2017 en lien avec la taxe de rapatriement, ou « toll tax », qui est payable sur huit ans. Nous avons également comptabilisé une diminution de 2,0 G\$ de notre charge d'impôts reportés de 2017 relativement à la baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés. La comptabilisation de ces montants a réduit de 3,1 G\$ le cumul de nos passifs d'impôts reportés cumulés et accru de 1,1 G\$ notre passif réglementaire en 2017. Nous avons également ajusté d'un montant de 0,2 G\$ notre provision pour moins-value à l'égard de certains actifs d'impôts reportés existants au 31 décembre 2016 afin de tenir compte de la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés. Nous avons comptabilisé ces conséquences fiscales et inclus les montants correspondants dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

## ÉCONOMIES D'IMPÔTS NON COMPTABILISÉES

| Exercices clos les 31 décembre                                    | 2019 | 2018 |
|-------------------------------------------------------------------|------|------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                         |      |      |
| Économies d'impôts non comptabilisées au début de l'exercice      | 139  | 150  |
| Augmentations brutes des positions fiscales de l'exercice         | 1    | 2    |
| Diminutions brutes des positions fiscales de l'exercice antérieur | (1)  | (12) |
| Variation des taux de change                                      | (4)  | 3    |
| Expiration du délai de prescription                               | (6)  | (3)  |
| Règlements                                                        | —    | (1)  |
| Économies d'impôts non comptabilisées à la fin de l'exercice      | 129  | 139  |

Si elles étaient comptabilisées, les économies d'impôts non comptabilisées au 31 décembre 2019 auraient une incidence sur notre taux d'imposition effectif. Nous ne nous attendons pas à devoir apporter d'autres ajustements à nos économies d'impôts non comptabilisées au cours des 12 prochains mois susceptibles d'avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Nous comptabilisons des intérêts et des pénalités à payer en ce qui concerne les économies d'impôts non comptabilisées à titre de composante des impôts sur les bénéfices. Les impôts sur les bénéfices des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 reflètent respectivement une charge de 3 M\$ et une charge de 5 M\$ au titre des intérêts et des pénalités. Aux 31 décembre 2019 et 2018, des intérêts et des pénalités à payer totalisant respectivement 15 M\$ et 12 M\$ ont été comptabilisés.

## 26. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

### RÉGIMES DE RETRAITE

Nous offrons à presque tous nos salariés au Canada et aux États-Unis des régimes de retraite enregistrés à prestations déterminées et à cotisations déterminées contributifs et non contributifs. Les régimes canadiens offrent à nos salariés canadiens des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Les régimes américains offrent un régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des salariés américains. Nous offrons également des régimes de retraite supplémentaires non contributifs à prestations déterminées qui offrent des prestations de retraite non enregistrées à certains employés au Canada et aux États-Unis.

#### Régimes à prestations déterminées

En vertu des régimes à prestations déterminées, les prestations de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et la rémunération moyenne de fin de carrière de chaque participant. Certaines de ces prestations sont indexées en partie sur l'inflation après le départ à la retraite. Nos cotisations sont effectuées d'après des évaluations actuarielles indépendantes. Les cotisations des participants aux régimes à prestations déterminées contributifs sont calculées en fonction du salaire courant admissible de chaque participant.

#### Régimes à cotisations déterminées

Nos cotisations sont généralement fondées sur le salaire courant admissible de chaque participant. Pour certains régimes à cotisations déterminées, nos cotisations sont également fondées sur l'âge et les années de service. Le coût des prestations au titre des régimes à cotisations déterminées correspond au montant des cotisations que nous devons verser.

## Obligations au titre des prestations, actifs des régimes et situation de capitalisation

Le tableau qui suit indique l'évolution de l'obligation au titre des prestations projetées, de la juste valeur des actifs des régimes et des actifs ou passifs inscrits des régimes de retraite à prestations déterminées :

| 31 décembre                                                                       | Canada |       | États-Unis |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|------------|-------|
|                                                                                   | 2019   | 2018  | 2019       | 2018  |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                         |        |       |            |       |
| <b>Variation de l'obligation au titre des prestations projetées</b>               |        |       |            |       |
| Obligation au titre des prestations projetées au début de l'exercice              | 3 997  | 4 033 | 1 214      | 1 279 |
| Coût des services                                                                 | 149    | 149   | 45         | 45    |
| Coût financier                                                                    | 139    | 130   | 41         | 38    |
| Cotisations des participants                                                      | 32     | 25    | —          | —     |
| (Gain) perte actuarielle                                                          | 423    | (146) | 106        | (103) |
| Prestations versées                                                               | (187)  | (184) | (101)      | (60)  |
| Règlements au titre des régimes <sup>1</sup>                                      | (99)   | —     | (1)        | (65)  |
| Transferts hors des régimes                                                       | (8)    | (10)  | (6)        | —     |
| Incidence de la fluctuation des taux de change                                    | —      | —     | (63)       | 105   |
| Autres                                                                            | —      | —     | (5)        | (25)  |
| Obligation au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice <sup>2</sup> | 4 446  | 3 997 | 1 230      | 1 214 |
| <b>Variation des actifs des régimes</b>                                           |        |       |            |       |
| Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice                        | 3 523  | 3 619 | 1 045      | 1 097 |
| Rendement réel des actifs des régimes                                             | 448    | (42)  | 176        | (48)  |
| Cotisations versées par l'employeur                                               | 114    | 113   | 46         | 40    |
| Cotisations des participants                                                      | 32     | 25    | —          | —     |
| Prestations versées                                                               | (187)  | (184) | (101)      | (60)  |
| Règlements au titre des régimes <sup>1</sup>                                      | (99)   | —     | (1)        | (65)  |
| Transferts hors des régimes                                                       | (4)    | (8)   | —          | —     |
| Incidence de la fluctuation des taux de change                                    | —      | —     | (56)       | 91    |
| Autres                                                                            | —      | —     | (5)        | (10)  |
| Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice <sup>3</sup>           | 3 827  | 3 523 | 1 104      | 1 045 |
| Situation de sous-capitalisation à la fin de l'exercice                           | (619)  | (474) | (126)      | (169) |
| Montants présentés comme suit :                                                   |        |       |            |       |
| Montants reportés et autres actifs                                                | 35     | 29    | —          | —     |
| Comptes créditeurs et autres dettes                                               | (9)    | (9)   | (4)        | (4)   |
| Autres passifs à long terme                                                       | (645)  | (494) | (122)      | (165) |
|                                                                                   | (619)  | (474) | (126)      | (169) |

1 Les règlements au titre des régimes pour les régimes canadiens découlent de la vente de notre entreprise sous réglementation fédérale BC Field Services.

2 L'obligation au titre des prestations constituées de nos régimes de retraite canadiens s'est établie, respectivement, à 4,0 G\$ et à 3,7 G\$ aux 31 décembre 2019 et 2018. L'obligation au titre des prestations constituées de nos régimes de retraite américains s'est établie à 1,2 G\$ aux 31 décembre 2019 et 2018.

3 Des actifs de 10 M\$ (7 M\$ en 2018) et de 51 M\$ (39 M\$ en 2018) relatifs à nos obligations au titre de nos régimes de retraite supplémentaires non enregistrés canadiens et américains sont détenus dans des fiducies cédantes et des fiducies rabbi (Grantor Trusts et Rabbi Trusts) qui, conformément à la réglementation fiscale fédérale, ne sont pas protégées des créanciers. Ces actifs sont engagés pour le règlement futur des obligations au titre des prestations prises en compte dans la situation de sous-capitalisation à la fin de l'exercice, mais sont exclus des actifs des régimes aux fins comptables.

Certains de nos régimes de retraite ont cumulé des obligations au titre des prestations excédant la juste valeur de leurs propres actifs. Pour ces régimes, les obligations au titre des prestations projetées, les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes s'établissent comme suit :

| 31 décembre                                      | Canada |       | États-Unis |       |
|--------------------------------------------------|--------|-------|------------|-------|
|                                                  | 2019   | 2018  | 2019       | 2018  |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>        |        |       |            |       |
| Obligations au titre des prestations projetées   | 1 481  | 1 422 | 103        | 1 214 |
| Obligations au titre des prestations constituées | 1 361  | 1 299 | 98         | 1 179 |
| Juste valeur des actifs des régimes              | 1 087  | 1 064 | —          | 1 045 |

### Montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global

Les montants avant impôts dans le cumul des autres éléments du résultat global relatifs à nos régimes de retraite s'établissent comme suit :

| 31 décembre                                                                                  | Canada |      | États-Unis |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------|------------|------|
|                                                                                              | 2019   | 2018 | 2019       | 2018 |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                    |        |      |            |      |
| Pertes actuarielles nettes                                                                   | 445    | 435  | 134        | 133  |
| Crédits pour services passés                                                                 | —      | —    | (2)        | (3)  |
| Montant total comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global <sup>1</sup> | 445    | 435  | 132        | 130  |

<sup>1</sup> Ne comprend pas les montants liés aux écarts de conversion cumulatifs.

### Coût net des prestations et autres montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

Les composantes du coût net des prestations et des autres montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôts relativement à nos régimes de retraite s'établissent comme suit :

| Exercices clos les 31 décembre                                         | Canada |       |       | États-Unis |      |      |
|------------------------------------------------------------------------|--------|-------|-------|------------|------|------|
|                                                                        | 2019   | 2018  | 2017  | 2019       | 2018 | 2017 |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                              |        |       |       |            |      |      |
| Coût des services                                                      | 149    | 149   | 156   | 45         | 45   | 48   |
| Coût financier                                                         | 139    | 130   | 116   | 41         | 38   | 35   |
| Rendement prévu des actifs des régimes                                 | (245)  | (245) | (201) | (78)       | (88) | (57) |
| Amortissement/règlement des pertes actuarielles nettes                 | 41     | 25    | 29    | 2          | 7    | 10   |
| Amortissement/réduction des (crédits) coûts des services passés        | —      | —     | —     | (1)        | 3    | —    |
| Coût net des prestations                                               | 84     | 59    | 100   | 9          | 5    | 36   |
| Coûts au titre des régimes à cotisations déterminées                   | 8      | 11    | 11    | —          | —    | —    |
| Coût net des prestations comptabilisé en résultat                      | 92     | 70    | 111   | 9          | 5    | 36   |
| Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global :     |        |       |       |            |      |      |
| Incidence de la combinaison des régimes                                | —      | —     | —     | (6)        | —    | —    |
| Amortissement/règlement des pertes actuarielles nettes                 | (26)   | (11)  | (14)  | (2)        | (7)  | (9)  |
| Amortissement/réduction des (crédits) coûts des services passés        | —      | —     | —     | 1          | (3)  | —    |
| Pertes actuarielles nettes, pour l'exercice                            | 115    | 112   | 38    | 8          | 28   | —    |
| Montant total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | 89     | 101   | 24    | 1          | 18   | (9)  |
| Montant total comptabilisé dans le résultat global                     | 181    | 171   | 135   | 10         | 23   | 27   |

Selon notre estimation, des montants approximatifs de 21 M\$ relatifs aux régimes de retraite canadiens et de néant relatifs aux régimes de retraite américains au 31 décembre 2019 seront reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats au cours des 12 prochains mois.

## Hypothèses actuarielles

Les hypothèses moyennes pondérées ayant servi au calcul des obligations au titre des prestations projetées et du coût net des prestations de nos régimes de retraite s'établissent comme suit :

|                                                       | Canada |       |       | États-Unis |       |       |
|-------------------------------------------------------|--------|-------|-------|------------|-------|-------|
|                                                       | 2019   | 2018  | 2017  | 2019       | 2018  | 2017  |
| <b>Obligations au titre des prestations projetées</b> |        |       |       |            |       |       |
| Taux d'actualisation                                  | 3,0 %  | 3,8 % | 3,6 % | 3,0 %      | 3,9 % | 3,5 % |
| Taux d'augmentation des salaires                      | 3,2 %  | 3,2 % | 3,2 % | 2,9 %      | 2,8 % | 3,1 % |
| <b>Coût net des prestations</b>                       |        |       |       |            |       |       |
| Taux d'actualisation                                  |        |       |       |            |       |       |
| Taux de rendement attendu des actifs des régimes      | 3,8 %  | 3,6 % | 4,0 % | 3,9 %      | 3,4 % | 4,0 % |
| Taux d'augmentation des salaires                      | 7,0 %  | 6,8 % | 6,5 % | 8,0 %      | 7,4 % | 7,2 % |
| <b>Obligations au titre des prestations projetées</b> | 3,2 %  | 3,2 % | 3,7 % | 2,9 %      | 2,9 % | 3,3 % |

## RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Nous offrons des régimes d'ACR capitalisés et non capitalisés qui comprennent une garantie supplémentaire d'assurance-maladie et d'assurance soins dentaires, une assurance-vie de même que des comptes gestion-santé offerts aux salariés retraités admissibles, en vertu de régimes à prestations déterminées non contributifs.

## Obligations au titre des prestations, actifs des régimes et situation de capitalisation

Le tableau ci-après présente la variation de l'obligation cumulée au titre des ACR, la juste valeur des actifs des régimes et l'actif ou le passif inscrit au titre de nos régimes d'ACR à prestations déterminées.

|                                                                                             | Canada |       | États-Unis |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|------------|-------|
| 31 décembre                                                                                 | 2019   | 2018  | 2019       | 2018  |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                   |        |       |            |       |
| <b>Variation de l'obligation cumulée au titre des avantages complémentaires de retraite</b> |        |       |            |       |
| Obligation cumulée au titre des ACR au début de l'exercice                                  | 282    | 321   | 305        | 337   |
| Coût des services                                                                           | 5      | 8     | 2          | 3     |
| Coût financier                                                                              | 10     | 10    | 10         | 10    |
| Cotisations des participants                                                                | —      | —     | 5          | 6     |
| Gains (pertes) actuariels                                                                   | 15     | (45)  | 7          | (25)  |
| Prestations versées                                                                         | (6)    | (11)  | (28)       | (29)  |
| Modifications aux régimes                                                                   | —      | —     | —          | (8)   |
| Variation des taux de change                                                                | —      | —     | (15)       | 27    |
| Autres                                                                                      | (13)   | (1)   | 2          | (16)  |
| Obligation cumulée au titre des ACR à la fin de l'exercice                                  | 293    | 282   | 288        | 305   |
| <b>Variation des actifs des régimes</b>                                                     |        |       |            |       |
| Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice                                  | —      | —     | 181        | 213   |
| Rendement réel (perte réelle) des actifs des régimes                                        | —      | —     | 27         | (13)  |
| Cotisations de l'employeur                                                                  | 6      | 11    | 10         | 8     |
| Cotisations des participants                                                                | —      | —     | 5          | 6     |
| Prestations versées                                                                         | (6)    | (11)  | (28)       | (29)  |
| Variation des taux de change                                                                | —      | —     | (9)        | 16    |
| Autres                                                                                      | —      | —     | 2          | (20)  |
| Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice                                  | —      | —     | 188        | 181   |
| Situation de sous-capitalisation à la fin de l'exercice                                     | (293)  | (282) | (100)      | (124) |
| <b>Montants présentés comme suit :</b>                                                      |        |       |            |       |
| Montants reportés et autres actifs                                                          | —      | —     | —          | 2     |
| Comptes créditeurs et autres dettes                                                         | (12)   | (12)  | (8)        | (7)   |
| Autres passifs à long terme                                                                 | (281)  | (270) | (92)       | (119) |
|                                                                                             | (293)  | (282) | (100)      | (124) |

### Montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global

Les montants avant impôts du cumul des autres éléments du résultat global relatifs à nos régimes d'ACR s'établissent comme suit :

| 31 décembre                                                                                  | Canada |      | États-Unis |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------|------------|------|
|                                                                                              | 2019   | 2018 | 2019       | 2018 |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                    |        |      |            |      |
| Gains actuariels nets                                                                        | (7)    | (29) | (23)       | (15) |
| Crédits pour services passés                                                                 | (1)    | (2)  | (13)       | (15) |
| Montant total comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global <sup>1</sup> | (8)    | (31) | (36)       | (30) |

1 Ne comprend pas les montants liés aux écarts de conversion cumulatifs.

### Coût net des prestations et autres montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

Les composantes du coût net des prestations et des autres montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôts relativement à nos régimes d'ACR s'établissent comme suit :

| Exercices clos les 31 décembre                                         | Canada |      |      | États-Unis |      |      |
|------------------------------------------------------------------------|--------|------|------|------------|------|------|
|                                                                        | 2019   | 2018 | 2017 | 2019       | 2018 | 2017 |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                              |        |      |      |            |      |      |
| Coût des services                                                      | 5      | 8    | 7    | 2          | 3    | 5    |
| Coût financier                                                         | 10     | 10   | 10   | 10         | 10   | 10   |
| Rendement prévu des actifs du régime                                   | —      | —    | —    | (12)       | (12) | (10) |
| Amortissement/règlement des gains actuariels nets                      | (7)    | —    | —    | —          | (1)  | —    |
| Amortissement/réduction des (crédits) coûts des services passés        | (1)    | —    | 1    | (2)        | (4)  | —    |
| Coût net des prestations comptabilisé en résultat                      | 7      | 18   | 18   | (2)        | (4)  | 5    |
| Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global :     |        |      |      |            |      |      |
| Amortissement/règlement des gains (pertes) actuariels nets             | 7      | —    | (1)  | —          | 1    | 1    |
| Amortissement/réduction des crédits pour services passés               | 1      | —    | —    | 2          | 4    | —    |
| (Gains) pertes actuariels pour l'exercice                              | 15     | (46) | (8)  | (8)        | (1)  | (42) |
| (Crédit) coût des services passés                                      | —      | —    | (3)  | —          | (8)  | 1    |
| Montant total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | 23     | (46) | (12) | (6)        | (4)  | (40) |
| Montant total comptabilisé dans le résultat global                     | 30     | (28) | 6    | (8)        | (8)  | (35) |

Selon notre estimation, un montant approximatif de 1 M\$ relatif aux régimes d'ACR canadiens et un montant approximatif de 3 M\$ relatif aux régimes d'ACR américains au 31 décembre 2019 seront reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats au cours des 12 prochains mois.

### Hypothèses actuarielles

Les hypothèses moyennes pondérées ayant servi au calcul des obligations cumulées au titre des ACR et du coût net des prestations de nos régimes d'ACR s'établissent comme suit :

|                                              | Canada |       |       | États-Unis |       |       |
|----------------------------------------------|--------|-------|-------|------------|-------|-------|
|                                              | 2019   | 2018  | 2017  | 2019       | 2018  | 2017  |
| <b>Obligations cumulées au titre des ACR</b> |        |       |       |            |       |       |
| Taux d'actualisation                         | 3,1 %  | 3,8 % | 3,6 % | 2,8 %      | 4,0 % | 3,5 % |
| <b>Coût net des prestations</b>              |        |       |       |            |       |       |
| Taux d'actualisation                         | 3,8 %  | 3,6 % | 4,0 % | 4,0 %      | 3,3 % | 4,0 % |
| Taux de rendement des actifs du régime       | S.O.   | S.O.  | S.O.  | 6,7 %      | 5,7 % | 6,0 % |

### Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé

Les taux hypothétiques pour le prochain exercice qui ont été retenus aux fins de l'évaluation du coût prévu des prestations sont les suivants :

|                                                                                     | Canada       |       | États-Unis   |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------|--------------|-------|
|                                                                                     | 2019         | 2018  | 2019         | 2018  |
| Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé pour le prochain exercice | <b>4,0 %</b> | 5,6 % | <b>7,2 %</b> | 7,4 % |
| Taux auquel le taux tendanciel du coût est présumé diminuer (taux tendanciel final) | <b>4,0 %</b> | 4,4 % | <b>4,5 %</b> | 4,5 % |
| Exercice au cours duquel le taux tendanciel final sera atteint                      | <b>S.O.</b>  | 2034  | <b>2037</b>  | 2037  |

Une variation de 1 % du taux tendanciel hypothétique du coût des soins de santé aurait les effets suivants pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

|                                                                            | Canada              |                   | États-Unis          |                   |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
|                                                                            | Augmentation de 1 % | Diminution de 1 % | Augmentation de 1 % | Diminution de 1 % |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                  |                     |                   |                     |                   |
| Total du coût des services et des coûts financiers                         | <b>1</b>            | <b>(1)</b>        | <b>1</b>            | <b>(1)</b>        |
| Obligations constituées au titre des avantages complémentaires de retraite | <b>21</b>           | <b>(17)</b>       | <b>19</b>           | <b>(17)</b>       |

### ACTIFS DES RÉGIMES

Nous gérons les risques liés aux placements de la caisse de retraite de nos régimes de retraite en établissant une politique à long terme de composition de l'actif pour chacun de nos régimes, laquelle tient compte des éléments suivants : i) la nature des passifs du régime de retraite; ii) l'horizon de placement du régime; iii) la continuité d'exploitation et l'état de solvabilité du régime ainsi que ses besoins de trésorerie; iv) notre environnement d'exploitation, notre situation financière et notre capacité à résister aux fluctuations des cotisations au régime; v) les perspectives économiques et celles des marchés financiers en ce qui concerne le rendement des investissements, la volatilité des rendements et la corrélation qui existe entre les actifs.

Le taux de rendement global attendu des actifs des régimes repose sur les cibles de répartition des actifs, et les rendements estimatifs, sur les prévisions à long terme.

Les cibles de répartition de l'actif et les grandes catégories d'actifs des régimes s'établissent comme suit :

| Catégorie d'actifs                        | Canada        |               |        | États-Unis    |               |        |
|-------------------------------------------|---------------|---------------|--------|---------------|---------------|--------|
|                                           | Répartition   | 31 décembre   |        | Répartition   | 31 décembre   |        |
|                                           | cible         | 2019          | 2018   | cible         | 2019          | 2018   |
| Titres de participation                   | <b>43,4 %</b> | <b>46,4 %</b> | 45,8 % | <b>45,0 %</b> | <b>55,2 %</b> | 52,7 % |
| Titres à revenu fixe                      | <b>30,3 %</b> | <b>31,0 %</b> | 38,8 % | <b>20,0 %</b> | <b>19,8 %</b> | 34,9 % |
| Placements non traditionnels <sup>1</sup> | <b>26,3 %</b> | <b>22,6 %</b> | 15,4 % | <b>35,0 %</b> | <b>25,0 %</b> | 12,4 % |

<sup>1</sup> Les placements non traditionnels comprennent les placements dans des titres de créance et des titres de participation de sociétés fermées ainsi que dans des fonds du secteur des infrastructures et de l'immobilier.

## Régimes de retraite

Le tableau ci-après présente la juste valeur des actifs de nos régimes de retraite, selon chacun des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

|                                                            | Canada                |                       |                       |       | États-Unis            |                       |                       |       |
|------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------|
|                                                            | Niveau 1 <sup>1</sup> | Niveau 2 <sup>2</sup> | Niveau 3 <sup>3</sup> | Total | Niveau 1 <sup>1</sup> | Niveau 2 <sup>2</sup> | Niveau 3 <sup>3</sup> | Total |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                  |                       |                       |                       |       |                       |                       |                       |       |
| <b>31 décembre 2019</b>                                    |                       |                       |                       |       |                       |                       |                       |       |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                    | 184                   | —                     | —                     | 184   | 14                    | —                     | —                     | 14    |
| Titres de participation                                    |                       |                       |                       |       |                       |                       |                       |       |
| Titres canadiens                                           | 165                   | 183                   | —                     | 348   | —                     | —                     | —                     | —     |
| Titres américains                                          | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | 93                    | —                     | 93    |
| Titres mondiaux                                            | —                     | 1 429                 | —                     | 1 429 | —                     | 516                   | —                     | 516   |
| Titres à revenu fixe                                       |                       |                       |                       |       |                       |                       |                       |       |
| Titres gouvernementaux                                     | 196                   | 418                   | —                     | 614   | —                     | 164                   | —                     | 164   |
| Titres de sociétés                                         | —                     | 388                   | —                     | 388   | —                     | 41                    | —                     | 41    |
| Placements non traditionnels <sup>4</sup>                  | —                     | —                     | 852                   | 852   | —                     | —                     | 276                   | 276   |
| Contrats de change à terme                                 | —                     | 12                    | —                     | 12    | —                     | —                     | —                     | —     |
| Total de l'actif des régimes de retraite à la juste valeur | 545                   | 2 430                 | 852                   | 3 827 | 14                    | 814                   | 276                   | 1 104 |
| <b>31 décembre 2018</b>                                    |                       |                       |                       |       |                       |                       |                       |       |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                    | 240                   | —                     | —                     | 240   | 56                    | —                     | —                     | 56    |
| Titres de participation                                    |                       |                       |                       |       |                       |                       |                       |       |
| Titres canadiens                                           | 138                   | 481                   | —                     | 619   | —                     | —                     | —                     | —     |
| Titres américains                                          | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | 110                   | —                     | 110   |
| Titres mondiaux                                            | —                     | 992                   | —                     | 992   | —                     | 440                   | —                     | 440   |
| Titres à revenu fixe                                       |                       |                       |                       |       |                       |                       |                       |       |
| Titres gouvernementaux                                     | 218                   | 453                   | —                     | 671   | —                     | 265                   | —                     | 265   |
| Titres de sociétés                                         | —                     | 457                   | —                     | 457   | —                     | 44                    | —                     | 44    |
| Placements non traditionnels <sup>4</sup>                  | —                     | —                     | 562                   | 562   | —                     | —                     | 130                   | 130   |
| Contrats de change à terme                                 | —                     | (18)                  | —                     | (18)  | —                     | —                     | —                     | —     |
| Total de l'actif des régimes de retraite à la juste valeur | 596                   | 2 365                 | 562                   | 3 523 | 56                    | 859                   | 130                   | 1 045 |

1 Le niveau 1 comprend les actifs dont l'évaluation repose sur des prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques.

2 Le niveau 2 comprend les actifs dont l'évaluation repose sur des données observables importantes.

3 Le niveau 3 comprend les actifs dont l'évaluation repose sur des données non observables importantes.

4 Les placements non traditionnels comprennent les placements dans des titres de créance et des titres de participation de sociétés fermées ainsi que dans des fonds du secteur des infrastructures et de l'immobilier.

Les variations de la juste valeur nette des actifs des régimes de retraite dont l'évaluation est classée dans le niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs s'établissent comme suit :

|                                           | Canada |      | États-Unis |      |
|-------------------------------------------|--------|------|------------|------|
|                                           | 2019   | 2018 | 2019       | 2018 |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |        |      |            |      |
| 31 décembre                               |        |      |            |      |
| Solde au début de l'exercice              | 562    | 340  | 130        | 56   |
| Gains réalisés et non réalisés            | 10     | 77   | 13         | 9    |
| Acquisitions et règlements, montant net   | 280    | 145  | 133        | 65   |
| Solde à la fin de l'exercice              | 852    | 562  | 276        | 130  |

## Régimes d'ACR

Le tableau ci-après présente la juste valeur des actifs de nos régimes d'ACR, selon chacun des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

|                                            | Canada                |                       |                       |       | États-Unis            |                       |                       |       |
|--------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------|
|                                            | Niveau 1 <sup>1</sup> | Niveau 2 <sup>2</sup> | Niveau 3 <sup>3</sup> | Total | Niveau 1 <sup>1</sup> | Niveau 2 <sup>2</sup> | Niveau 3 <sup>3</sup> | Total |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>  |                       |                       |                       |       |                       |                       |                       |       |
| <b>31 décembre 2019</b>                    |                       |                       |                       |       |                       |                       |                       |       |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie    | —                     | —                     | —                     | —     | 2                     | —                     | —                     | 2     |
| Titres de participation                    | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | 75                    | —                     | 75    |
| Titres américains                          | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | 38                    | —                     | 38    |
| Titres mondiaux                            | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | —                     | —                     | —     |
| Titres à revenu fixe                       | —                     | —                     | —                     | —     | 40                    | 15                    | —                     | 55    |
| Titres gouvernementaux                     | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | —                     | 18                    | 18    |
| Placements non traditionnels <sup>4</sup>  | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | —                     | —                     | —     |
| Total de l'actif des ACR à la juste valeur | —                     | —                     | —                     | —     | 42                    | 128                   | 18                    | 188   |
| <b>31 décembre 2018</b>                    |                       |                       |                       |       |                       |                       |                       |       |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie    | —                     | —                     | —                     | —     | 7                     | —                     | —                     | 7     |
| Titres de participation                    | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | 68                    | —                     | 68    |
| Titres américains                          | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | 30                    | —                     | 30    |
| Titres mondiaux                            | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | —                     | —                     | —     |
| Titres à revenu fixe                       | —                     | —                     | —                     | —     | 43                    | 28                    | —                     | 71    |
| Titres gouvernementaux                     | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | —                     | —                     | —     |
| Titres de sociétés                         | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | —                     | —                     | —     |
| Placements non traditionnels <sup>4</sup>  | —                     | —                     | —                     | —     | —                     | —                     | 5                     | 5     |
| Total de l'actif des ACR à la juste valeur | —                     | —                     | —                     | —     | 50                    | 126                   | 5                     | 181   |

1 Le niveau 1 comprend les actifs dont l'évaluation repose sur des prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques.

2 Le niveau 2 comprend les actifs dont l'évaluation repose sur des données observables importantes.

3 Le niveau 3 comprend les actifs dont l'évaluation repose sur des données non observables importantes.

4 Les placements non traditionnels comprennent les placements dans des titres de créance et des titres de participation de sociétés fermées ainsi que dans des fonds du secteur des infrastructures et de l'immobilier.

Les variations de la juste valeur nette des actifs des régimes d'ACR dont l'évaluation est classée dans le niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs s'établissent comme suit :

|                                           | Canada |      | États-Unis |      |
|-------------------------------------------|--------|------|------------|------|
|                                           | 2019   | 2018 | 2019       | 2018 |
| <b>31 décembre</b>                        |        |      |            |      |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |        |      |            |      |
| Solde au début de l'exercice              | —      | —    | 5          | —    |
| Gains réalisés et non réalisés            | —      | —    | 1          | —    |
| Acquisitions et règlements, montant net   | —      | —    | 12         | 5    |
| Solde à la fin de l'exercice              | —      | —    | 18         | 5    |

## PAIEMENTS PRÉVUS AU TITRE DES PRESTATIONS

| Exercices clos les 31 décembre            | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025-2029 |
|-------------------------------------------|------|------|------|------|------|-----------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |      |      |      |      |      |           |
| <b>Régimes de retraite</b>                |      |      |      |      |      |           |
| Canada                                    | 180  | 186  | 192  | 198  | 204  | 1 105     |
| États-Unis                                | 87   | 90   | 91   | 89   | 91   | 402       |
| <b>ACR</b>                                |      |      |      |      |      |           |
| Canada                                    | 12   | 12   | 12   | 13   | 13   | 69        |
| États-Unis                                | 23   | 22   | 21   | 20   | 19   | 82        |

## COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR PRÉVUES

En 2020, nous prévoyons cotiser environ 104 M\$ et 31 M\$, respectivement, aux régimes de retraite canadiens et américains, et 12 M\$ et 8 M\$, respectivement, aux ACR canadiens et américains.

## RÉGIMES D'ÉPARGNE-RETRAITE

En plus des régimes de retraite et d'ACR susmentionnés, nous offrons aux employés des régimes d'épargne-retraite à cotisations déterminées aux États-Unis et au Canada. Les employés peuvent participer à une formule de cotisation de contrepartie selon laquelle nous versons l'équivalent d'un certain pourcentage des cotisations avant impôt versées par l'employé, jusqu'à concurrence de 2,5 % et de 6,0 % du salaire admissible par période de paie pour les employés canadiens et américains, respectivement. Pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017, le coût des cotisations de contrepartie de l'employeur avant impôts s'établissait à 4 M\$, à 13 M\$ et à 14 M\$ pour les employés canadiens, et à 27 M\$, à 27 M\$ et à 31 M\$ pour les employés américains, respectivement.

## 27. CONTRATS DE LOCATION

### PRENEUR

Nous engageons des charges au titre de contrats de location-exploitation principalement à l'égard d'immeubles, de pipelines, d'installations de stockage et de matériel. La durée restante de ces contrats de location-exploitation s'échelonne de 3 mois à 28 ans.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, nous avons engagé des charges au titre de contrats de location-exploitation de 113 M\$. Ces charges sont comptabilisées au poste « Exploitation et administration » aux états consolidés des résultats.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les paiements locatifs au titre de contrats de location-exploitation visant à régler une obligation locative se sont établis à 123 M\$. Ces paiements sont comptabilisés dans les activités d'exploitation aux états consolidés des flux de trésorerie.

### Renseignements complémentaires sur les états de la situation financière

|                                                                                                                   | 31 décembre<br>2019 | 1 <sup>er</sup> janvier<br>2019 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf la durée et le taux d'actualisation)</i>                               |                     |                                 |
| <b>Contrats de location-exploitation</b>                                                                          |                     |                                 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation aux termes de contrats de location-exploitation, montant net <sup>1</sup> | 713                 | 771                             |
| Passifs à court terme au titre de contrats de location-exploitation <sup>2</sup>                                  | 94                  | 86                              |
| Passifs à long terme au titre de contrats de location-exploitation <sup>3</sup>                                   | 689                 | 770                             |
| Total des passifs au titre de contrats de location-exploitation                                                   | 783                 | 856                             |
| <b>Durée restante moyenne pondérée</b>                                                                            |                     |                                 |
| Contrats de location-exploitation                                                                                 | 13 ans              | 14 ans                          |
| <b>Taux d'actualisation moyen pondéré</b>                                                                         |                     |                                 |
| Contrats de location-exploitation                                                                                 | 4,3 %               | 4,3 %                           |

1 Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans le poste « Montants reportés et autres actifs » des états consolidés de la situation financière.

2 Les passifs à court terme au titre de contrats de location-exploitation sont inclus dans le poste « Comptes créditeurs et autres dettes » des états consolidés de la situation financière.

3 Les passifs à long terme au titre de contrats de location-exploitation sont inclus dans le poste « Autres passifs à long terme » des états consolidés de la situation financière.

Au 31 décembre 2019, nos obligations au titre de contrats de location-exploitation avaient les échéances suivantes :

|                                                                     | Contrats de location-exploitation |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                           |                                   |
| 2020                                                                | 128                               |
| 2021                                                                | 99                                |
| 2022                                                                | 94                                |
| 2023                                                                | 84                                |
| 2024                                                                | 79                                |
| Par la suite                                                        | 588                               |
| Total des paiements locatifs non actualisés                         | 1 072                             |
| Moins les intérêts implicites                                       | (289)                             |
| Total des obligations au titre de contrats de location-exploitation | 783                               |

## BAILLEUR

Nous recevons des montants au titre de contrats de location-exploitation se rapportant principalement à nos installations de stockage et de traitement de gaz naturel et de pétrole brut, aux wagons et aux actifs de production d'énergie éolienne. La durée restante de ces contrats de location-exploitation s'échelonne de deux mois à 24 ans.

| Exercice clos le 31 décembre                         | 2019 |
|------------------------------------------------------|------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>            |      |
| Produits tirés des contrats de location-exploitation | 265  |
| Produits locatifs variables                          | 360  |
| Total des produits locatifs <sup>1</sup>             | 625  |

1. Les produits tirés de contrats de location sont comptabilisés au poste « Transport et autres services » aux états consolidés des résultats.

Le tableau suivant présente les paiements locatifs futurs au titre de contrats de location-exploitation dans le cadre desquels nous sommes le bailleur, au 31 décembre 2019 :

|                                           | Contrats de location-exploitation |
|-------------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |                                   |
| 2020                                      | 236                               |
| 2021                                      | 199                               |
| 2022                                      | 188                               |
| 2023                                      | 180                               |
| 2024                                      | 178                               |
| Par la suite                              | 2 276                             |
| Total des paiements locatifs futurs       | 3 257                             |

## 28. VARIATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF D'EXPLOITATION

| Exercices clos les 31 décembre            | 2019  | 2018  | 2017  |
|-------------------------------------------|-------|-------|-------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> |       |       |       |
| Comptes débiteurs et autres créances      | (659) | 857   | (783) |
| Montants à recevoir de sociétés affiliées | 6     | 54    | 24    |
| Stocks                                    | (24)  | 164   | (289) |
| Montants reportés et autres actifs        | 133   | 226   | (138) |
| Comptes créditeurs et autres dettes       | 175   | (151) | 277   |
| Montants à payer à des sociétés affiliées | (24)  | (122) | (62)  |
| Intérêts à payer                          | (41)  | 25    | 124   |
| Autres passifs à long terme               | 175   | (138) | 509   |
|                                           | (259) | 915   | (338) |

## 29. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés sont réalisées dans le cours normal des activités et, sauf indication contraire, sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés.

### CONTRATS DE SERVICE

La coentreprise Vector fait appel à nos services pour exploiter son pipeline. Facturés au coût, conformément à des contrats de service, ces services rendus se sont chiffrés respectivement à 7 M\$, 7 M\$ et 14 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017.

### CONTRATS DE TRANSPORT

Certaines filiales en propriété exclusive œuvrant dans les secteurs Oléoducs, Transport de gaz et services intermédiaires, Distribution et stockage de gaz et Services énergétiques ont conclu des arrangements de transport, avec ou sans engagement, avec plusieurs sociétés affiliées constituées sous forme de coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la valeur de consolidation. Les montants nous ayant été facturés pour des services de transport ont respectivement totalisé 812 M\$, 572 M\$ et 721 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017.

### PRODUITS ET ACHATS RELATIFS À DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Certaines filiales en propriété exclusive du secteur Services énergétiques ont effectué des achats de gaz naturel et de LGN de 392 M\$, de 322 M\$ et de 142 M\$ auprès de plusieurs coentreprises affiliées au cours des exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017, respectivement.

De plus, Enbridge a comptabilisé des ventes au titre du transport et du gaz naturel de 145 M\$, de 122 M\$ et de 60 M\$ dans les secteurs Services énergétiques et Distribution et stockage de gaz à des sociétés affiliées dans lesquelles elle détient une participation au cours des exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017, respectivement.

DCP Midstream assure le traitement du gaz naturel pour certains clients utilisant nos gazoducs de manière qu'il soit conforme aux normes de qualité du gaz naturel et puisse être transporté au moyen de notre réseau. DCP Midstream assure le traitement et la vente des LGN qui sont extraits du gaz naturel. DCP Midstream conserve une tranche du produit de ces ventes, et la tranche résiduelle nous est versée. Nous avons reçu de DCP Midstream un produit de 34 M\$ (26 M\$ US), 52 M\$ (40 M\$ US) et de 47 M\$ (36 M\$ US), respectivement, pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 relativement à ces ventes.

Par ailleurs, nous avons comptabilisé d'autres produits provenant de coentreprises qui sont des sociétés affiliées relativement au transport et au stockage de gaz naturel. Leur montant s'est élevé à 69 M\$ (52 M\$ US), 14 M\$ (11 M\$ US) et à 4 M\$ (3 M\$ US), respectivement, pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017.

Dans le cours normal des activités, des coentrepreneurs nous remboursent des frais d'exploitation et d'entretien relativement à certains projets. Nous avons reçu des remboursements relativement à ces coentreprises s'élevant à respectivement 48 M\$ (36 M\$ US), 28 M\$ (22 M\$ US) et à 10 M\$ (8 M\$ US) pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 2018 et 2017.

### BILLETS À LONG TERME À RECEVOIR DE SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Au 31 décembre 2019, les montants à recevoir de sociétés affiliées comprenaient une série de prêts totalisant 1 023 M\$ (769 M\$ au 31 décembre 2018) exigeant des paiements d'intérêts trimestriels, à des taux d'intérêt annuels variant entre 3 % et 8 %. Ces montants sont inclus dans les montants reportés et autres actifs aux états consolidés de la situation financière.

## 30. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2019, nous avons les engagements suivants :

|                                                                                                                  | Total          | Moins de<br>1 an | 2 ans         | 3 ans        | 4 ans        | 5 ans         | Par la suite  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|---------------|--------------|--------------|---------------|---------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                        |                |                  |               |              |              |               |               |
| Dette - échéances annuelles <sup>1</sup>                                                                         | 63 585         | 4 394            | 6 856         | 4 054        | 2 585        | 7 712         | 37 984        |
| Obligations en matière d'intérêts <sup>2</sup>                                                                   | 29 498         | 2 416            | 2 296         | 2 216        | 2 076        | 1 915         | 18 579        |
| Achat de services, de canalisations,<br>d'autres matériaux, y compris du<br>matériel de transport <sup>3,4</sup> | 9 448          | 2 891            | 1 507         | 1 217        | 564          | 570           | 2 699         |
| Contrats d'entretien                                                                                             | 435            | 56               | 55            | 53           | 25           | 20            | 226           |
| Baux immobiliers                                                                                                 | 1 190          | 30               | 35            | 35           | 35           | 36            | 1 019         |
| <b>Total</b>                                                                                                     | <b>104 156</b> | <b>9 787</b>     | <b>10 749</b> | <b>7 575</b> | <b>5 285</b> | <b>10 253</b> | <b>60 507</b> |

1 Comprend les débetures, les billets à terme, les billets de trésorerie et les prélèvements sur les facilités de crédit selon leur date d'échéance, et exclut les emprunts à court terme, les escomptes d'émission, les frais d'émission de titres de créance et les obligations découlant de contrats de location-financement. Selon certaines facilités d'emprunt, nous avons la possibilité de rembourser à notre gré les obligations avant les échéances prévues. Par conséquent, le calendrier réel des remboursements en trésorerie futurs pourrait être très différent de ce qui est présenté ci-dessus.

2 Comprennent des débetures et des billets à terme portant intérêt à des taux fixes, variables et fixes-variables.

3 Comprend les engagements en capital et les engagements d'exploitation.

4 Comprend essentiellement des contrats de transport et de stockage de gaz, des paiements au titre de la capacité ferme et des engagements d'achat de gaz, des obligations au titre du transport, du service et de l'achat de produits et des engagements au titre de l'énergie.

### QUESTIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

Nous sommes assujettis à diverses lois fédérales, d'État et régionales au Canada et aux États-Unis relatives à la protection de l'environnement. Ces lois et règlements peuvent varier de temps à autre et ainsi nous imposer de nouvelles obligations.

Le risque environnemental est inhérent à l'exploitation de pipelines d'hydrocarbure liquide et de gaz naturel. Enbridge et ses sociétés affiliées sont parfois tenues de procéder à des travaux de remise en état de l'environnement à différents sites où elles sont présentes. Nous gérons ce risque environnemental au moyen de politiques, de programmes et de pratiques appropriées en matière d'environnement afin de réduire au minimum l'éventuel impact environnemental de nos activités. S'il nous était impossible de recouvrer auprès des assurances ou de toute partie responsable le paiement de passifs environnementaux, nous serions tenus de payer les coûts découlant d'incidents environnementaux associés aux activités d'exploitation de nos entreprises de liquides et de gaz naturel.

### AUX SABLE

Le 14 octobre 2016, une poursuite modifiée a été intentée contre Aux Sable par une contrepartie à une convention d'approvisionnement en LGN. Le 5 janvier 2017, Aux Sable a déposé un mémoire de défense relativement à cette poursuite.

Le 27 novembre 2019, la contrepartie a intenté une poursuite modifiée comportant des détails supplémentaires relatifs à ses revendications contre Aux Sable, augmentant les dommages demandés, et ajoutant Aux Sable Liquid Products Inc. et Aux Sable Extraction LLC (des commandités des parties défenderesses antérieures) à la liste des parties défenderesses. Aux Sable a déposé un mémoire de défense modifié en réponse à la poursuite modifiée le 31 janvier 2020.

Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de cette poursuite, la direction estime à l'heure actuelle que son règlement définitif n'aura pas d'incidence importante sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

### QUESTIONS FISCALES

Nous-mêmes ainsi que nos filiales conservons des passifs d'impôts liés à des positions fiscales incertaines. Bien qu'à notre avis, ces prises de position soient pleinement justifiées, elles pourraient être contestées par les autorités fiscales et pourraient éventuellement ne pas prévaloir.

## AUTRES LITIGES

Nous-mêmes ainsi que nos filiales faisons l'objet de diverses autres poursuites et procédures judiciaires et administratives qui se produisent dans le cours normal des activités, notamment des interventions dans le cadre des instances réglementaires ainsi que des contestations des approbations réglementaires et des permis. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude le dénouement de ces poursuites et procédures, la direction est d'avis qu'il n'y aura pas de répercussions importantes sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

## 31. GARANTIES

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses ententes qui procurent des indemnités à des tiers et à des sociétés affiliées. Nous pouvons également être partie à des ententes avec des filiales, des entités en propriété conjointe ou des entités non consolidées telles que les entités consolidées à la valeur de consolidation ou avec des entités régies par d'autres types d'entente de propriété nécessitant que nous fournissions des garanties financières et de bonne fin. Les garanties financières comprennent des lettres de garantie, des garanties à l'égard de dettes, des cautionnements et des engagements d'indemnisation. À divers degrés, ces accords de garantie mettent en jeu des éléments de risque d'inexécution et de risque de crédit qui ne figurent pas dans nos états consolidés de la situation financière. Les garanties de bonne fin exigent que nous versions un montant à un tiers si l'entité affiliée visée par cette garantie ne remplit pas ses obligations contractuelles, telles que des accords d'emprunt ou des contrats d'achat ou de vente ainsi que des contrats de construction ou des baux. Nous concluons habituellement ces ententes afin de faciliter les transactions commerciales avec des tiers.

Des exemples de telles situations comprennent les cas où des indemnités doivent être versées à des contreparties en vertu de contrats de vente d'actifs ou d'entreprises lorsqu'il s'agit notamment de violations de déclarations, de garanties ou de clauses restrictives, de pertes ou de dommages à un bien, d'obligations relatives à l'environnement et de litiges ou de passifs éventuels. Nous pouvons indemniser des tiers à l'égard de certains passifs relatifs à des obligations environnementales découlant d'activités ayant eu lieu avant l'acquisition ou le transfert de certains actifs et de certaines participations. De même, dans le cadre de la vente d'actifs, nous pouvons verser une indemnité à l'acheteur à l'égard de certains passifs d'impôts générés alors que nous détenions ces actifs, à l'égard d'information fautive ou trompeuse relativement aux impôts occasionnant une perte pour l'acheteur ou à l'égard de certains autres passifs d'impôts liés à ces actifs.

La probabilité que nous ayons à nous acquitter des obligations en vertu de ces garanties et indemnisations dépend principalement de l'exploitation future de diverses filiales, des entités émettrices et des tiers ou de l'occurrence de certains événements futurs. Nous ne sommes pas en mesure de déterminer de manière raisonnable les montants maximaux totaux que nous pourrions devoir payer à de tierces parties et à des sociétés affiliées en vertu d'ententes comme celles susmentionnées. Par contre, par le passé, nous n'avons versé aucun montant important à titre de garantie ou d'indemnités. Bien que ces ententes prévoient des limites quant à l'ampleur des risques potentiels ou à la durée des obligations de garantie ou d'indemnisation, certaines circonstances font en sorte que le montant et la durée ne comportent aucune limite. Au 31 décembre 2019, les garanties et indemnisations n'avaient pas eu d'incidence significative sur notre situation financière ou l'évolution de celle-ci, notre bénéfice, notre liquidité, nos dépenses en immobilisations ou nos ressources en capital, et il est raisonnable de croire qu'elles n'en auront pas. Se reporter à la *note 12 – Entités à détenteurs de droits variables* pour obtenir de plus amples informations sur les garanties spécifiques relatives aux EDDV non consolidées.

## 32. TABLEAUX DE CONSOLIDATION RÉSUMÉS

Le 22 janvier 2019, Enbridge a conclu des conventions de fiducie supplémentaires avec ses filiales en propriété exclusive, les sociétés en commandite, aux termes desquelles Enbridge garantit pleinement et inconditionnellement, à titre de créances de premier rang non garanties, les obligations de paiement des sociétés en commandite à l'égard des séries de billets en circulation émis aux termes des conventions de fiducie respectives des sociétés en commandite. Au même moment, les sociétés en commandite ont conclu une convention de garantie entière et inconditionnelle à l'égard d'une filiale aux termes de laquelle elles garantissent, à titre de créances de premier rang non garanties, les séries de billets de premier rang d'Enbridge en circulation. En conséquence de ces garanties, les porteurs de billets garantis des sociétés en commandite en circulation sont dans la même position, à l'égard de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie d'Enbridge, que les porteurs de billets garantis d'Enbridge en circulation, et inversement. Outre les sociétés en commandite, les filiales d'Enbridge (y compris les filiales des sociétés en commandite, collectivement les « filiales non garantes ») ne sont pas parties à la convention de garantie à l'égard d'une filiale et ne garantissent en aucune façon les séries de billets de premier rang d'Enbridge en circulation.

### Billets garantis de SEP et d'EEP pour lesquels les consentements requis ont été obtenus

| Billets de SEP <sup>1</sup>                             | Billets d'EEP <sup>2</sup>        |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Billets de premier rang à taux variable échéant en 2020 | Billets à 4,200 % échéant en 2021 |
| Billets de premier rang à 4,600 % échéant en 2021       | Billets à 5,875 % échéant en 2025 |
| Billets de premier rang à 4,750 % échéant en 2024       | Billets à 5,950 % échéant en 2033 |
| Billets de premier rang à 3,500 % échéant en 2025       | Billets à 6,300 % échéant en 2034 |
| Billets de premier rang à 3,375 % échéant en 2026       | Billets à 7,500 % échéant en 2038 |
| Billets de premier rang à 5,950 % échéant en 2043       | Billets à 5,500 % échéant en 2040 |
| Billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2045       | Billets à 7,375 % échéant en 2045 |

1 Au 31 décembre 2019, le montant total de capital des billets de SEP en circulation s'établissait à environ 3,9 G\$ US.

2 Au 31 décembre 2019, le montant total de capital des billets d'EEP en circulation s'établissait à environ 3,0 G\$ US.

## Billets garantis d'Enbridge

### Libellés en dollars américains<sup>1</sup>

Billets de premier rang à taux variable échéant en 2020

Billets de premier rang à taux variable échéant en 2020

Billets de premier rang à 2,900 % échéant en 2022

Billets de premier rang à 4,000 % échéant en 2023

Billets de premier rang à 3,500 % échéant en 2024

Billets de premier rang à 2,500 % échéant en 2025

Billets de premier rang à 4,250 % échéant en 2026

Billets de premier rang à 3,700 % échéant en 2027

Billets de premier rang à 3,125 % échéant en 2029

Billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2044

Billets de premier rang à 5,500 % échéant en 2046

Billets de premier rang à 4,000 % échéant en 2049

### Libellés en dollars canadiens<sup>2</sup>

Billets de premier rang à 4,530 % échéant en 2020

Billets de premier rang à 4,850 % échéant en 2020

Billets de premier rang à 4,260 % échéant en 2021

Billets de premier rang à 3,160 % échéant en 2021

Billets de premier rang à 4,850 % échéant en 2022

Billets de premier rang à 3,190 % échéant en 2022

Billets de premier rang à 3,940 % échéant en 2023

Billets de premier rang à 3,940 % échéant en 2023

Billets de premier rang à 3,950 % échéant en 2024

Billets de premier rang à 3,200 % échéant en 2027

Billets de premier rang à 6,100 % échéant en 2028

Billets de premier rang à 2,990 % échéant en 2029

Billets de premier rang à 7,220 % échéant en 2030

Billets de premier rang à 7,200 % échéant en 2032

Billets de premier rang à 5,570 % échéant en 2035

Billets de premier rang à 5,750 % échéant en 2039

Billets de premier rang à 5,120 % échéant en 2040

Billets de premier rang à 4,240 % échéant en 2042

Billets de premier rang à 4,570 % échéant en 2044

Billets de premier rang à 4,870 % échéant en 2044

Billets de premier rang à 4,560 % échéant en 2064

1 Au 31 décembre 2019, le montant total de capital des billets d'Enbridge libellés en dollars américains en circulation s'établissait à environ 7,9 G\$ US.

2 Au 31 décembre 2019, le montant total de capital des billets d'Enbridge libellés en dollars canadiens en circulation s'établissait à environ 7,6 G\$.

Conformément à la Règle 3-10 du Règlement S-X de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui prévoit une dispense des exigences de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934* en matière de présentation de l'information pour les filiales émettrices de titres garantis et les filiales garantes, nous présentons, en remplacement du dépôt d'états financiers distincts pour chacune des sociétés en commandite, les tableaux de consolidation résumés ci-après comportant des colonnes distinctes représentant ce qui suit :

1. Enbridge Inc., société mère émettrice et garante;
2. SEP, filiale émettrice et garante;
3. EEP, filiale émettrice et garante;
4. Filiales non garantes, selon la définition donnée aux présentes;
5. Ajustements de consolidation et d'élimination nécessaires à la consolidation de la société mère émettrice et garante et de ses filiales, y compris les filiales émettrices et garantes;
6. Informations consolidées d'Enbridge Inc. et de ses filiales.

Aux fins des tableaux de consolidation résumés seulement, les investissements dans les filiales sont comptabilisés à la valeur de consolidation. De plus, les états des flux de trésorerie aux fins de consolidation présentent les prêts et distributions intersociétés, ainsi que les recouvrements et les paiements de trésorerie faits au nom de filiales, comme des opérations en trésorerie. Ces investissements intersociétés et les opérations s'y rattachant sont éliminés à la consolidation et sont présentés de manière distincte aux seules fins des tableaux de consolidation résumés ci-joints.

**États des résultats et du résultat global aux fins de consolidation pour l'exercice clos le  
31 décembre 2019**

|                                                                                                                                 | Société mère<br>émettrice et<br>garante | Filiales<br>émettrice et<br>garante - SEP | Filiale<br>émettrice et<br>garante - EEP | Filiales non<br>garantes | Ajustements de<br>consolidation et<br>d'élimination | Chiffres<br>consolidés -<br>Enbridge |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                       |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Produits d'exploitation                                                                                                         |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Ventes de marchandises                                                                                                          | —                                       | —                                         | —                                        | 29 309                   | —                                                   | 29 309                               |
| Ventes liées à la distribution de gaz                                                                                           | —                                       | —                                         | —                                        | 4 205                    | —                                                   | 4 205                                |
| Transport et autres services                                                                                                    | —                                       | —                                         | —                                        | 16 555                   | —                                                   | 16 555                               |
| Total des produits d'exploitation                                                                                               | —                                       | —                                         | —                                        | 50 069                   | —                                                   | 50 069                               |
| Charges d'exploitation                                                                                                          |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Coûts des marchandises                                                                                                          | —                                       | —                                         | —                                        | 28 802                   | —                                                   | 28 802                               |
| Coûts liés à la distribution de gaz                                                                                             | —                                       | —                                         | —                                        | 2 202                    | —                                                   | 2 202                                |
| Exploitation et administration                                                                                                  | 128                                     | 5                                         | (16)                                     | 6 874                    | —                                                   | 6 991                                |
| Amortissement                                                                                                                   | 67                                      | —                                         | —                                        | 3 324                    | —                                                   | 3 391                                |
| Perte de valeur d'actifs à long terme                                                                                           | —                                       | —                                         | —                                        | 423                      | —                                                   | 423                                  |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition                                                                                        | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | —                                    |
| Total des charges d'exploitation                                                                                                | 195                                     | 5                                         | (16)                                     | 41 625                   | —                                                   | 41 809                               |
| Bénéfice (perte) d'exploitation                                                                                                 | (195)                                   | (5)                                       | 16                                       | 8 444                    | —                                                   | 8 260                                |
| Quote-part du bénéfice des satellites                                                                                           | 70                                      | 133                                       | —                                        | 1 366                    | (66)                                                | 1 503                                |
| Quote-part du bénéfice des filiales consolidées                                                                                 | 3 881                                   | 1 189                                     | 1 043                                    | 1 696                    | (7 809)                                             | —                                    |
| Autres                                                                                                                          | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | —                                    |
| Gain (perte) de change net                                                                                                      | 1 671                                   | —                                         | —                                        | (106)                    | (1 088)                                             | 477                                  |
| Gain (perte) sur cession                                                                                                        | (7)                                     | —                                         | —                                        | (293)                    | —                                                   | (300)                                |
| Autres, y compris les autres produits de sociétés affiliées                                                                     | 1 944                                   | 2                                         | 189                                      | 573                      | (2 450)                                             | 258                                  |
| Charge d'intérêts                                                                                                               | (1 268)                                 | (330)                                     | (591)                                    | (2 966)                  | 2 492                                               | (2 663)                              |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices                                                                                          | 6 096                                   | 989                                       | 657                                      | 8 714                    | (8 921)                                             | 7 535                                |
| Charge (économie) d'impôts                                                                                                      | (391)                                   | 44                                        | 6                                        | (1 985)                  | 618                                                 | (1 708)                              |
| Bénéfice                                                                                                                        | 5 705                                   | 1 033                                     | 663                                      | 6 729                    | (8 303)                                             | 5 827                                |
| Bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et aux participations ne donnant pas le contrôle rachetables | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | (122)                                               | (122)                                |
| Bénéfice attribuable aux participations donnant le contrôle                                                                     | 5 705                                   | 1 033                                     | 663                                      | 6 729                    | (8 425)                                             | 5 705                                |
| Dividendes sur les actions privilégiées                                                                                         | (383)                                   | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | (383)                                |
| Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires                                                                          | 5 322                                   | 1 033                                     | 663                                      | 6 729                    | (8 425)                                             | 5 322                                |
| Bénéfice                                                                                                                        | 5 705                                   | 1 033                                     | 663                                      | 6 729                    | (8 303)                                             | 5 827                                |
| Total des autres éléments du résultat global                                                                                    | (2 992)                                 | (67)                                      | 51                                       | (929)                    | 830                                                 | (3 107)                              |
| Résultat global                                                                                                                 | 2 713                                   | 966                                       | 714                                      | 5 800                    | (7 473)                                             | 2 720                                |
| Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle                                                       | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | (7)                                                 | (7)                                  |
| Résultat global attribuable aux participations donnant le contrôle                                                              | 2 713                                   | 966                                       | 714                                      | 5 800                    | (7 480)                                             | 2 713                                |

**États des résultats et du résultat global aux fins de consolidation pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018**

|                                                                                                                                       | Société mère<br>émettrice et<br>garante | Filiales<br>émettrice et<br>garante - SEP | Filiale<br>émettrice et<br>garante - EEP | Filiales non<br>garantes | Ajustements de<br>consolidation et<br>d'élimination | Chiffres<br>consolidés -<br>Enbridge |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                             |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Produits d'exploitation                                                                                                               |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Ventes de marchandises                                                                                                                | —                                       | —                                         | —                                        | 27 660                   | —                                                   | 27 660                               |
| Ventes liées à la distribution de gaz                                                                                                 | —                                       | —                                         | —                                        | 4 360                    | —                                                   | 4 360                                |
| Transport et autres services                                                                                                          | —                                       | —                                         | —                                        | 14 358                   | —                                                   | 14 358                               |
| Total des produits d'exploitation                                                                                                     | —                                       | —                                         | —                                        | 46 378                   | —                                                   | 46 378                               |
| Charges d'exploitation                                                                                                                |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Coûts des marchandises                                                                                                                | —                                       | —                                         | —                                        | 26 818                   | —                                                   | 26 818                               |
| Coûts liés à la distribution de gaz                                                                                                   | —                                       | —                                         | —                                        | 2 583                    | —                                                   | 2 583                                |
| Exploitation et administration                                                                                                        | 180                                     | 14                                        | 54                                       | 6 622                    | (78)                                                | 6 792                                |
| Amortissement                                                                                                                         | 59                                      | —                                         | —                                        | 3 187                    | —                                                   | 3 246                                |
| Perte de valeur d'actifs à long terme                                                                                                 | —                                       | —                                         | —                                        | 1 104                    | —                                                   | 1 104                                |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition                                                                                              | —                                       | —                                         | —                                        | 1 019                    | —                                                   | 1 019                                |
| Total des charges d'exploitation                                                                                                      | 239                                     | 14                                        | 54                                       | 41 333                   | (78)                                                | 41 562                               |
| Bénéfice (perte) d'exploitation                                                                                                       | (239)                                   | (14)                                      | (54)                                     | 5 045                    | 78                                                  | 4 816                                |
| Quote-part du bénéfice des satellites                                                                                                 | 302                                     | 142                                       | —                                        | 1 360                    | (295)                                               | 1 509                                |
| Quote-part du bénéfice (de la perte)<br>des filiales consolidées                                                                      | 3 119                                   | (1 634)                                   | 921                                      | (1 581)                  | (825)                                               | —                                    |
| Autres                                                                                                                                |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Gain (perte) de change net                                                                                                            | (829)                                   | 8                                         | —                                        | 80                       | 219                                                 | (522)                                |
| Gain (perte) sur cessions                                                                                                             | 360                                     | —                                         | —                                        | (406)                    | —                                                   | (46)                                 |
| Autres, y compris les autres produits<br>(charges) de sociétés affiliées                                                              | 945                                     | 72                                        | 153                                      | 254                      | (908)                                               | 516                                  |
| Charge d'intérêts                                                                                                                     | (1 080)                                 | (302)                                     | (557)                                    | (1 689)                  | 925                                                 | (2 703)                              |
| Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices                                                                                       | 2 578                                   | (1 728)                                   | 463                                      | 3 063                    | (806)                                               | 3 570                                |
| Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices                                                                                          | 304                                     | (319)                                     | 3                                        | (4 373)                  | 4 148                                               | (237)                                |
| Bénéfice (perte)                                                                                                                      | 2 882                                   | (2 047)                                   | 466                                      | (1 310)                  | 3 342                                               | 3 333                                |
| Bénéfice attribuable aux participations ne<br>donnant pas le contrôle et aux participations<br>ne donnant pas le contrôle rachetables | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | (451)                                               | (451)                                |
| Bénéfice (perte) attribuable aux participations<br>donnant le contrôle                                                                | 2 882                                   | (2 047)                                   | 466                                      | (1 310)                  | 2 891                                               | 2 882                                |
| Dividendes sur les actions privilégiées                                                                                               | (367)                                   | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | (367)                                |
| Bénéfice (perte) attribuable aux porteurs<br>d'actions ordinaires                                                                     | 2 515                                   | (2 047)                                   | 466                                      | (1 310)                  | 2 891                                               | 2 515                                |
| Bénéfice (perte)                                                                                                                      | 2 882                                   | (2 047)                                   | 466                                      | (1 310)                  | 3 342                                               | 3 333                                |
| Total des autres éléments du résultat global                                                                                          | 3 788                                   | (9)                                       | 28                                       | 556                      | (225)                                               | 4 138                                |
| Résultat global                                                                                                                       | 6 670                                   | (2 056)                                   | 494                                      | (754)                    | 3 117                                               | 7 471                                |
| Résultat global attribuable aux participations<br>ne donnant pas le contrôle                                                          | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | (801)                                               | (801)                                |
| Résultat global attribuable aux participations<br>donnant le contrôle                                                                 | 6 670                                   | (2 056)                                   | 494                                      | (754)                    | 2 316                                               | 6 670                                |

**États des résultats et du résultat global aux fins de consolidation pour l'exercice clos le  
31 décembre 2017**

|                                                                                                                                       | Société mère<br>émettrice et<br>garante | Filiales<br>émettrice et<br>garante - SEP | Filiale<br>émettrice et<br>garante - EEP | Filiales non<br>garantes | Ajustements de<br>consolidation et<br>d'élimination | Chiffres<br>consolidés -<br>Enbridge |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                             |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Produits d'exploitation                                                                                                               |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Ventes de marchandises                                                                                                                | —                                       | —                                         | —                                        | 26 286                   | —                                                   | 26 286                               |
| Ventes liées à la distribution de gaz                                                                                                 | —                                       | —                                         | —                                        | 4 215                    | —                                                   | 4 215                                |
| Transport et autres services                                                                                                          | —                                       | —                                         | —                                        | 13 877                   | —                                                   | 13 877                               |
| <b>Total des produits d'exploitation</b>                                                                                              | <b>—</b>                                | <b>—</b>                                  | <b>—</b>                                 | <b>44 378</b>            | <b>—</b>                                            | <b>44 378</b>                        |
| Charges d'exploitation                                                                                                                |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Coûts des marchandises                                                                                                                | —                                       | —                                         | —                                        | 26 065                   | —                                                   | 26 065                               |
| Coûts liés à la distribution de gaz                                                                                                   | —                                       | —                                         | —                                        | 2 572                    | —                                                   | 2 572                                |
| Exploitation et administration                                                                                                        | 169                                     | 146                                       | 16                                       | 6 111                    | —                                                   | 6 442                                |
| Amortissement                                                                                                                         | 56                                      | —                                         | —                                        | 3 107                    | —                                                   | 3 163                                |
| Perte de valeur d'actifs à long terme                                                                                                 | —                                       | —                                         | —                                        | 4 463                    | —                                                   | 4 463                                |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition                                                                                              | —                                       | —                                         | —                                        | 102                      | —                                                   | 102                                  |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                                                                                               | <b>225</b>                              | <b>146</b>                                | <b>16</b>                                | <b>42 420</b>            | <b>—</b>                                            | <b>42 807</b>                        |
| Bénéfice (perte) d'exploitation                                                                                                       | (225)                                   | (146)                                     | (16)                                     | 1 958                    | —                                                   | 1 571                                |
| Quote-part du bénéfice des satellites                                                                                                 | 471                                     | 118                                       | —                                        | 981                      | (468)                                               | 1 102                                |
| Quote-part du bénéfice des filiales consolidées                                                                                       | 2 130                                   | 752                                       | 926                                      | 881                      | (4 689)                                             | —                                    |
| Autres                                                                                                                                |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Gain (perte) de change net                                                                                                            | 500                                     | —                                         | —                                        | (22)                     | (241)                                               | 237                                  |
| Gain (perte) sur cessions                                                                                                             | (11)                                    | —                                         | —                                        | 27                       | —                                                   | 16                                   |
| Autres, y compris les autres produits<br>(charges) de sociétés affiliées                                                              | 871                                     | 11                                        | 139                                      | 74                       | (896)                                               | 199                                  |
| <b>Charge d'intérêts</b>                                                                                                              | <b>(816)</b>                            | <b>(221)</b>                              | <b>(691)</b>                             | <b>(1 753)</b>           | <b>925</b>                                          | <b>(2 556)</b>                       |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices                                                                                               | 2 920                                   | 514                                       | 358                                      | 2 146                    | (5 369)                                             | 569                                  |
| Charge (économie) d'impôts                                                                                                            | (61)                                    | —                                         | 9                                        | 2 706                    | 43                                                  | 2 697                                |
| Bénéfice                                                                                                                              | 2 859                                   | 514                                       | 367                                      | 4 852                    | (5 326)                                             | 3 266                                |
| Bénéfice attribuable aux participations ne<br>donnant pas le contrôle et aux participations<br>ne donnant pas le contrôle rachetables | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | (407)                                               | (407)                                |
| Bénéfice attribuable aux participations donnant<br>le contrôle                                                                        | 2 859                                   | 514                                       | 367                                      | 4 852                    | (5 733)                                             | 2 859                                |
| Dividendes sur les actions privilégiées                                                                                               | (330)                                   | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | (330)                                |
| Bénéfice attribuable aux porteurs<br>d'actions ordinaires                                                                             | 2 529                                   | 514                                       | 367                                      | 4 852                    | (5 733)                                             | 2 529                                |
| Bénéfice                                                                                                                              | 2 859                                   | 514                                       | 367                                      | 4 852                    | (5 326)                                             | 3 266                                |
| <b>Total des autres éléments du résultat global</b>                                                                                   | <b>(2 031)</b>                          | <b>12</b>                                 | <b>204</b>                               | <b>(412)</b>             | <b>(51)</b>                                         | <b>(2 278)</b>                       |
| Résultat global                                                                                                                       | 828                                     | 526                                       | 571                                      | 4 440                    | (5 377)                                             | 988                                  |
| Résultat global attribuable aux participations<br>ne donnant pas le contrôle                                                          | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | (160)                                               | (160)                                |
| Résultat global attribuable aux participations<br>donnant le contrôle                                                                 | 828                                     | 526                                       | 571                                      | 4 440                    | (5 537)                                             | 828                                  |

## États de la situation financière aux fins de consolidation au 31 décembre 2019

|                                                                                | Société mère<br>émettrice et<br>garante | Filiales<br>émettrice et<br>garante - SEP | Filiale<br>émettrice et<br>garante - EEP | Filiales non<br>garantes | Ajustements de<br>consolidation et<br>d'élimination | Chiffres<br>consolidés -<br>Enbridge |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                      |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| <b>Actif</b>                                                                   |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Actif à court terme                                                            |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                        | —                                       | 33                                        | 4                                        | 611                      | —                                                   | 648                                  |
| Trésorerie soumise à restrictions                                              | 9                                       | —                                         | —                                        | 19                       | —                                                   | 28                                   |
| Comptes débiteurs et autres créances                                           | 429                                     | 8                                         | 4                                        | 6 340                    | —                                                   | 6 781                                |
| Montants à recevoir de sociétés affiliées                                      | 746                                     | —                                         | 12                                       | (164)                    | (525)                                               | 69                                   |
| Montants à recevoir de sociétés affiliées au<br>titre de prêts à court terme   | 1 691                                   | —                                         | 3 961                                    | 4 417                    | (10 069)                                            | —                                    |
| Stocks                                                                         | —                                       | —                                         | —                                        | 1 299                    | —                                                   | 1 299                                |
|                                                                                | 2 875                                   | 41                                        | 3 981                                    | 12 522                   | (10 594)                                            | 8 825                                |
| Immobilisations corporelles, montant net                                       | 248                                     | —                                         | —                                        | 93 475                   | —                                                   | 93 723                               |
| Montants à recevoir de sociétés affiliées au<br>titre de prêts à long terme    | 47 285                                  | 73                                        | 2 387                                    | 35 672                   | (85 417)                                            | —                                    |
| Investissements dans des filiales                                              | 80 456                                  | 18 956                                    | 5 180                                    | 14 782                   | (119 374)                                           | —                                    |
| Placements à long terme                                                        | 1 701                                   | 932                                       | —                                        | 14 467                   | (572)                                               | 16 528                               |
| Placements à long terme soumis à restrictions                                  | —                                       | —                                         | —                                        | 434                      | —                                                   | 434                                  |
| Montants reportés et autres actifs                                             | 998                                     | 1                                         | 1                                        | 7 282                    | (849)                                               | 7 433                                |
| Actifs incorporels, montant net                                                | 247                                     | —                                         | —                                        | 1 926                    | —                                                   | 2 173                                |
| Écart d'acquisition                                                            | —                                       | —                                         | —                                        | 33 153                   | —                                                   | 33 153                               |
| Impôts reportés                                                                | 486                                     | —                                         | —                                        | 514                      | —                                                   | 1 000                                |
| <b>Total des actifs</b>                                                        | <b>134 296</b>                          | <b>20 003</b>                             | <b>11 549</b>                            | <b>214 227</b>           | <b>(216 806)</b>                                    | <b>163 269</b>                       |
| <b>Passif et capitaux propres</b>                                              |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Passif à court terme                                                           |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Emprunts à court terme                                                         | —                                       | —                                         | —                                        | 898                      | —                                                   | 898                                  |
| Comptes créditeurs et autres dettes                                            | 2 765                                   | 28                                        | 1                                        | 7 745                    | (476)                                               | 10 063                               |
| Montants à payer à des sociétés affiliées                                      | 736                                     | 367                                       | 83                                       | (640)                    | (525)                                               | 21                                   |
| Intérêts à payer                                                               | 279                                     | 52                                        | 51                                       | 242                      | —                                                   | 624                                  |
| Montants à payer à des sociétés affiliées au<br>titre d'emprunts à court terme | 367                                     | 2 058                                     | 1 991                                    | 5 653                    | (10 069)                                            | —                                    |
| Partie à court terme de la dette à long terme                                  | 2 160                                   | 518                                       | —                                        | 1 726                    | —                                                   | 4 404                                |
|                                                                                | 6 307                                   | 3 023                                     | 2 126                                    | 15 624                   | (11 070)                                            | 16 010                               |
| Dette à long terme                                                             | 27 290                                  | 4 435                                     | 3 789                                    | 24 147                   | —                                                   | 59 661                               |
| Autres passifs à long terme                                                    | 1 295                                   | 2                                         | 12                                       | 7 864                    | (849)                                               | 8 324                                |
| Montants à payer à des sociétés affiliées au<br>titre d'emprunts à long terme  | 33 686                                  | —                                         | 3 112                                    | 48 619                   | (85 417)                                            | —                                    |
| Impôts reportés                                                                | —                                       | 271                                       | —                                        | 13 887                   | (4 291)                                             | 9 867                                |
|                                                                                | 68 578                                  | 7 731                                     | 9 039                                    | 110 141                  | (101 627)                                           | 93 862                               |
| Capitaux propres                                                               |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Participations donnant le contrôle <sup>1</sup>                                | 65 718                                  | 12 272                                    | 2 510                                    | 104 086                  | (118 543)                                           | 66 043                               |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                      | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | 3 364                                               | 3 364                                |
|                                                                                | 65 718                                  | 12 272                                    | 2 510                                    | 104 086                  | (115 179)                                           | 69 407                               |
| <b>Total des passifs et capitaux propres</b>                                   | <b>134 296</b>                          | <b>20 003</b>                             | <b>11 549</b>                            | <b>214 227</b>           | <b>(216 806)</b>                                    | <b>163 269</b>                       |

1 Les capitaux propres attribuables aux participations donnant le contrôle de la société mère émettrice et garante ne tiennent pas compte des soldes des participations croisées qui sont compris dans les ajustements de consolidation et d'élimination.

## États de la situation financière aux fins de consolidation au 31 décembre 2018

|                                                                                | Société mère<br>émettrice et<br>garante | Filiales<br>émettrice et<br>garante - SEP | Filiale<br>émettrice et<br>garante - EEP | Filiales non<br>garantes | Ajustements de<br>consolidation et<br>d'élimination | Chiffres<br>consolidés -<br>Enbridge |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                      |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| <b>Actif</b>                                                                   |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Actif à court terme                                                            |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                        | —                                       | 16                                        | —                                        | 502                      | —                                                   | 518                                  |
| Trésorerie soumise à restrictions                                              | 9                                       | —                                         | —                                        | 110                      | —                                                   | 119                                  |
| Comptes débiteurs et autres créances                                           | 283                                     | 15                                        | 8                                        | 6 211                    | —                                                   | 6 517                                |
| Montants à recevoir de sociétés affiliées                                      | 726                                     | —                                         | 13                                       | (142)                    | (518)                                               | 79                                   |
| Montants à recevoir de sociétés affiliées au<br>titre de prêts à court terme   | 3 943                                   | —                                         | 3 689                                    | 653                      | (8 285)                                             | —                                    |
| Stocks                                                                         | —                                       | —                                         | —                                        | 1 339                    | —                                                   | 1 339                                |
|                                                                                | 4 961                                   | 31                                        | 3 710                                    | 8 673                    | (8 803)                                             | 8 572                                |
| Immobilisations corporelles, montant net                                       | 140                                     | —                                         | —                                        | 94 400                   | —                                                   | 94 540                               |
| Montants à recevoir de sociétés affiliées au<br>titre de prêts à long terme    | 10 318                                  | 73                                        | 2 539                                    | 1 344                    | (14 274)                                            | —                                    |
| Investissements dans des filiales                                              | 78 474                                  | 19 777                                    | 6 363                                    | 15 567                   | (120 181)                                           | —                                    |
| Placements à long terme                                                        | 4 561                                   | 987                                       | —                                        | 14 841                   | (3 682)                                             | 16 707                               |
| Placements à long terme soumis à restrictions                                  | —                                       | —                                         | —                                        | 323                      | —                                                   | 323                                  |
| Montants reportés et autres actifs                                             | 1 700                                   | 9                                         | 17                                       | 8 558                    | (1 726)                                             | 8 558                                |
| Actifs incorporels, montant net                                                | 234                                     | —                                         | —                                        | 2 138                    | —                                                   | 2 372                                |
| Écart d'acquisition                                                            | —                                       | —                                         | —                                        | 34 459                   | —                                                   | 34 459                               |
| Impôts reportés                                                                | 817                                     | —                                         | —                                        | 229                      | 328                                                 | 1 374                                |
| <b>Total des actifs</b>                                                        | <b>101 205</b>                          | <b>20 877</b>                             | <b>12 629</b>                            | <b>180 532</b>           | <b>(148 338)</b>                                    | <b>166 905</b>                       |
| <b>Passif et capitaux propres</b>                                              |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Passif à court terme                                                           |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Emprunts à court terme                                                         | —                                       | —                                         | —                                        | 1 024                    | —                                                   | 1 024                                |
| Comptes créditeurs et autres dettes                                            | 2 742                                   | 7                                         | 34                                       | 7 059                    | (6)                                                 | 9 836                                |
| Montants à payer à des sociétés affiliées                                      | 946                                     | 233                                       | 56                                       | (677)                    | (518)                                               | 40                                   |
| Intérêts à payer                                                               | 283                                     | 56                                        | 105                                      | 225                      | —                                                   | 669                                  |
| Montants à payer à des sociétés affiliées au<br>titre d'emprunts à court terme | 426                                     | 682                                       | —                                        | 7 177                    | (8 285)                                             | —                                    |
| Passifs environnementaux – à court terme                                       | —                                       | —                                         | —                                        | 27                       | —                                                   | 27                                   |
| Partie à court terme de la dette à long terme                                  | 1 853                                   | —                                         | 683                                      | 723                      | —                                                   | 3 259                                |
|                                                                                | 6 250                                   | 978                                       | 878                                      | 15 558                   | (8 809)                                             | 14 855                               |
| Dette à long terme                                                             | 22 893                                  | 7 276                                     | 6 943                                    | 23 215                   | —                                                   | 60 327                               |
| Autres passifs à long terme                                                    | 2 428                                   | 2                                         | 30                                       | 8 100                    | (1 726)                                             | 8 834                                |
| Montants à payer à des sociétés affiliées au<br>titre d'emprunts à long terme  | 76                                      | —                                         | 1 502                                    | 12 696                   | (14 274)                                            | —                                    |
| Impôts reportés                                                                | —                                       | 331                                       | —                                        | 13 523                   | (4 400)                                             | 9 454                                |
|                                                                                | 31 647                                  | 8 587                                     | 9 353                                    | 73 092                   | (29 209)                                            | 93 470                               |
| Capitaux propres                                                               |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Participations donnant le contrôle <sup>1</sup>                                | 69 558                                  | 12 290                                    | 3 276                                    | 107 440                  | (123 094)                                           | 69 470                               |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                      | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | 3 965                                               | 3 965                                |
|                                                                                | 69 558                                  | 12 290                                    | 3 276                                    | 107 440                  | (119 129)                                           | 73 435                               |
| <b>Total des passifs et capitaux propres</b>                                   | <b>101 205</b>                          | <b>20 877</b>                             | <b>12 629</b>                            | <b>180 532</b>           | <b>(148 338)</b>                                    | <b>166 905</b>                       |

<sup>1</sup> Les capitaux propres attribuables aux participations donnant le contrôle de la société mère émettrice et garante ne tiennent pas compte des soldes des participations croisées qui sont compris dans les ajustements de consolidation et d'élimination.

## États des flux de trésorerie aux fins de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

|                                                                                                                                             | Société mère<br>émettrice et<br>garante | Filiales<br>émettrice et<br>garante - SEP | Filiale<br>émettrice et<br>garante - EEP | Filiales non<br>garantes | Ajustements de<br>consolidation et<br>d'élimination | Chiffres<br>consolidés -<br>Enbridge |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                                   |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| <b>Rentrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>                                                                     | 2 246                                   | 1 676                                     | (365)                                    | 9 675                    | (3 834)                                             | <b>9 398</b>                         |
| <b>Activités d'investissement</b>                                                                                                           |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Dépenses d'investissement                                                                                                                   | (75)                                    | —                                         | —                                        | (5 417)                  | —                                                   | <b>(5 492)</b>                       |
| Placements à long terme et placements à long terme soumis à restrictions                                                                    | (26)                                    | (11)                                      | —                                        | (1 122)                  | —                                                   | <b>(1 159)</b>                       |
| Distributions provenant des participations dans des satellites en excédent des bénéfices cumulatifs                                         | —                                       | 24                                        | 1 196                                    | 393                      | (1 196)                                             | <b>417</b>                           |
| Acquisition d'actifs incorporels                                                                                                            | (68)                                    | —                                         | —                                        | (132)                    | —                                                   | <b>(200)</b>                         |
| Prêts à des sociétés affiliées, montant net                                                                                                 | —                                       | —                                         | —                                        | (314)                    | —                                                   | <b>(314)</b>                         |
| Produits de cession                                                                                                                         | —                                       | —                                         | —                                        | 2 110                    | —                                                   | <b>2 110</b>                         |
| Apport à des filiales                                                                                                                       | (4 759)                                 | —                                         | (12)                                     | —                        | 4 771                                               | <b>—</b>                             |
| Rendement du capital-actions de filiales                                                                                                    | 5 281                                   | —                                         | —                                        | —                        | (5 281)                                             | <b>—</b>                             |
| Avances consenties à des sociétés affiliées                                                                                                 | (50 897)                                | —                                         | (2 778)                                  | (60 787)                 | 114 462                                             | <b>—</b>                             |
| Remboursement sur avances consenties à des sociétés affiliées                                                                               | 15 808                                  | —                                         | 2 357                                    | 22 136                   | (40 301)                                            | <b>—</b>                             |
| Autres                                                                                                                                      | —                                       | —                                         | —                                        | (20)                     | —                                                   | <b>(20)</b>                          |
| <b>Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement</b>                                                         | <b>(34 736)</b>                         | <b>13</b>                                 | <b>763</b>                               | <b>(43 153)</b>          | <b>72 455</b>                                       | <b>(4 658)</b>                       |
| <b>Activités de financement</b>                                                                                                             |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Variation nette des emprunts à court terme                                                                                                  | —                                       | —                                         | —                                        | (127)                    | —                                                   | <b>(127)</b>                         |
| Variation nette des billets de trésorerie et des prélèvements sur les facilités de crédit                                                   | 3 158                                   | (2 011)                                   | (1 017)                                  | 695                      | —                                                   | <b>825</b>                           |
| Émission de débentures et de billets à terme, déduction faite de frais d'émission                                                           | 3 621                                   | —                                         | —                                        | 2 555                    | —                                                   | <b>6 176</b>                         |
| Remboursements sur les débentures et les billets à terme                                                                                    | (1 450)                                 | —                                         | (2 514)                                  | (704)                    | —                                                   | <b>(4 668)</b>                       |
| Apports des participations ne donnant pas le contrôle                                                                                       | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | 12                                                  | <b>12</b>                            |
| Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle                                                                                 | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | (254)                                               | <b>(254)</b>                         |
| Apports des participations ne donnant pas le contrôle rachetables                                                                           | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | <b>—</b>                             |
| Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle rachetables                                                                     | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | <b>—</b>                             |
| Apport des sociétés mères                                                                                                                   | —                                       | —                                         | —                                        | 4 771                    | (4 771)                                             | <b>—</b>                             |
| Distributions aux sociétés mères                                                                                                            | —                                       | (1 014)                                   | (651)                                    | (8 888)                  | 10 553                                              | <b>—</b>                             |
| Rachat d'actions privilégiées                                                                                                               | —                                       | —                                         | —                                        | (300)                    | —                                                   | <b>(300)</b>                         |
| Émission d'actions ordinaires                                                                                                               | 18                                      | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | <b>18</b>                            |
| Dividendes sur les actions privilégiées                                                                                                     | (383)                                   | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | <b>(383)</b>                         |
| Dividendes sur les actions ordinaires                                                                                                       | (5 973)                                 | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | <b>(5 973)</b>                       |
| Avances consenties par des sociétés affiliées                                                                                               | 46 860                                  | 5 678                                     | 8 249                                    | 53 675                   | (114 462)                                           | <b>—</b>                             |
| Remboursement sur avances consenties par des sociétés affiliées                                                                             | (13 361)                                | (4 321)                                   | (4 454)                                  | (18 165)                 | 40 301                                              | <b>—</b>                             |
| Autres                                                                                                                                      | —                                       | (4)                                       | (7)                                      | (60)                     | —                                                   | <b>(71)</b>                          |
| <b>Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>                                                           | <b>32 490</b>                           | <b>(1 672)</b>                            | <b>(394)</b>                             | <b>33 452</b>            | <b>(68 621)</b>                                     | <b>(4 745)</b>                       |
| Incidence de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions libellés en devises | —                                       | —                                         | —                                        | 44                       | —                                                   | <b>44</b>                            |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions                | —                                       | 17                                        | 4                                        | 18                       | —                                                   | <b>39</b>                            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice                                   | 9                                       | 16                                        | —                                        | 612                      | —                                                   | <b>637</b>                           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice                                   | 9                                       | 33                                        | 4                                        | 630                      | —                                                   | <b>676</b>                           |

# États des flux de trésorerie aux fins de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

|                                                                                                                                                      | Société mère<br>émettrice et<br>garante | Filiales<br>émettrice et<br>garante - SEP | Filiale<br>émettrice et<br>garante - EEP | Filiales non<br>garantes | Ajustements de<br>consolidation et<br>d'élimination | Chiffres<br>consolidés -<br>Enbridge |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                                            |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| <b>Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées</b>                                                                                                 |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| <b>aux activités d'exploitation</b>                                                                                                                  | 1 696                                   | 1 751                                     | (239)                                    | 11 683                   | (4 389)                                             | 10 502                               |
| <b>Activités d'investissement</b>                                                                                                                    |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Dépenses d'investissement                                                                                                                            | (28)                                    | —                                         | —                                        | (6 778)                  | —                                                   | (6 806)                              |
| Placements à long terme et placements<br>à long terme soumis à restrictions                                                                          | (81)                                    | (12)                                      | —                                        | (1 297)                  | 78                                                  | (1 312)                              |
| Distributions provenant des participations<br>dans des satellites en excédent<br>des bénéfices cumulatifs                                            | 287                                     | 45                                        | 982                                      | 1 232                    | (1 269)                                             | 1 277                                |
| Acquisition d'actifs incorporels                                                                                                                     | (43)                                    | —                                         | —                                        | (497)                    | —                                                   | (540)                                |
| Produits de cessions                                                                                                                                 | 1 790                                   | —                                         | —                                        | 2 662                    | —                                                   | 4 452                                |
| Apport à des filiales                                                                                                                                | (8 131)                                 | (79)                                      | (13)                                     | (1 655)                  | 9 878                                               | —                                    |
| Rachat de capital-actions de filiales                                                                                                                | 3 753                                   | —                                         | —                                        | —                        | (3 753)                                             | —                                    |
| Avances consenties à des sociétés affiliées                                                                                                          | (6 863)                                 | —                                         | (1 703)                                  | (5 685)                  | 14 251                                              | —                                    |
| Remboursement sur avances consenties<br>à des sociétés affiliées                                                                                     | 9 427                                   | 518                                       | 1 504                                    | 4 124                    | (15 573)                                            | —                                    |
| Prêts à des sociétés affiliées, montant net                                                                                                          | —                                       | —                                         | —                                        | (76)                     | —                                                   | (76)                                 |
| Autres                                                                                                                                               | —                                       | —                                         | —                                        | (12)                     | —                                                   | (12)                                 |
| <b>Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées</b>                                                                                                 |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| <b>aux activités d'investissement</b>                                                                                                                | 111                                     | 472                                       | 770                                      | (7 982)                  | 3 612                                               | (3 017)                              |
| <b>Activités de financement</b>                                                                                                                      |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| Variation nette des emprunts à court terme                                                                                                           | —                                       | —                                         | —                                        | (420)                    | —                                                   | (420)                                |
| Variation nette des billets de trésorerie et<br>des prélèvements sur les facilités<br>de crédit                                                      | (734)                                   | (962)                                     | (1 009)                                  | 449                      | —                                                   | (2 256)                              |
| Émission de débentures et de billets à<br>terme, déduction faite de frais d'émission                                                                 | 2 554                                   | —                                         | —                                        | 983                      | —                                                   | 3 537                                |
| Remboursements sur les débentures<br>et les billets à terme                                                                                          | —                                       | (648)                                     | (509)                                    | (3 288)                  | —                                                   | (4 445)                              |
| Vente des participations<br>ne donnant pas le contrôle dans des<br>filiales                                                                          | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | 1 289                                               | 1 289                                |
| Apports des participations<br>ne donnant pas le contrôle                                                                                             | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | 24                                                  | 24                                   |
| Distributions aux participations<br>ne donnant pas le contrôle                                                                                       | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | (857)                                               | (857)                                |
| Apports des participations<br>ne donnant pas le contrôle rachetables                                                                                 | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | 70                                                  | 70                                   |
| Distributions aux participations<br>ne donnant pas le contrôle rachetables                                                                           | —                                       | —                                         | —                                        | —                        | (325)                                               | (325)                                |
| Apport des sociétés mères                                                                                                                            | —                                       | —                                         | 1 007                                    | 8 223                    | (9 230)                                             | —                                    |
| Distributions aux sociétés mères                                                                                                                     | —                                       | (1 902)                                   | (666)                                    | (6 564)                  | 9 132                                               | —                                    |
| Paiement au comptant relatif au rachat des<br>titres d'entités détenues à titre de<br>promoteur                                                      | (64)                                    | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | (64)                                 |
| Rachat d'actions privilégiées                                                                                                                        | —                                       | —                                         | —                                        | (210)                    | —                                                   | (210)                                |
| Émission d'actions ordinaires                                                                                                                        | 21                                      | 648                                       | —                                        | —                        | (648)                                               | 21                                   |
| Dividendes sur les actions privilégiées                                                                                                              | (364)                                   | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | (364)                                |
| Dividendes sur les actions ordinaires                                                                                                                | (3 480)                                 | —                                         | —                                        | —                        | —                                                   | (3 480)                              |
| Avances consenties par des sociétés<br>affiliées                                                                                                     | 710                                     | 1 474                                     | 3 501                                    | 8 566                    | (14 251)                                            | —                                    |
| Remboursement sur avances consenties par<br>des sociétés affiliées                                                                                   | (443)                                   | (826)                                     | (2 855)                                  | (11 449)                 | 15 573                                              | —                                    |
| Autres                                                                                                                                               | —                                       | (5)                                       | —                                        | (18)                     | —                                                   | (23)                                 |
| <b>Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées</b>                                                                                                 |                                         |                                           |                                          |                          |                                                     |                                      |
| <b>aux activités de financement</b>                                                                                                                  | (1 800)                                 | (2 221)                                   | (531)                                    | (3 728)                  | 777                                                 | (7 503)                              |
| Incidence de la conversion de la trésorerie et<br>des équivalents de trésorerie et de la<br>trésorerie soumise à restrictions libellés<br>en devises | —                                       | —                                         | —                                        | 68                       | —                                                   | 68                                   |
| Augmentation nette de la trésorerie et des<br>équivalents de trésorerie et de la trésorerie<br>soumise à restrictions                                | 7                                       | 2                                         | —                                        | 41                       | —                                                   | 50                                   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et<br>trésorerie soumise à restrictions au début<br>de l'exercice                                            | 2                                       | 14                                        | —                                        | 571                      | —                                                   | 587                                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et<br>trésorerie soumise à restrictions à la fin<br>de l'exercice                                            | 9                                       | 16                                        | —                                        | 612                      | —                                                   | 637                                  |

## États des flux de trésorerie aux fins de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

|                                                                                                                                                      | Société mère<br>émettrice et<br>garante | Filiales<br>émettrice et<br>garante –<br>SEP | Filiale<br>émettrice et<br>garante –<br>EEP | Filiales non<br>garantes | Ajustements de<br>consolidation et<br>d'élimination | Chiffres<br>consolidés –<br>Enbridge |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i>                                                                                                            |                                         |                                              |                                             |                          |                                                     |                                      |
| <b>Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées<br/>aux activités d'exploitation</b>                                                                | 620                                     | 355                                          | (695)                                       | 9 654                    | (3 276)                                             | 6 658                                |
| <b>Activités d'investissement</b>                                                                                                                    |                                         |                                              |                                             |                          |                                                     |                                      |
| Dépenses d'investissement                                                                                                                            | (21)                                    | —                                            | —                                           | (8 266)                  | —                                                   | (8 287)                              |
| Placements à long terme et placements<br>à long terme soumis à restrictions                                                                          | (202)                                   | (51)                                         | —                                           | (3 535)                  | 202                                                 | (3 586)                              |
| Distributions provenant des participations<br>dans des satellites en excédent<br>des bénéfices cumulatifs                                            | 36                                      | 22                                           | 921                                         | 103                      | (957)                                               | 125                                  |
| Acquisition d'actifs incorporels                                                                                                                     | (47)                                    | —                                            | —                                           | (742)                    | —                                                   | (789)                                |
| Trésorerie obtenue dans le cadre de<br>l'opération de fusion                                                                                         | —                                       | —                                            | —                                           | 682                      | —                                                   | 682                                  |
| Produits de cessions                                                                                                                                 | —                                       | —                                            | 1 742                                       | 1 103                    | (2 217)                                             | 628                                  |
| Apport à des filiales                                                                                                                                | (4 866)                                 | —                                            | (2 056)                                     | —                        | 6 922                                               | —                                    |
| Rachat de capital-actions de filiales                                                                                                                | 2 192                                   | —                                            | 1 532                                       | —                        | (3 724)                                             | —                                    |
| Avances consenties à des sociétés affiliées                                                                                                          | (7 145)                                 | (519)                                        | (1 410)                                     | (3 020)                  | 12 094                                              | —                                    |
| Remboursement sur avances consenties à<br>des sociétés affiliées                                                                                     | 4 506                                   | —                                            | 2 129                                       | 2 887                    | (9 522)                                             | —                                    |
| Prêts à des sociétés affiliées, montant net                                                                                                          | —                                       | —                                            | —                                           | (22)                     | —                                                   | (22)                                 |
| Autres                                                                                                                                               | —                                       | —                                            | —                                           | 212                      | —                                                   | 212                                  |
| <b>Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées<br/>aux activités d'investissement</b>                                                              | (5 547)                                 | (548)                                        | 2 858                                       | (10 598)                 | 2 798                                               | (11 037)                             |
| <b>Activités de financement</b>                                                                                                                      |                                         |                                              |                                             |                          |                                                     |                                      |
| Variation nette des emprunts à court terme                                                                                                           | —                                       | —                                            | —                                           | 721                      | —                                                   | 721                                  |
| Variation nette des billets de trésorerie et<br>des prélèvements sur les facilités<br>de crédit                                                      | (1 845)                                 | 1 965                                        | (316)                                       | (1 053)                  | —                                                   | (1 249)                              |
| Émission de débentures et de billets à<br>terme, déduction faite de frais d'émission                                                                 | 8 177                                   | 519                                          | —                                           | 787                      | —                                                   | 9 483                                |
| Remboursements sur les débentures<br>et les billets à terme                                                                                          | (1 711)                                 | (533)                                        | —                                           | (2 810)                  | —                                                   | (5 054)                              |
| Achat d'une participation dans<br>une filiale consolidée                                                                                             | —                                       | —                                            | (475)                                       | (1 969)                  | 2 217                                               | (227)                                |
| Apports des participations<br>ne donnant pas le contrôle                                                                                             | —                                       | —                                            | —                                           | —                        | 832                                                 | 832                                  |
| Distributions aux participations<br>ne donnant pas le contrôle                                                                                       | —                                       | —                                            | —                                           | —                        | (919)                                               | (919)                                |
| Apports des participations<br>ne donnant pas le contrôle rachetables                                                                                 | 563                                     | —                                            | —                                           | —                        | 615                                                 | 1 178                                |
| Distributions aux participations<br>ne donnant pas le contrôle rachetables                                                                           | —                                       | —                                            | —                                           | —                        | (247)                                               | (247)                                |
| Apport des sociétés mères                                                                                                                            | —                                       | —                                            | —                                           | 6 922                    | (6 922)                                             | —                                    |
| Distributions aux sociétés mères                                                                                                                     | —                                       | (1 987)                                      | (789)                                       | (6 093)                  | 8 869                                               | —                                    |
| Émission d'actions privilégiées                                                                                                                      | 489                                     | —                                            | —                                           | —                        | —                                                   | 489                                  |
| Rachat d'actions privilégiées                                                                                                                        | —                                       | —                                            | (1 613)                                     | 1 613                    | —                                                   | —                                    |
| Émission d'actions ordinaires                                                                                                                        | 1 549                                   | 227                                          | 1 646                                       | —                        | (1 873)                                             | 1 549                                |
| Dividendes sur les actions privilégiées                                                                                                              | (330)                                   | —                                            | (478)                                       | —                        | 478                                                 | (330)                                |
| Dividendes sur les actions ordinaires <sup>1</sup>                                                                                                   | (2 336)                                 | —                                            | —                                           | (414)                    | —                                                   | (2 750)                              |
| Avances consenties par des sociétés<br>affiliées                                                                                                     | 407                                     | —                                            | 2 613                                       | 9 074                    | (12 094)                                            | —                                    |
| Remboursement sur avances consenties par<br>des sociétés affiliées                                                                                   | (40)                                    | —                                            | (2 847)                                     | (6 635)                  | 9 522                                               | —                                    |
| <b>Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées<br/>aux activités de financement</b>                                                                | 4 923                                   | 191                                          | (2 259)                                     | 143                      | 478                                                 | 3 476                                |
| Incidence de la conversion de la trésorerie et<br>des équivalents de trésorerie et de la<br>trésorerie soumise à restrictions libellés<br>en devises | —                                       | —                                            | (2)                                         | (70)                     | —                                                   | (72)                                 |
| Diminution nette de la trésorerie et des<br>équivalents de trésorerie et de la trésorerie<br>soumise à restrictions                                  | (4)                                     | (2)                                          | (98)                                        | (871)                    | —                                                   | (975)                                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et<br>trésorerie soumise à restrictions<br>au début de l'exercice                                            | 6                                       | 16                                           | 98                                          | 1 442                    | —                                                   | 1 562                                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et<br>trésorerie soumise à restrictions<br>à la fin de l'exercice                                            | 2                                       | 14                                           | —                                           | 571                      | —                                                   | 587                                  |

1 Les dividendes sur les actions ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 tiennent compte des montants distribués par Spectra Energy Corp. relativement aux dividendes cumulés avant l'opération de fusion.

### 33. INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE (NON AUDITÉ)

|                                                                                     | T1     | T2     | T3     | T4     | Total  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| <i>(non audité; en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i> |        |        |        |        |        |
| 2019                                                                                |        |        |        |        |        |
| Produits d'exploitation                                                             | 12 856 | 13 263 | 11 598 | 12 352 | 50 069 |
| Bénéfice d'exploitation                                                             | 2 619  | 2 285  | 1 588  | 1 768  | 8 260  |
| Bénéfice                                                                            | 2 023  | 1 830  | 1 060  | 914    | 5 827  |
| Bénéfice attribuable aux participations donnant le contrôle                         | 1 986  | 1 832  | 1 045  | 842    | 5 705  |
| Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires                              | 1 891  | 1 736  | 949    | 746    | 5 322  |
| Résultat par action ordinaire                                                       |        |        |        |        |        |
| De base                                                                             | 0,94   | 0,86   | 0,47   | 0,37   | 2,64   |
| Dilué                                                                               | 0,94   | 0,86   | 0,47   | 0,36   | 2,63   |
| 2018                                                                                |        |        |        |        |        |
| Produits d'exploitation                                                             | 12 726 | 10 745 | 11 345 | 11 562 | 46 378 |
| Bénéfice d'exploitation                                                             | 878    | 1 571  | 854    | 1 513  | 4 816  |
| Bénéfice                                                                            | 510    | 1 327  | 213    | 1 283  | 3 333  |
| Bénéfice attribuable aux participations donnant le contrôle                         | 534    | 1 160  | 4      | 1 184  | 2 882  |
| Bénéfice (perte) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires                      | 445    | 1 071  | (90)   | 1 089  | 2 515  |
| Résultat par action ordinaire                                                       |        |        |        |        |        |
| De base                                                                             | 0,26   | 0,63   | (0,05) | 0,60   | 1,46   |
| Dilué                                                                               | 0,26   | 0,63   | (0,05) | 0,60   | 1,46   |